



HAL
open science

Analyse économique des révolutions : Cas de la révolution Tunisienne

Olfa Bouallegue

► **To cite this version:**

Olfa Bouallegue. Analyse économique des révolutions : Cas de la révolution Tunisienne. Economies et finances. Université Montpellier, 2017. Français. NNT : 2017MONTD020 . tel-01730221

HAL Id: tel-01730221

<https://theses.hal.science/tel-01730221>

Submitted on 13 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

En sciences économiques

École doctorale de Montpellier

Unité de recherche LAMETA

Analyse économique des révolutions : Cas de la révolution tunisienne

Présentée par Olfa Monia BOUALLEGUE
Le 23 novembre 2017

Sous la direction de Mr. Alain Marciano

Devant le jury composé de

Mme. Sandrine Michel, Professeure, Université de Montpellier

Mr. Mehrdad Vahabi, Professeur, Université Paris 13

Mr. Stéphane Mussard, Professeur, Université de Nîmes

Présidente de jury

Rapporteur

Rapporteur



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

“When neither the ballot nor the feet constitute adequate modes of expression, there is still Chairman Mao’s barrel of the gun. One might expect to find more said about revolutions than has been the case, given their role in real-world politics. For the public choice analyst, the puzzle of revolutions is why individuals participate in them, and thus why they ever occur”

Dennis C. Mueller 1979

*« Lorsque je tends vers un but,
je me fais porter par l'espoir
et oublie toute prudence ;
Je n'évite pas les chemins escarpés
et n'appréhende pas la chute
dans un feu brûlant.
Qui n'aime pas gravir la montagne,
vivra éternellement au fond des vallées ».*

*La volonté de vivre
Poème d'Abou El Kacem Chebbi 1933
(Poète tunisien)*

Résumé

En 2011, des mouvements sociaux et révolutionnaires d'une ampleur rare ont agité certains pays du nord de l'Afrique. Cela correspond à ce qu'on a appelé le printemps arabe.

Le premier de ces pays touchés par ces mouvements est la Tunisie. Cette thèse porte sur la révolution tunisienne. Elle propose une analyse théorique et empirique de cette révolution.

D'un point de vue théorique, ce travail se situe dans le cadre de l'analyse économique. Nous nous situons donc dans le prolongement de la littérature économique qui, à partir des années 1970, s'est intéressé aux mouvements sociaux et plus précisément les révolutions. La théorie économique a offert un autre cadre permettant d'analyser la manière dont l'action d'un petit groupe d'individus peut provoquer des bouleversements de grande envergure. L'un des objets de cette thèse est alors de proposer une synthèse de cette littérature. Nous soulignons que cette thèse revient sur les définitions de la révolution et propose une présentation qui essaye d'être exhaustive des analyses économiques des révolutions. Quatre types de modèles sont définis : la méthode décisionnelle, la théorie des jeux, la modélisation Tobit et le modèle seuil de mobilisation.

Ces modèles ont parvenu à expliquer l'émergence d'un mouvement révolutionnaire mais ne prennent pas en compte la particularité de chaque pays, nous insistons en particulier sur ce point. Il n'en est pas moins vrai que, la littérature théorique sur les révolutions a précisé ce caractère unique pour chaque révolution. Autour de cette spécificité, l'idée centrale de cette thèse a été construite : quelles sont les causes de la révolution tunisienne ?

En outre, la contribution principale de cette thèse est d'ordre empirique. Bien que de nombreuses recherches aient analysé de différentes manières les causes des révolutions (Données de panel, modèles économétriques), la méthode d'analyse en composantes principales (ACP) est, à notre connaissance, la première contribution dans l'analyse des révolutions et surtout la première étude de ce type appliquée à la Tunisie. Cette méthode a pu détecter trois ramifications caractérisant le 14 janvier 2011. Trois révolutions d'ordre sociologique et sociétal semblent particulièrement importantes : une révolution démographique, une révolution de l'alphabétisation et une révolution des attentes.

Premièrement, la transition démographique et ses implications économiques et sociales. Deuxièmement, les inégalités et l'élargissement de la fracture sociale entre les régions. Troisièmement, la mauvaise gestion du pays suite à l'emprise de l'économie sous Ben Ali et ses conséquences néfastes sur l'investissement et la création d'emplois.

Mots clés :

Analyse économique des révolutions, L'analyse en composantes principales, Les causes de la révolution tunisienne.

Summary

In 2011, uncommonly massive revolutionary and social movements shook some North African countries. These movements are referred to as the Arab Spring. One of the first countries affected by these movements is Tunisia. This thesis deals with the Tunisian Revolution. Therefore, it attempts to provide theoretical analysis and empirical evidence on the subject.

Theoretically speaking, this work lies within the framework of economic analysis. We are thus expanding on the economic literature which, starting from the 1970's, has paid close attention to social movements and more specifically to revolutions. Economic theory has offered a new approach which allows us to understand how the action of a small group of individuals can trigger far-reaching social and economic changes.

This thesis suggests an overview of the aforementioned economic literature. It is important to say that this thesis reviews the definitions of revolution and aspires to present a comprehensive economic analysis of revolutions. Four types of models are defined: the decision-making method, the game theory, the Tobit analysis method and the mobilization threshold model. These models have managed to explain the emergence of a revolutionary movement but do not take into account the peculiarity of each country. The focus of my thesis is on this particular point. It is nonetheless true that the theoretical literature on revolutions has specified this uniqueness for every revolution. The central idea of my thesis is built around this specificity and attempts to address the following question: what are the causes of the Tunisian revolution?

In addition, the main contribution of this thesis is of an empirical nature. Although many studies have analyzed the causes of revolutions in different ways (panel data, econometric models), the Principal Component Analysis (PCA) method is, to our knowledge, the first contribution in the analysis of revolutions and most importantly the first study of this type applied to Tunisia. This method was able to detect three ramifications characterizing January 14, 2011. Three revolutions of sociological and societal order seem particularly important: a demographic revolution, a revolution of literacy and a revolution of the expectations.

First, the demographic transition and its economic and social implications. Second, the inequalities and the widening of the social divide between regions. Thirdly, the mismanagement of the country as a result of Ben Ali's control over economy and the ensuing disastrous impact on investment and job creation.

Keywords:

Economic analysis of revolution, Principal component analysis, cause of the Tunisian revolution.

LAMETA : Site Richter, Avenue Raymond Dugrand 34960 MONTPELLIER
CS 79606 Tél : 04 34 43 24 44/ Fax : 04 34 43 24 61 Cedex 2

Remerciements

Je voudrais avant tout remercier chacun des rapporteurs Mr. Stéphane Mussard et Mr. Medhrad Vahabi pour l'honneur qu'ils m'ont fait de s'intéresser à ce travail et d'avoir accepté de l'évaluer. Je remercie également Mme Sandrine Michel d'avoir accepté de faire partie des membres du jury.

Ce travail de thèse a été effectué sous la direction du Mr. Alain Marciano. Je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour tout l'investissement qu'il a apporté dans la mise place de ce projet. Je le remercie également pour ses conseils et sa qualité d'encadrement qui ont forgé ma personnalité de chercheuse. Ses critiques constructives et sa confiance en mes idées apportées lors de l'élaboration de ce projet, m'ont toujours réconforté dans les moments de doute. Merci de votre patience, votre disponibilité et surtout pour l'encadrement dont j'ai bénéficié tout au long de ma thèse et de mon parcours universitaire.

Je souhaiterais adresser des remerciements plus particuliers à toute ma famille.

Tout d'abord je souhaite dédier cette thèse à la mémoire de mon père, qui aurait été si fier de moi. Merci à toi papa de nous avoir poussé à faire des études et d'avoir fait naître en moi cette envie de réussir.

Pour toi maman, mon pilier, toi qui a toujours cru en moi et qui a supporté la douleur de me voir loin de toi pendant des années. Merci pour tes encouragements et ton amour de tous les jours...je te dédie ma thèse. Merci d'être la mère que tu es.

Je remercie mes deux frères et ma douce sœur qui de par leur soutien au quotidien ont contribué à la réalisation de ce travail. Merci pour tout l'amour que vous me portez... Je vous aime...

Merci à tous mes amis, docteurs et doctorants, et en particulier Siham. Merci pour le temps que tu as employé pour rendre mon travail possible, en le relisant et le corrigeant. Je ne te remercierai jamais assez... ma sœur.

Liste des illustrations

Figure 1: La variation des préférences	68
Figure 2: L'équilibre	69
Figure 3: Les équilibres.....	74
Figure 4: Le cercle de corrélation.....	85
Figure 5: L'effet Guttman	88
Graphique 1: Contributions des axes.....	84
Graphique 2: Contributions à la variance de l'axe 1.....	85
Graphique 3: Évolution de l'indice synthétique de fécondité en Tunisie depuis 1966	96
Graphique 4: Structures par âge de la population tunisienne entre 1966 et 2010	97
Graphique 5: Évolution des pyramides d'âges pour la population tunisienne entre 1980 et 2010.....	98
Graphique 6: Répartition des actifs (15 ans et +) selon le niveau d'instruction entre 1984 et 2011	99
Graphique 7: Évolution comparée de l'indice du PIB/H réel et le SMIG réel entre 1980-2010.....	113
Graphique 8: Évolution du taux d'investissement privé entre 1980 et 2010	128
Graphique 9: Évolution du taux d'investissement privé entre 1980 et 2010	134
Graphique 10: Comparaison de l'exportation du pétrole entre 1980-2010.....	136
Graphique 11: Évolution d'Octobre 2010 à Janvier 2011 des recherches relatives au mot « proxy » par les internautes en Tunisie	140
Graphique 12: Évolution du nombre d'internautes en Tunisie entre 1994 et 2011.....	141
Graphique 13: Évolution de l'indice des prix et déclenchement des émeutes entre 1983-1984 et 2010-2011	143
Tableau 1: Qualité de représentation.....	175
Tableau 2: Homogénéité de variance	175
Tableau 3: La matrice de corrélation.....	176
Tableau 4: Les valeurs propres	176
Tableau 5: La matrice des composantes.....	176
Tableau 6: Évolution du taux d'analphabétisme par tranche d'âge.....	177
Tableau 7: Évolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction	100
Tableau 8: Sources des variables	101

Table des matières

Résumé	4
Summary.....	5
Liste des illustrations	7
Introduction Générale	10
Partie I : les fondements théoriques.....	38
Chapitre I : La théorie économique des révolutions.....	39
Introduction	39
Section I : Le mécanisme révolutionnaire	40
I- L'apport de la théorie des choix rationnels.....	40
II- Étude de l'action révolutionnaire.....	44
Section II : Le puzzle révolutionnaire	49
I- Le processus révolutionnaire	50
II- La dynamique révolutionnaire	52
Conclusion.....	59
Chapitre II : Le seuil de mobilisation révolutionnaire.....	60
Introduction	60
Section I : L'accent mis sur les individus.....	63
I- Le cadre d'analyse du modèle	64
II- Les facteurs déclencheurs d'une révolution.....	70
Section II : L'accent mis sur le groupe.....	71
I- Description du modèle	71
II- La distribution normale du seuil	72

Partie II : Analyse économique des révoltes tunisiennes	79
Chapitre I : Analyse économique de la révolution tunisienne.....	80
Introduction	80
Section I : Application sur la révolution tunisienne	80
I- Description de la méthode d'analyse	80
II- Exploration des données et interprétation des résultats	83
Section II. Les causes de la révolution tunisienne.....	91
I- L'évolution de la société tunisienne	91
II- La gouvernance publique.....	116
Conclusion	124
Chapitre II : Étude comparative des deux révoltes tunisiennes de1984 et 2011	126
Introduction	126
Section I : Contexte politique et économique.....	127
I- Deux périodes, deux gouvernances	127
II- La révolte du pain	130
Section II : Les points de convergence et de divergence des deux révoltes.....	132
I- Richesse vs crise	132
II- Médias.....	136
III- Conflits internes.....	141
Conclusion Générale	145
Bibliographie	149
Annexes	175

Introduction Générale

Traditionnellement, la science économique considère qu'un phénomène social peut être rationnel et peut ainsi être traité par les économistes. Par conséquent, l'économie est passée d'une "simple science de l'interdépendance de comportements individuels isolés à une science des effets émergents des interactions sociales" (Gautier, 2004). Cette transition est ainsi nommée "impérialisme économique" par les économistes au cours des années 1970, et est répandue par Gordon Tullock en 1972. En effet, son travail en collaboration avec les fondateurs de l'école du « Choix public » intitulé « Economic Imperialism », a permis son expansion dans la littérature économique (Fleury, 2009, p. 8).

A partir de cette date, «la science économique n'est plus considérée comme un jeu intellectuel, mais comme une boîte à outils permettant de s'intéresser à toutes sortes de questions pratiques afin de formuler des recommandations de politiques publiques » (Fleury 2009, p. 55).

Cette boîte à outils économique peut être utilisée pour traiter un large éventail de sujets divers. Auparavant, l'économie ne se distinguait pas des autres sciences sociales ni de la philosophie. En effet, Aristote et Platon ont abordé des questions économiques lorsqu'ils discutaient de sujets d'ordre social (Adam Smith, 1776).

La science économique s'est d'abord définie par son contenu, comme l'a précisé Jacob Viner « l'économie est ce que font les économistes ». Selon cette définition, le champ d'application de l'économie se caractérisent par de simples théories, telles que : l'analyse des dépenses de consommation ; la théorie de maximisation du profit ; l'équilibre du marché ; le monopole ; etc. Elle se définit également par des théories rudimentaires de choix public, où les gouvernements ont essayé de maximiser « le bien-être social ».

Pourtant, bon nombre de problèmes sociaux et économiques ont été délaissés au profit des politologues, des sociologues et des psychologues.

Selon Marshall (1927), « L'économie est l'étude des hommes dans les affaires ordinaires de la vie ; elle examine la partie des actions individuelles et sociales qui est fortement liées à l'obtention et l'usage des conditions matérielles requises au bien-être » (P.1). Il considérait que l'économie ne dissociait pas l'étude respective de la richesse et de l'homme, pour lui « elle est d'un côté l'étude de la richesse et de l'autre, qui est le côté le plus important, une partie de l'étude de l'homme » (p. 2). De ce fait, sa définition a permis d'apporter un élément supplémentaire dans l'étude de l'économie.

Durant la première guerre mondiale, la définition de l'économie prend une autre tournure, en mettant en marche un mouvement graduel d'acceptation de l'idée attribuée à Robbins (1935). Cette idée considère l'économie comme « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs » (p.15).

Tommasi & Ierulli (1995) s'interrogent sur l'échec des économistes à reconnaître les besoins des individus qui ne se limitent pas à l'achat de biens de consommation, mais s'étendent également à l'éducation de leurs enfants, au mariage, au divorce, à la criminalité, à la discrimination, etc. Ignorant aussi les différentes prises de mesures gouvernementales pour le bien-être social et économique de la communauté.

Comme le soulignait Backhouse en 2005, les économistes ont souvent expliqué les différents phénomènes observés comme étant les résultats des décisions délibérées des individus. Backhouse a suggéré que chaque individu cherchait à optimiser ses limites : temps, argent et énergie, pour atteindre ses objectifs. Cependant, les résultats sociaux globaux sont déterminés par l'interaction entre les individus (p. 225).

Au milieu des années 1950, apparaît une série de travaux pionniers contribuant à élargir le champ d'application des techniques d'analyses économiques et économétriques, à savoir : explication des phénomènes de discrimination (Thèse de Becker écrite en 1955 et publiée en 1957) ; application de l'analyse économique à l'étude des phénomènes politiques (A theory of democracy d'Anthony Dawns, publié en 1957) ; utilisation de l'économie pour l'analyse des phénomènes juridiques et l'évolution du droit (Lancement en 1958 du Journal of Law and Economics par Ronald Coase).

Christian Gollier dans un numéro spécial de la Revue économique de 2005, consacré aux rapports en économie et en sociologie, a constaté « qu'un des faits marquant de l'évolution récente de la science, est la chute inexorable des frontières classiques entre les disciplines traditionnelles, les idées ont tendance à ignorer ces fractures issues du passé elles nourrissent de nouveaux débats et ouvrent de nouveaux champs d'investigation.

Cette évolution est particulièrement frappante aux marches de la sociologie, de l'économie et de la psychologie » (p. 417).

Pour la discipline économique, le nom de Becker est attaché à ce que l'on commence à nommer à partir des années 1960, « l'impérialisme économique ». Cette expression est associée aux travaux de Ralph William Souter (1933) apparus dans son livre « Prolegomena to Relativity Economics », qui défendait l'idée selon laquelle: « Le salut de la science économique au vingtième siècle repose sur un impérialisme économique éclairé et

démocratique, qui envahit les territoires de ses voisins, non pour les asservir ou pour les absorber, mais pour les aider et les enrichir et promouvoir leur croissance autonome par le même processus qui lui permet de s'aider et de s'enrichir » (Souter, 1933, p.94 dans Fleury, 2009, p.6). Notre étude portera sur l'analyse des germes de l'impérialisme « beckerien » (Gautier, 2004, p. 930).

En marge de cette analyse, Gautier définissait l'impérialisme comme l'approche consistant à mobiliser la théorie et la méthode de l'économie pour analyser des phénomènes relevant jusque-là d'autres disciplines.

A partir des années 1970, le concept de rationalité et celui de maximisation furent parfois combinés. En effet, selon Becker (1976) « l'association des hypothèses de maximisation, d'équilibre de marché et de préférences stables, utilisés de façon constante et résolument, forment le cœur de l'approche économique » (p.5). L'économie n'est alors plus un sujet, mais une approche (Backhouse & Medema, 2007).

L'expansion de l'économie à de nouveaux sujets est associée principalement à Becker. Il a démontré à quel point le raisonnement économique peut améliorer notre compréhension du comportement, en illustrant l'efficacité de l'analyse économique dans des domaines tels que : la criminalité, la toxicomanie, le mariage et le divorce.

Becker a exploré de nouveaux champs d'étude et conduit des centaines de chercheurs en sciences sociales à suivre des champs d'application innovants de la discipline. Comme l'a expliqué Becker lors d'un séminaire qui s'est tenu à Paris en Septembre 1977, « la science économique entre dans un troisième âge dans le premier âge on considérait que l'économie se limitait à l'étude des mécanismes de production et de consommation de biens matériels, et n'allait pas au-delà (la théorie traditionnelle des marchés). Dans un second temps, le domaine de la théorie économique a été élargi à l'étude de l'ensemble des phénomènes marchands, c'est-à-dire donnant lieu à un rapport d'échange monétaire.

Aujourd'hui, le champ de l'analyse économique s'étend à l'ensemble des comportements humains et des décisions qui y sont associés. Ce qui définit l'économie, ce n'est pas le caractère marchand ou matériel du problème à traiter ; mais la nature même de ce problème : toute question qui pose problème d'allocation, de ressource et de choix dans le cadre d'une situation de rareté caractérisée par l'affrontement de finalités concurrentes relève de l'économie et peut être traité par l'analyse économique » (Lepage, 1978, p.26).

Comme le souligne Becker, les économistes respectaient les « droits de propriété » de chaque discipline avant la publication de « The Economics of Discrimination en 1957 ».

Dans la lignée de cet argument, Lazear (2000) a développé l'idée selon laquelle « l'économie devient de plus en plus pertinente comme discours de connaissance de fait que, de façon croissante, les agents se conforment à ses modèles, car ces derniers leur indiquent le comportement optimal à adopter dans une situation d'arbitrage » (p. 97).

Lazear affirmait que le marché a sélectionné la science économique comme la science la plus apte à rendre compte des comportements humains. Selon lui « ce n'est ni la chance, ni le charme inhérent des économistes qui sont responsables du changement. La progression des résultats économiques provient plutôt du fait que notre discipline dispose d'un langage rigoureux qui permet l'écriture de concepts complexes en des termes simples et abstraits » (p. 99).

Au cours des décennies modernes, Becker est sûrement l'économiste qui a permis d'élargir les limites de l'économie dans les autres sciences sociales, en particulier la sociologie (Backhouse, 2005).

Au cours de sa carrière, Becker a réaffirmé la capacité de l'économie à l'aide de ses hypothèses de maximisation rationnelle, afin d'expliquer les phénomènes sociaux traités jusqu'alors en sociologie. Les mercantilistes, les physiocrates et Adam Smith concentrent une grande partie de leur attention sur la relation entre l'économie et la politique. Les économistes modernes ont réabordé certaines théories d'une manière différente, parmi lesquels se distingue : la stratégie du conflit (Schelling 1958 et le calcul du consentement Buchanan & Tullock 1962).

Buchanan et Tullock ont ouvert un grand domaine de la recherche en affirmant que les outils économiques classiques pourraient être utilisés pour comprendre les processus politiques. Les individus et les groupes agissent dans leur propre intérêt en utilisant le processus politique pour faire avancer leurs propres objectifs.

Dans une partie du calcul du consentement intitulé « précurseurs théoriques » (Tullock & Buchanan 1962, pp. 323-340) Tullock fournit une indication précoce de son intérêt pour la théorie des jeux (il était l'un des rares spécialistes des sciences sociales à n'avoir jamais lu Van Neumann & Morgenstern, 1944-1953) et sur sa réflexion des problèmes de choix collectifs.

Il a permis de mettre l'accent sur les similitudes entre la théorie des jeux et l'économie, et de noter la différence entre les deux : « la théorie des jeux étudie le comportement des individus dans un jeu dans des règles données. L'économie fait la même chose, mais in fine le but de l'analyse consiste à choisir entre des ensembles de règles » (Buchanan & Tullock, pp. 325-326).

Cette approche économique a pu être utilisée par la nouvelle génération pour analyser : les problèmes de criminalité (Etlick, Ozen, Londes) ; les causes de suicides (Hamermesh & Soss, 1974) ; les comportements altruistes ; les interactions sociales (Ehrenberg, 1974) ; etc.

Des domaines assez inattendus ont pu être abordés à l'aide de l'analyse économique : l'évolution du langage (Marschak, 1965) ; la sélection naturelle des espèces animales (Smith, 1776) ; les comportements humains (Becker & Tomes, 1976 ; Tullock, 1977) ; la théorie économique des révolutions (Tullock 1974-1971) ; etc.

L'élargissement du champ de la science économique a atteint une autre dimension pendant la guerre. En effet, de nombreux économistes ont travaillé aux côtés de scientifiques et d'ingénieurs, afin de résoudre des problèmes pratiques urgents (y compris la logistique, les tactiques et les stratégies militaires). La guerre froide a continué ce processus, avec beaucoup de travail sur la théorie des jeux et des opérations de recherches parrainé par l'US Navy et air Force (Backhouse, 2005).

Le mouvement américain « d'élargissement » du champ d'application de l'économie se présente essentiellement sous forme d'un effort de renouvellement scientifique appliqué à l'analyse des faits économiques, politiques et sociaux (Lepage, 1978, p. 21). Son influence se répand par l'intermédiaire de quatre grands canaux :

- Le courant « monétariste »
- La théorie du « capital humain ».
- Le mouvement des « droits des propriétés ».
- Et l'école « Public Choice ».

Nous nous limiterons dans cette analyse à la présentation de l'école du choix public et son ouverture sur les phénomènes sociaux, comme les révolutions.

1. École du choix public

Les années 70 sont considérées comme le début de la démarche des économistes de la théorie du choix public pour développer les applications de l'analyse économique au-delà du comportement politique. William Breit, McKenzie et Tullock ont joué un rôle important afin de soutenir cette orientation (Backhouse, 2005).

L'école du choix public dont les leaders sont deux professeurs du Virginia Polytechnic Institute, cofondateur du « centre d'études des choix collectifs » (Centre for Public Choice) James Buchanan et Gordon Tullock. Deux hommes dont l'audace de penser, l'originalité de leurs travaux et leur richesse scientifique les placent au tout premier rang des grands économistes contemporains (Lepage, 1978, p. 36).

Les deux auteurs sont à l'origine d'une véritable révolution conceptuelle concernant l'analyse des problèmes « d'économie publique » (Backhouse, 2005). Une nouvelle révolution consiste à intégrer dans une approche théorique deux domaines d'études traditionnellement séparés : la science économique et la science politique (Lepage, 1978, p.37).

Le choix public est un mouvement scientifique dont les origines remontent aux efforts entrepris dans les années 1950 pour élargir l'application de la méthodologie économique (utilisation des modèles économiques) ; de la science politique (étude comparée des systèmes de vote) ; de la sociologie (examen des logiques de comportement) ; et de la réflexion philosophique (recherches sur les fondements logiques de la notion de « liberté »). Il représente l'essor récent de la théorie économique vers des domaines qui lui étaient étrangers jusqu'à présent (Lepage, 1978, p. 39).

Parmi les théories abordées figurent : la guerre ; l'éducation ainsi que son lien avec la migration interne ; le rôle du marché dans la transplantation des organes ; la maladie mentale ; l'environnement ; le logement ; les déterminants de l'assistance sociale ; etc.

2. L'école du choix public et les mouvements sociaux

Dans l'analyse des phénomènes des comportements collectifs, les économistes ont ignoré celui de manifestation. Les années 1960 ont connu une escalade de la violence des manifestations. Durant cette période, un grand nombre d'émeutes bouleversent les États-Unis et une grande partie du monde occidental. Celles-ci sont déclenchées par l'opposition populaire à la guerre du Vietnam et la sympathie généralisée pour le mouvement émergent des droits civiques (Myres, 1997).

Les agitations aux États unis ont été caractérisées par une contestation multiforme de l'ordre établi, au nom des valeurs démocratiques, égalitaires ou libertaires. Ce qu'il appelait le mouvement (1960-1972) a été fait de catégories sociales hétérogènes, définies par leurs appartenances ethniques : noirs, indiens, mexicains, américains... par leur rôle social ou leur statut professionnel : étudiants, professeurs, chercheurs, écrivains, etc. (Bacharan, 1994).

Le mouvement débute le 4 février 1960 à Gunsboro (Caroline du Nord), lorsque quatre étudiants noirs victimes de ségrégation improvisent un sit-in dans un supermarché « WoolWorth ». Ce sit-in réitéré les jours suivants sera suivi de multiples manifestations du même genre dans les États du sud, stimulés par ce mouvement pour les droits civiques des noirs (1960-1964) (Bacharan, 1994).

Les étés 1966 et 1967 voient l'embrasement de nombreux ghettos dans plus d'une centaine de grandes villes à travers le pays. A Newark dans le New Jersey, les émeutes font plus de vingt morts en juillet 1967, et la ville de Detroit brûle durant six jours faisant ainsi quarante-trois morts. Entre 1965 et 1968, 250 noirs périssent dans les émeutes qui font plus de 8000 blessés. Cette révolte regroupe des personnes de tout âge, de toutes conditions, mais elle n'a rien d'une insurrection concertée ou d'une révolution anticapitaliste. Il s'agissait d'un mouvement spontané, non encadré résultant d'un ras-le bol populaire contrairement aux autres mouvements sociaux de type féministe ou mouvement étudiant qui reposent sur une base idéologique (Trèpère, 2015).

Les médias se voient pour la première fois couvrir les revendications sociales accentuant ainsi leur caractère dramatique (Fleury, 2009).

Comme Downs qui s'était intéressé au problème de la ségrégation urbaine dans son article « Alternative Futures for the American Ghetto » en 1970, Buchanan à son tour s'intéressa à ce type de question lorsqu'il fut personnellement confronté au problème sur le campus d'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) au milieu des années 1960. À cette époque l'université fut le théâtre de nombreuses manifestations contre la guerre au Vietnam et la marginalisation des noirs (Trèpère, 2015).

Plus de 14000 hommes de la garde nationale sont envoyés pour quadriller le quartier. Après six jours, on dénombre 34 morts, 900 blessés et plus de 4000 arrestations ainsi que 30 millions de dollars de dégâts (Trèpère, 2015).

S'appuyant sur les outils de la théorie économique, Buchanan a eu l'occasion de démontrer les conséquences de la montée des violences à l'université dans son article « Violence, Law and Equilibrium in the University » en 1971. Il explorait les différentes réactions individuelles suite à une escalade soudaine de violence.

Les événements de la fin des années 1960 orientent l'agenda de la production théorique du choix public, sur une analyse approfondie des phénomènes sociaux.

Il s'avère que, Tullock mûri intellectuellement au cours de ces années en raison de son association avec le centre Jefferson Thomas à l'Université de Virginie et sa collaboration avec le lauréat du prix Nobel Buchanan.

Un groupe d'économistes (Irlande, 1967 ; Leites & Wolf Jr, 1970 ; Tullock, 1971) ont utilisé la théorie économique pour analyser la révolution. Ils décrivent la révolution comme « Un soulèvement d'une coalition de personnes, principalement non-gouvernementale, qui tentent de renverser le gouvernement actuel ... ils soutiennent que la décision individuelle de participer à une révolution est motivée par un intérêt personnel et que les biens publics

ne sont que les effets secondaires d'une révolution réussie » (Cartwright et al., 1985, p. 265).

Suite à l'apparition de l'article « the By-Product Theory Of Revolution » en 1974, Tullock s'est distingué de ses prédécesseurs par l'emploi de la théorie des sous-produits dans son analyse économique de la révolution. L'aspect important de cette théorie est l'estimation individuelle de la probabilité d'acquisition du bien public. La logique de cette théorie sera présentée dans la section I du premier chapitre de ce travail. Cette théorie stipule que s'il existe un risque d'échec de la révolution, il serait rationnel pour un individu de ne pas y participer de peur d'être victime de lourdes sanctions infligées par le régime. De ce fait, au vu de ses gains et ses pertes, un individu agira en fonction de ses résultats : il participera si son gain est positif en cas d'une révolution réussie, sinon il ne prendra aucune mesure (Tuncer, 2010, p. 41).

C'est ainsi, que les théoriciens du choix rationnel s'intéressent à l'analyse des révolutions. Comme pour tous les autres domaines de la science économique, la révolution est devenue un « sous-produit du comportement des individus qui décident de leur participation sur la base de considérations purement privées » (Lafay, 1989, p. 31).

A l'issue de cette distinction, de nombreux économistes ont traité la révolution comme un « bien public » dont il est nécessaire d'examiner le processus de production, son mode de distribution et sa consommation (Lafay, 1989). D'après Lafay, les théoriciens du choix public ont été convaincu de la nécessité d'exploiter de nouveaux sujets politiques autre que la démocratie, d'où l'intérêt porté à l'analyse économique de la révolution.

En sollicitant les attributs de la science économique, la littérature développée sur les révolutions, a proposé un échantillon diversifié de modèles et méthodes de prédiction de déclenchement. Grossman (1991) a utilisé la théorie des jeux dans son examen de la révolution. Il l'a considéré comme un conflit entre les familles paysannes et le dirigeant d'un régime actuel suite au problème de droits de propriété et de fiscalité excessive. L'objectif du dirigeant est de maximiser son revenu net, autrement dit, d'optimiser le bénéfice net attendu par sa clientèle.

D'un autre côté, la famille paysanne (agent représentatif) réagit aux décisions prises par le dirigeant politique en procédant à une répartition de leur temps dans trois activités principales et concurrentielles : la production, l'armée et la révolution.

Ainsi, l'objectif des paysans est de maximiser leurs revenus en cas de révolution réussie. L'interaction entre le dirigeant et l'agent génère un équilibre d'allocation du temps de travail entre les différentes activités et la redistribution du revenu net.

Cet équilibre est une solution non coopérative d'un jeu à un coup entre le dirigeant et les paysans. Grossman a tenté de révéler dans ce modèle, comment la répartition à la fois du temps et du revenu dépend des paramètres « Technologiques » régissant la production d'une insurrection (p. 915).

Dans ce modèle, Grossman a proposé un timing des actions comme celui d'un modèle principal-agent. Tout d'abord, le principal (le dirigeant) annonce ses mesures politiques. Ensuite, l'agent (la famille paysanne) réagit face à ces mesures. Ainsi, le principal, suite à l'action de l'agent, choisira les instruments politiques efficaces pour faire face à une tentative d'insurrection (p. 914).

Les économistes ont su analyser les révolutions, et donc, franchir l'étape de la compréhension vers l'étape de diagnostic général du sujet (Morris Silver, 1974; John Roemer, 1985; Timur Kuran, 1989; Weede & Muller, 1998).

De nombreuses études ont marqué l'évolution de la discipline avec l'apparition d'une nouvelle forme d'approche analytique inspirée de la théorie des jeux.

Roemer par exemple, a formulé la révolution comme un jeu stratégique à deux joueurs : les détenteurs du pouvoir qu'on nomme le Tsar (le dirigeant) et de l'autre côté il y a les manifestants qu'on appelle les LÉNINISTES (les leaders révolutionnaires). Pour que les prises de décisions soient optimales, l'auteur a supposé que les deux joueurs n'ont pas d'idéologie. Chacun des joueurs cherche l'appui de la population. Le gain est la probabilité de réaliser une révolution sociale. Ce que les Léninistes essaient de maximiser alors que le TZAR a intérêt à minimiser le risque.

La dynamique de la théorie des jeux est utilisée également dans les travaux d'Acemoglu et al (2000a, 2000b, 2001a, 2001b, 2002). Ces auteurs ont examiné l'effet de l'inégalité de distribution de la richesse entre les élites riches et les citoyens pauvres sur le déclenchement d'un mouvement révolutionnaire, et son impact sur le pouvoir en place.

L'idée principale annoncée par, Acemoglu et al est que la hausse de l'inégalité dans une société à deux conséquences : soit elle augmente la probabilité d'une révolution, soit le gouvernement prendra conscience du risque d'un tel déséquilibre, et fera des concessions à long terme en redistribuant les revenus.

Par ailleurs, Tullock (1971) a examiné le comportement individuel face à l'engagement révolutionnaire. En se basant sur la méthode décisionnelle, il a montré que les individus sont motivés par le gain et/ou avantage personnel (Voir aussi les modèles de Silver (1974), Grossman & Hart (1982), Mueller (1979), Gupta & Singh (1992) et Olsson-Yaouzis (2012) inspiré des travaux de Josephson & Wärneryd (2008) sur la même

thématique). D'autre part, Tullock a constaté une divergence entre les récits décrits dans la littérature sur les révolutions, et entre le déroulement réel d'une révolution. Bien que la propagande et la prévision mettent souvent l'accent sur l'effet des biens publics, comme le patriotisme, l'honneur, etc. L'auteur, lui, a attiré l'attention sur les motivations réelles des individus qui sont plutôt des avantages privés.

Pour Tullock et selon la théorie de l'avantage privé de la révolution, la partie des bénéfices de la révolution la plus grande revient aux personnes les plus susceptibles de se trouver à la tête du nouveau gouvernement, généralement les leaders du groupe révolutionnaire. Ils ont le gain actualisé le plus élevé et le coût le plus faible.

Il a démontré que les arguments, selon lesquels, les révolutions sont effectuées par des personnes qui souhaitent obtenir un avantage personnel et à produire les biens communs publics, semblent forts.

Cependant, le plus important dans l'analyse formelle de Tullock est la nécessité de réorienter le programme de recherche sur la révolution. Les avantages communs du bien public sur la théorie sous-produit de la révolution se concentrent plus sur les incitations sélectives (Tullock, 1974).

Cartwright et al (1985) se sont inspirés de la méthode « d'analyse Tobit » de McDonald & Moffitt (1980), afin d'identifier les variables économiques susceptibles d'augmenter la probabilité d'une révolution. Contrairement à l'analyse formelle de Tullock (1971) les auteurs vont tester certaines variables indépendantes à partir d'un échantillon formé de 54 pays d'Asie et d'Afrique au lieu de prendre comme référence un pays fictif (La RURITANIA).

Le modèle proposé par Palfrey & Rosenthal (1984) se distingue par leur méthode d'analyse. Elle repose sur la théorie des jeux évolutionnistes, qui est une branche singulière de la théorie des jeux. Contrairement aux jeux classiques, elle a l'avantage d'éviter le problème majeur qui caractérise l'action collective, précisément le comportement rationnel, est la nécessité d'anticiper les actions des autres joueurs.

Par mesure d'oppression, les auteurs font référence à la politique de représailles exercée par le régime contre les groupes révolutionnaires et aux coûts que le pouvoir en place est prêt à infliger aux participants. Le modèle décrit un jeu discret de fourniture de biens publics, auquel chaque membre d'un groupe révolutionnaire va bénéficier de ces avantages si la révolution est couronnée de succès (voir aussi Josephson & Wärneryd, 2008 ; Olsson-Yaouzis, 2012).

Kuran (1989) s'appuyait sur le modèle de seuil pour expliquer l'origine de son déclenchement inopiné. Le modèle de Kuran montre que, pour certaines configurations, il existe un seuil au-delà duquel les prévisions de succès de la révolution sont rapidement atteintes : le passage à l'opposition d'un individu supplémentaire augmente le « sentiment collectif » en faveur de la révolution. Il est à noter que cette notion de seuil a été étudiée dans un modèle de Yin (1998). Kuran a constaté que, la qualité de « leadership révolutionnaire » c'est-à-dire sa capacité à faire douter de « l'inévitabilité du statu quo » et à « modeler les préférences privées de la population » devient un facteur essentiel au déclenchement d'une révolution. Cette approche a permis de prédire le déclenchement du processus révolutionnaire.

La familiarité de Tullock avec la théorie des jeux a porté ses fruits dans son livre intitulé le « Dilemme social » (Tullock, 1974), qui est l'une des principales contributions sur les sources de conflits entre les individus et groupes d'individus.

Dans ce volume initialement autoédité, Tullock fixait pour tâche de comprendre les coûts et les avantages auxquels sont confrontés les individus dans le choix entre rejoindre une rébellion contre un régime en exercice; rester fidèle au gouvernement en place et soutenir activement ce régime et adopter le comportement de passer clandestin ou encore un « free-rider » (Tullock, 1974).

C'est dans le contexte d'une économie réformatrice que des nouvelles perspectives s'ajoutent au domaine d'étude de la science économique, notamment, les mouvements sociaux et plus précisément les révolutions qui seraient le fondement de nos recherches.

L'approche suggérée par Tullock (1974) définit la rébellion comme une décision économique des acteurs rationnels distincts, conformément à l'approche méthodologique individualiste de VPE (Virginian Political Economy) à l'analyse de l'action collective. Selon Tullock, si une révolution réussit à renverser le statu quo, les rebelles, en particulier ceux qui rejoignent le groupe dès le début du mouvement de mobilisation, se partageront de manière disproportionnée les gains de la victoire. D'autre part, les rebelles font face à des représailles, ou une exécution, si la rébellion échoue.

Les spectateurs « innocents » quant à eux, peuvent au pire, être victimes de dommages collatéraux ou, au mieux, ne voir aucun changement dans leur situation économique ou politique avant la révolution.

3. Étude théorique de la révolution

Avant d'entamer une analyse économique de la révolution, il serait utile de se renseigner sur la signification du terme révolution à travers une lecture rapide des définitions attribuées à ce phénomène.

Sous le terme révolution, nous entendons une succession d'événements qui aboutissent généralement à la naissance d'un nouvel État ou régime. Comme l'indiquait Françoise Daucé (2008) « la révolution suppose la rupture, le changement radical de régime, le renouvellement des idées et des personnes » (p. 6). Les révolutions françaises, par exemple, étaient définies comme une succession d'épisodes (1789 à 1799) et qui prenaient fin avec l'établissement de la deuxième république en 1848 et l'effondrement de la Monarchie (Aprile, 2000). Un siècle plus tard, l'Europe de l'Est est secouée par une vague de mouvement révolutionnaire s'étalant de la Pologne à la Bulgarie. Ces révolutions ont entamé le processus de démocratisation du « glacis soviétique » (Rupnik, 1990) après la chute du Mur de Berlin.

Au départ, le thème de la révolution renaît en sociologie, et la littérature lui a consacré de vastes travaux de recherche. Abraham Kaplan (1950) présentent une subtilité additionnelle dans la classification de la révolution, par l'introduction d'une typologie de trois catégories. Ils différencient les révolutions de palais, les révolutions politiques et les révolutions sociales (p. 252).

Par son analyse empirique Brinton (1952) distinguent le coup d'État qui est un remplacement d'une élite par une autre, et la révolution qui est accompagné de facteurs sociaux et de changements politiques et économiques (pp. 3-4).

Baechler (1972) désigne par révolution la rupture du système politique en place. Il entend par là « une situation caractérisée par la rupture de la légalité, la prise du pouvoir par une minorité appuyée par les masses, l'exaltation collective et des visées millénaristes » (p. 300).

Récemment cette notion de rupture a été reprise par Bozarslan & Demelemestre (2016) qui sont parvenus à définir d'une manière précise et générale la révolution dans leur ouvrage « Qu'est-ce que la révolution ? » « Une révolution est d'abord un événement-rupture qui bouleverse l'ordre des choses, change qualitativement le réel pour engendrer un nouveau régime de subjectivité, autrement dit un ensemble de dispositifs cognitifs et émotionnels inédits tissé autant d'un sentiment d'urgence que de l'interprétation de l'expérience en cours comme le début d'une ère entièrement nouvelle, sans lien aucun avec la société, voir l'humanité ancienne. Elle est ensuite, cet espace-temps extrêmement

concentré qui, malgré le choc initial ressenti par les anciens détenteurs du pouvoir et dans les rangs des foules contestataires mises en branle, invente rapidement sa propre grammaire politique, définit « Ses amis et ses ennemis » impose la tyrannie du présent, laquelle domine l'espace et le temps dans sa totalité. Pour une période courte ou longue, elle devient le seul cadre à partir duquel on peut charger le passé d'un sens et se projeter dans l'avenir en des termes inédits.

Tocqueville (1856) employait une approche plus empirique au problème de la révolution, et il l'a défini comme un renversement légal entrepris par des élites, suivi d'une période intense de changement politique, sociale et économique (p. 8).

La définition de la révolution prend d'autre perspective, avec l'usage des classes par Samuel Huntington (1962) dans laquelle quatre catégories sont énumérées : la guerre interne, le coup d'État révolutionnaire, le coup d'État de la réforme, et la révolution de palais (pp. 23-24).

L'utilisation de Huntington du concept de « guerre interne » diffère du sens attribué à ce concept dans les études antérieures (Rosenau, 1964). Le terme révolution de masse sera substitué à la guerre interne utilisée par Huntington dans les travaux de Rosenau.

La révolution de Kamel Atatürk en Turquie, par exemple, illustre ce que Huntington pourrait appeler un coup d'État révolutionnaire, alors que le coup d'État en Argentine de 1955 pourrait être classé comme un coup d'État de réforme. La principale différence entre les deux formes est dans le degré de changement initié dans la structure de l'autorité politique.

Les « jeunes turcs » ont mis en œuvre une révision complète de l'autorité politique qui a conduit à l'effondrement de l'empire Ottoman et l'établissement d'une république. Contrairement à la révolte contre Peron, qui a donné lieu à un mouvement de contestation suite à sa mauvaise gestion de l'économie et le mécontentement des principales forces politiques, comme l'église catholique romaine. Une révolte s'est déclenchée contre ce qui est devenu un dirigeant oppressif (Tanter & Midlarsky, 1967).

Une autre approche proposée par Deutsh (1964) met l'accent sur le degré de participation de masse dans une révolution, ainsi que sa durée, qui peut être essentielle pour décrire l'expérience révolutionnaire. Selon Deutsh le nombre de personnes tuées pendant et après la révolution peut être une mesure d'intensité (pp. 102-104).

D'après Tanter & Midlarsky les formes de révolutions diffèrent selon les intentions des insurgés. Si les insurgés défendent une idéologie particulière, ils peuvent modifier la structure de la société pour atteindre leurs objectifs. Par contre, si les insurgés n'ont pas

d'idéologie, ils peuvent remplacer le statu quo sans recourir à des changements dans la structure de la société.

Pour Tanter & Midlarsky, la révolution est lorsqu'un groupe d'insurgés défie illégalement et/ou de force l'élite gouvernementale, pour occuper le rôle dans la structure de l'autorité politique. Une révolution réussie est lorsque les insurgés sont finalement en mesure d'occuper un des rôles principaux dans la structure de l'autorité politique. Les changements dans le personnel de l'élite gouvernementale sont souvent la condition préalable à l'existence de la révolution.

La révolution comme elle est définie se caractérise par son objectif ultime (le renversement du régime en place) et l'instauration de nouvelles bases structurelles régissant la société. La lutte est généralement non violente.

Pourtant, dans certaines littératures sur les révolutions, des auteurs comme Diana Russell (1974) et Charles Tilly (1978) partagent l'idée selon laquelle, le recours à la violence ne désapprouve pas l'action révolutionnaire. Au contraire, si la lutte contre le pouvoir en place atteint son objectif et réussit à changer significativement la société, on peut alors parler de révolution (Tarik Tazdait, 2008, p.10)

Une ligne de démarcation a été établie par Teda Skocpol (1979) en distinguant les révolutions des rébellions. Dans ce sens, Skocpol a supposé que les rébellions ne conduisent pas à des transformations structurelles même si elles concernent « la révolte des classes inférieures » (p. 4). Dans ses travaux, elle a jugé nécessaire de dissocier « les révolutions sociales manquées » qui ne produisent pas « des transformations rapides et fondamentales » malgré qu'il implique une « révolte de classe et d'éthique » (p. 33).

John Walthon (1984) trouvait la définition de Skocpol trop limitative, notamment l'exclusion des « révoltes nationales ». Pourtant, selon Walthon, cette catégorie de révolte a entraîné des profonds changements, malgré la défaite des rebelles (La violencia en Colombie [1949-1958], rébellions des Huk aux Philippines [1946-1956] et la révolte de Mau Mau dans le Kenya colonial [1952-1956]).

La singularité des « révoltes nationales » d'après Walthon, est qu'elles possèdent les mêmes causes que les révolutions réussies et aboutissent, souvent, aux mêmes résultats en favorisant des changements capitaux de la société et de l'État. (Tazdait et al, 2008, p.11)

Néanmoins, certaines révolutions se caractérisent par leur nouveauté et l'effet de surprise lors de leurs apparitions. De ce fait, elles ont été difficiles à anticiper.

Deux situations révolutionnaires ont fait l'objet de nombreuses recherches de la part de Kuran (1989, 1991) : la révolution Russe, qui a conduit en février 1917 au renversement

spontané du régime « tsariste », et la révolution Iranienne de 1979, qui a secoué l'État impérial d'Iran et transformée l'Iran en république Islamique.

Notons également, que la révolution en tant que mouvement de protestation se différencie de la transition. Certes « En 1917, la révolution a été généralement qualifiée de « révolution prolétarienne », en 1989 les révolutions sont devenues « démocratiques » » a précisé Daucé (p. 6).

Le changement politique pour certains auteurs peut être légal ou illégal (Kotowski, 1984). Autrement dit lorsque le changement est non violent il est légal sinon il peut être aussi bien violent que non violent (Tarik Tazdait, 2008, p.16) à travers la désobéissance civile.

Zimmermann (1990) insère cette idée d'illégalité dans sa définition de la révolution « une révolution est le renversement réussi de l'élite dominante par une nouvelle élite qui, après s'être emparée du pouvoir [...] change fondamentalement la structure sociale et par là même aussi la structure d'autorité » (p. 39).

Goldstone (2001) définissait la révolution comme étant « un effort capital pour transformer les institutions politiques et les justifications de l'autorité politique dans une société, accompagné d'une mobilisation de masse formelle ou informelle, et d'actions non institutionnalisées qui compromettent les autorités existantes » (p. 142).

4. Le goût à la révolte

Suite à un sondage effectué sur 130 000 personnes vivant dans 61 pays entre 1980 et 1997, MacCulloch (2003) a constaté l'existence d'un profil type révolutionnaire : une personne vivant dans un pays qui perd un degré de liberté sur une échelle de 1 à 3 (ce qui correspond à un décalage entre un pays « libre » comme les États-Unis d'Amérique et un pays « partiellement libre » comme la Turquie) observe sa probabilité à soutenir une action révolutionnaire augmentée de 3.2%. Être marié ou veuf ou plus de 25 ans réduit la volonté à rejoindre une révolution. Les hommes ont plus de goût à la révolte que les femmes. Une politique qui favorise la réduction de l'inégalité diminue le soutien à la révolte. Être au chômage augmente considérablement la volonté d'un individu à participer à un mouvement révolutionnaire (pp. 2-26).

Toutefois, une indemnité élevée de chômage a tendance à réduire la probabilité de soutenir une révolution (MacCulloch, 2004, p. 840). S'interrogeant sur l'effet de la religion sur l'envie de se révolter, MacCulloch a constaté qu'« être musulman dans un pays « libre » n'a pas presque aucun effet sur la probabilité de soutenir une révolte par rapport à une

personne « non religieuse » [...]. Cependant, être musulman dans un pays « non libre » augmente cette probabilité de 12.6% en comparaison à un « non religieux » » (p. 20).

Selon MacCulloch « les musulmans ont un niveau supérieur de préférence à la révolte que les chrétiens » (p. 21).

MacCulloch (2004) a trouvé une corrélation significativement négative entre le produit intérieur brut par habitant (PIB/H) et le goût à la révolte « une augmentation du PIB par habitant de 1600\$ (en 2001) diminue la probabilité de soutenir la révolution de 2,4%, ce qui représente 41% de supporters en moins (i.e. Une diminution de 5,8% à 3,5% de la population européenne) » (p. 843).

5. Les causes de la révolution

Étant donné le pouvoir attribué à la révolution de modifier le sort de la société et des individus, de nombreux auteurs ont essayé de comprendre, expliquer et prévoir ce phénomène (Olsson-Yaouzis, 2010, p. 497).

Dans le célèbre ouvrage de Skocpol « States and Social Revolution », inspiré des idées avancées par Moore (1966) et Wolf (1969) dans leurs travaux sur les révolutions Russe- Française et Chinoise, elle a soutenu l'idée selon laquelle les paysans sont toujours dans une situation révolutionnaire et subissent en permanence une marginalisation économique, politique et culturelle.

Une révolution paysanne selon Skocpol, ne nécessite pas une volonté subjective des paysans mais une maturité objective des conditions (pp. 34-40). Son analyse se distingue par l'utilisation de l'approche structurelle des révolutions, qui rejette complètement l'importance de stratégie de masse, des incitations pécuniaires et l'effet de surprise sur le déclenchement d'une révolution. D'après Skocpol, les grandes révolutions telles que les révolutions Russe, Française ou Chinoise ont toutes un dénominateur en commun qui est l'affaiblissement dans la structure de l'État.

Cette approche minimise le rôle joué par l'individu dans la révolution. Tout seul, l'individu n'est pas en mesure de renverser une tendance structurelle, en revanche, il est capable de déterminer sa place une fois la situation est rétablie (Berejikian, 1992, p. 648). Les vraies révolutions sociales selon Skocpol sont le fruit d'une « transformation rapide et fondamentale dans les structures de l'État et des classes d'une société, accompagnée, et en partie réalisées par la révolte des classes issues des bas –fonds de la société » (pp. 4-33).

Malgré les différentes déclinaisons dans l'étude et l'explication des révolutions apportées par l'analyse sociologique, la compréhension de l'émergence des révolutions

reste superflue. Comme l'avait expliqué Bennani-Chraïbi & Fillieule (2012) « elles sont beaucoup moins prolixes sur les situations révolutionnaires elles-mêmes, que leurs propriétés et les processus qui y conduisent » (p. 768).

Ce n'est d'ailleurs qu'avec les travaux « *The Rationale of Revolt* » d'Ireland (1967) et « *Rebellion and Authority* » de Leites & Wolf Jr (1970) que la science économique a traité la révolution en appliquant sa méthodologie individualiste¹. L'approche individualiste est la branche principale de l'analyse économique des révolutions qui donne plus d'importance à l'intérêt personnel dans la mobilisation sociale, qu'à l'hypothèse structurelle.

Un consensus général a été établi sur l'idée que les révolutions surviennent lorsque les conditions économiques, politiques et sociales s'améliorent (Coleman 1990, p. 472). Ceci est observé par exemple pendant la première révolution française de 1789, qui s'est produite au moment où la situation des paysans s'améliorait. Le renversement du Shah en Iran en 1979, survient aussi, pendant une période de prospérité économique (Tuncer, 2010, p. 40).

Silver (1974) a suggéré que l'un des facteurs qui peut augmenter la probabilité d'un succès révolutionnaire est l'état actuel de l'économie. Il souligne que le mécontentement de la population concernant les conditions économiques augmente l'hostilité envers le gouvernement et incite à la participation au mouvement révolutionnaire. A titre d'exemple, Silver se réfère à la question de l'imposition excessive juste avant la révolution américaine.

En revanche, Coleman qui s'inspirait de la théorie de « la courbe en J » de Davies (1962) et de la théorie de « frustration » de Gurr (1970), constate que les révolutions sont susceptibles de se produire lors de périodes prolongées d'amélioration en matière de développement économique et social. Selon Coleman « l'amélioration des conditions augmente les chances de succès des révolutionnaires aux yeux des masses » (pp. 480-481).

Partant d'une analyse empirique sur 110 pays entre 1960 et 1992, Gasiorowski & Power (1998) ont établi un lien entre l'inflation la croissance économique et le mouvement révolutionnaire. D'après lui « une inflation élevée et une croissance économique lente ou négative nuisent le niveau de vie, en particulier chez les pauvres des zones urbaines et la classe moyenne. Le niveau d'insatisfaction augmente et pourrait conduire à des manifestations, grèves... et d'autres formes d'instabilités, et si les conditions économiques ne s'améliorent pas, cette instabilité peut se transformer en action révolutionnaire qui entraînera le renversement du gouvernement » (pp. 3-4).

¹ La méthodologie individualiste essaie d'expliquer les raisons qui rendent des individus susceptibles à participer à un mouvement révolutionnaire.

Pourtant, MacCulloch (2003) a constaté qu'un taux élevé à la fois du chômage et d'inflation a un effet positif mais insignifiant pour participer à une révolution.

Des études ont montré l'existence d'un lien entre la croissance économique et la révolution. D'après Knutsen (2012) « la croissance économique à court terme affecte négativement la probabilité de déclencher une révolution réussie, en revanche la croissance à long terme, réduit la probabilité d'entreprendre une révolution réussie, si le revenu provenait du pétrole et du gaz » (p. 4).

À l'instar de MacCulloch, Knutsen a conclu que « l'augmentation des revenus accroît à la fois le goût à la démocratie et le dégoût de la révolte [...]. La croissance du revenu augmente probablement les ressources contrôlées par le gouvernement, augmentant ainsi les gains attendus d'une action révolutionnaire et l'instauration d'un régime plus favorable » (p.4).

Knutsen a constaté que les revenus qui proviennent du pétrole sont faciles à monopoliser et à contrôler. Selon lui « les régimes peuvent affaiblir l'opposition interne par de multiples mécanismes, tels que l'investissement dans des moyens de répressions (achats d'armes, augmenter le nombre de policiers...) » (p. 5). Une économie riche selon Kennedy (2010) a un effet positif sur la stabilité et la longévité d'un régime dictatorial.

D'autres facteurs cités dans la littérature mettent en évidence l'impact du développement économique sur le déclenchement d'un mouvement révolutionnaire. L'évolution de l'urbanisation et l'industrialisation au détriment de l'agriculture (North, 1990 ; Maddison et al., 2007) ont affaibli relativement la richesse. Ainsi, les soulèvements révolutionnaires déclenchés en Europe entre 1848 et 1849 sont le résultat d'une mauvaise année de récolte et de crise (Voros, 2010). Ce qui devrait confirmer les arguments avancés par la « théorie de la modernisation » selon laquelle plus le revenu est élevé plus les conditions sont favorables au déclenchement d'une révolution dans une autocratie (Lipset, 1959 ; Inglehart & Welzel, 2010).

Cependant, la classe ouvrière se sent menacée ce qui augmente le risque d'une action révolutionnaire contre les régimes oligarchiques et monarchiques d'après Knutsen. Cet argument confirme la théorie Marxiste sur les révolutions qui stipule qu'une exploitation économique enracinée dans le capitalisme, crée, sans doute, des conflits de classe et des actions révolutionnaires (Marx, 1970).

Moore (1966) rejoint à cette idée et suppose que la modernisation économique peut altérer la stabilité d'un régime et dans certain type de régime dictatoriaux, elle provoque leur chute.

Toutefois, la crise économique peut augmenter le risque d'activité révolutionnaire. En suivant la logique de Gurr, la crise économique entraîne la frustration et la colère dans la population et risque de déclencher un mouvement de protestation qui se solde par une révolution.

Pour certains auteurs, la légitimité d'un régime dépend largement de ses performances économiques. Une crise économique peut donc nuire gravement à sa crédibilité, augmentant ainsi le risque de révolution (Knutsen, 2014 ; Spagat et al., 2000).

Les effets imprévisibles des crises économiques datent au moins de Tocqueville (1805-1859) qui soutenait l'idée selon laquelle le changement de régime est souvent le résultat d'une crise économique. Haggard & Kaufman (1993) se rejoignent à Tocqueville en observant une relation entre les crises économiques et les troubles populaires (p.26). Selon Lars Petter Berg (2013), « les pays qui vivent une crise économique sont vulnérables aux menaces révolutionnaires, et finissent par être renversés » (p. 38).

Plusieurs transitions démocratiques, selon Lars Petter Berg, ont émergé en Afrique subsaharienne suite aux crises économiques, comme au Benin (1991), au Mali (1992), à Madagascar (1993), à la République Centre africaine (1993).

L'étude faite par Ponticelli & Voth (2011) sur des pays européens entre 1919 et 2009, montre que l'austérité budgétaire et la réduction des dépenses sociales, sont des indicateurs performants des émeutes, manifestations anti-gouvernementales...et même des révolutions.

Par ailleurs, le chômage a été avancé dans certaines recherches comme l'un des facteurs qui a contribué aux soulèvements populaires dans le monde arabe entre 2010 et 2011. A. Andrea et al (2012) a constaté que « l'insatisfaction juvénile a été considéré comme l'une des causes les plus pertinents du printemps arabe » (p. 8). (Voir aussi FMI, 2011 ; Sika, 2012).

En examinant les travaux sur les révolutions, il est difficile de lui attribuer uniquement des causes économiques. Les caractéristiques socio-économiques ont contribué aussi au déclenchement des mouvements révolutionnaires. Cependant, des études indiquent que les pays dont la structure démographique est très jeune, sont les plus susceptibles de vivre des épisodes d'émeutes, de violence politique et de conflits civils (Ansani & Daniele, 2012, p.10).

Leahy et al (2007) a constaté que durant la période allant 1970 à 1999 « 80% de tous les conflits civils (qui ont causé au moins 25 morts) ont eu lieux dans des pays où 60% ou plus de sa population avait moins de 30 ans » (p. 96).

Dans l'hypothèse de causalité entre la structure démographique et le régime, Cincotta (2008) a constaté, d'après une étude élaborée depuis les années 1970, que « les pays ayant une forte proportion de jeunes adultes (15-29 ans) et une croissance rapide de la proportion de ceux qui entrent dans la vie active, ont été les plus exposés à perdre les acquis de la démocratie que ceux dont la structure de leur population est plus mature [...] La transition démographique dans un pays influence son régime », il ajoute que « des démocraties ont émergé bien avant que la proportion de jeunes adultes ne diminue, c'est le cas de l'Équateur, des Fidji, la Malaisie, le Pakistan et le Venezuela » (p. 10).

Manifestement, l'âge médian de 25 ans, constitue une étape cruciale pour les États (Ansani & Daniele, 2012, p. 12). Ce qui peut être surprenant, est que Cincotta a prédit le changement de régime dans les pays du d'Afrique du Nord en 2009. Il a constaté que « la première région qui promet un changement vers la démocratie se situe en Afrique Méditerranéenne : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, qui n'ont toujours pas connu la démocratie ».

Un autre facteur traditionnellement associé au progrès social et qui menace la stabilité d'un régime est l'éducation. En effet, l'étude effectuée par Murkin et al (2011) sur un grand échantillon de pays entre 1870 et 2000, a conclu que « la véritable clé de la démocratisation réside dans deux forces fondamentales qui évoluent lentement, le revenu et l'éducation ».

Alors que le revenu par habitant était considéré, par de nombreux chercheurs, comme la cause principale des révolutions, Murkin et al ont attesté que l'enseignement primaire est un déterminant significatif de la démocratisation. Cette affirmation a été contredite dans les travaux d'Acemoglu et al (2005).

Le lien de causalité entre la révolution et les facteurs sociaux concernent également l'inégalité. Comme l'ont supposé Acemoglu & Robinson (2000b ; 2006), les manifestations liées à l'inégalité peuvent entraîner des révolutions. Ils ont affirmé que « les pauvres représentent une menace révolutionnaire explicite surtout en période de crise » (p. 939).

Dans les travaux de thèse de Lars Petter Berg (2013) sur les inégalités et la démocratisation, il a contesté les arguments avancés par Acemoglu & Robinson sur l'effet positif de la distribution inégale des revenus sur la démocratisation. Selon lui l'inégalité ne semble pas être un facteur déterminant des transitions démocratiques. Autrement dit, « des niveaux d'inégalité plus élevés n'ont pas d'impact réel sur la probabilité d'une transition démocratique » (p.12).

Par ailleurs, Levine & Renelt (1992) ont constaté que les indices de révolutions et des coups d'État ne sont pas corrélés à la croissance économique, bien qu'ils soient significativement et négativement corrélés aux taux d'investissement privé » (p. 701).

Les nouvelles vagues de révolutions qui ont ébranlé le monde arabe, ont permis de soulever d'autres facteurs déterminants des révolutions. Les inégalités, la corruption, les sources d'enrichissement illégales, expliquent en partie les mouvements de contestations observés dans plusieurs pays arabes.

Comme l'ont souligné LeTallec et al (2011) « Ces États figurent parmi les plus inégalitaires en termes de ressources par habitant et les moins transparents sur l'indice de la corruption établi chaque année par l'agence 'transparency international' ».

Quant à Ayeb (2011), il a affirmé dans son article « Social and political geography of the Tunisian revolution : The alfa grass revolution » que les pays qui imposent des restrictions sur les libertés d'expression, où les citoyens ne peuvent ni débattre ni participer à des questions politiques, se trouvent confronter à une montée de protestations populaires en vue de changements politiques » (p. 469).

Bien que cet argument ait été développé par Thomas Irwin Emerson dans son livre sur la relation entre la liberté d'expression et la démocratie en 1970, ce rapport est encore d'actualité. La théorie proposée par Thomas est qu'il « existe un lien important entre la liberté d'expression et la stabilité d'un État. Cela dit, privé de leur liberté d'expression, les individus peuvent envisager une révolution. La liberté d'expression permet aux gens de discuter leurs problèmes et de critiquer les décisions gouvernementales » (p. 6).

Récemment, une série de révolutions démocratiques a balayé le monde arabe. Des masses humaines se sont réunies à travers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, exigeants le changement du régime autoritaire. En Égypte et en Tunisie, les anciens présidents ont été finalement contraint de quitter le pouvoir et dans certains cas le pays (Breg, 2013).

Comme dans l'Europe de l'Est deux décennies plus tôt, ces révolutions sont survenues par surprise pour de nombreux observateurs (Kuran, 1991 ; Morozov, 2011 ; Kamal Eldin, 2012 ; Knutsen, 2012 ; Breg, 2013).

Les soulèvements populaires dans certains pays du monde arabe ont commencé le mois de décembre 2010 en Tunisie. Avec le succès de protestation qui a entraîné le renversement du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali au pouvoir depuis 24 ans, des vagues de troubles se propagent en Algérie, Jordanie, Maroc, Arabie Saoudite, Bahreïn, Yémen, Égypte, et la Libye (Kamal Eldin, 2012, p. 185).

Bien que l'analyse des révolutions arabes ait fait couler beaucoup d'encre, les modèles explicatifs des causes de leurs déclenchements sont différenciées (Filiu, 2011; Doran, 2011).

Lors de la lecture des travaux sur les causes des révolutions, nous avons observé des ambiguïtés potentielles concernant les origines des révolutions. Dans ce contexte, Poussou (2004) a expliqué que « nous sommes beaucoup plus démunis quant à l'origine des révolutions, non pas que la bibliographie ne soit pas abondante, mais parce que les travaux directement consacrés à leur naissance ne sont pas excessivement nombreux, et parce que la question a été souvent abordée de manière insatisfaisante, sous l'angle des causes, elles-mêmes différenciées en causes profondes ou lointaine, causes proches et causes immédiates » (p. 895).

Cette diversification a approfondi le débat sur les caractéristiques des révolutions Arabe de 2011. Certains auteurs se focalisent sur la croissance économique, le taux de chômage et les crises économiques. Tandis que d'autres se concentrent sur l'impact des inégalités, de l'éducation et de la liberté d'expression sur le sort d'un régime politique.

Pourtant, la définition d'Anne Applebaum (2011) dans l'introduction de son article « The Arab Revolution of 2011 are more like Europe in 1848, not 1989 » a mis fin à toute problématique sur la nature des révolutions. Elle a suggéré que « chaque révolution doit être évaluée dans son propre contexte, chacune a eu un impact distinctif. Les révolutions se sont répandues d'un point à l'autre.

« Le drame de chaque révolution s'est déroulé séparément. Chacun avait ses propres héros, sa propre crise. Chacun exige donc son propre récit »² (Applebaum, 2011). A cet égard, et dans la continuité des recherches sur les causes des révolutions, nous allons examiner par le biais de cette thèse les caractéristiques et les facteurs déclencheurs de la révolution Tunisienne de l'hiver 2010-2011.

L'intérêt que nous portons à la révolution tunisienne vient du fait de sa particularité. Elle combine deux formes de révolution : les révolutions Iranienne et Russe (1979 et 1917) d'une part et les révolutions européennes (1848 et 1989) d'autre part. En effet, par sa « singularité » et par son « caractère inédit », expliquait Gherib (2012), la révolution tunisienne s'est distinguée par sa rapidité et sa vitesse de propagation. Il rajoute « singulière

² Applebaum, A. (2011). « The arab revolutions of 2011 are more like europe in 1848, not 1989 ». Disponible sur le site : (www.slate.com/articles/news_and_politics/foreigners/2011/02/every_revolution_is_different.html).

et inédite, en effet, par ce qu'elle a pris la forme d'une « révolution spontanée », soudaine, sans leadership ni encadrement politiques et/ou idéologiques » (p. 19).

Applebaum, quant à elle, a soutenu l'idée de la ressemblance entre les révolutions contemporaines et celles des siècles derniers. Selon elle « les soulèvements arabes de 2011 nous rappellent les révolutions européennes de 1848, compliquées et désordonnées » (Applebaum, 2011). Ces deux spécificités, selon elle, annoncent des transformations multidimensionnelles dans la structure des pays arabes qui ont connu la révolution : politique (corruption, liberté d'expression, autoritarisme, etc) ; économique (pauvreté, inégalité, chômage, etc) ; démographique (population jeune, faible taux de fécondité, etc) et technologique (mondialisation, Internet, réseaux sociaux, etc).

C'est précisément ce point de vue que nous adopterons afin d'examiner la révolution tunisienne, qui a suscité de nombreux récits sur les causes de son déclenchement.

Nous allons essayer de comprendre et décrypter les raisons pour lesquelles, la Tunisie a pu être le déclencheur d'un effet domino sur les autres pays.

6. La Tunisie, symbole des « révolutions arabes »

La communauté internationale a été unanime à saluer le courage du peuple tunisien d'avoir évincé un « tyran », au pouvoir depuis 24 ans. Personne n'avait prédit la chute du président Ben Ali, comme c'était le cas de la chute du mur de Berlin. L'autoritarisme « stable » qui caractérisait le régime tunisien (Camau & Geisser, 2003), consenti de génération en génération par la société tunisienne (Hibou, 2006), ne laisse imaginer son effondrement précipité.

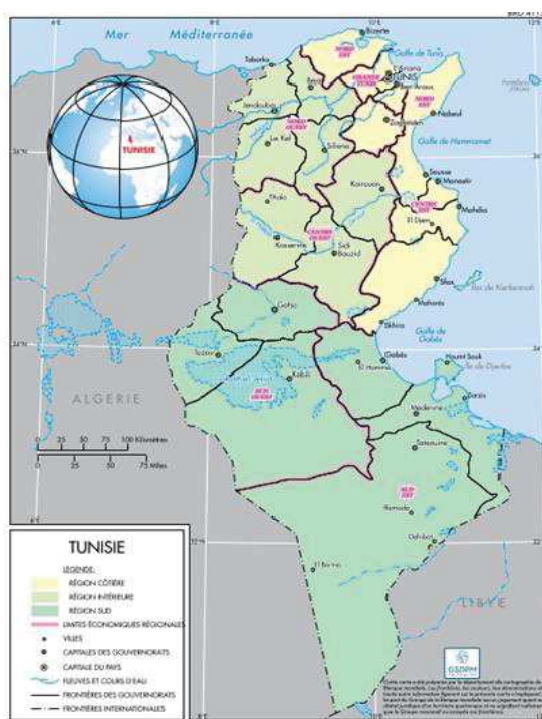
C'est dans la continuité et l'alignement de ce constat, que nous allons faire un petit détour historique pour décrypter la particularité de la Tunisie, qui a propagé les mouvements de protestations dans les autres pays arabes. Autrement dit, nous nous interrogerons sur les raisons qui ont fait de la Tunisie, le symbole des révolutions arabes en hiver 2010-2011. Nous allons chercher à identifier les traits de cette révolution, ainsi le décalage qui s'est, sans doute, formé entre les aspirations populaires et le régime autoritaire en place (Gherib, 2012).

Comme l'avaient décrit Chouikha & Éric (2015) dans leur ouvrage intitulé « L'histoire de la Tunisie depuis l'indépendance » et repris par Modica (2016) « La Tunisie est un pays à part dans le monde arabe, de par sa constitution, comme république laïque,

apportant aux femmes tunisiennes des droits sans aucune comparaison avec ce qui peut exister dans le monde arabo-musulman »³.

Elle est située en Afrique du Nord, entre l'Algérie et la Libye. D'après la banque mondiale (Group, W. B, et al 2012), la population tunisienne est de 10 835 873 et de majorité musulmane. La Tunisie a une structure démographique jeune (l'âge médian est de 31 ans) et instruite (le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 79.1%).

Sur le plan politique, la Tunisie est gouvernée par un régime répressif, corrompu et qui interdit toutes sortes de libertés. La situation démographique, économique et sociale de la Tunisie sera développée dans le chapitre 3 de ce travail. Christopher (2010) a écrit « la Tunisie reste un lieu profondément autoritaire [...] Le gouvernement viole régulièrement les droits collectifs et un large éventail de droits individuels » (p. 36).



Source : Banque mondiale 2014

Dès son indépendance, la Tunisie sous le règne du Président Habib Bourguiba⁴ et contrairement à ses voisins arabes, a fait de l'éducation et la santé sa priorité. Ainsi, il s'est engagé dans une politique moderniste et volontariste afin d'améliorer la situation des

³ Modica, B. (2016). « Larbi Chouikha - Éric Gobe : Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance ». Lacliothèque. Disponible sur le site : (<https://clio-cr.clionautes.org/histoire-de-la-tunisie-depuis-l-independance.html>)

⁴ Président de la république tunisienne de 1956 à 1987

femmes, lutter contre la pauvreté et combattre l'analphabétisme en élevant le niveau d'éducation de la population. Il a concédé aux femmes des droits inédits et sans équivalent dans le monde arabe, comme, l'abrogation de la polygamie.

Comme l'a précisé Zohair Ghenania (2011) « Les tunisiennes accèdent à un statut inédit dans le monde arabe, dépassant même celui des françaises dans certains domaines (avortement ne sera légalisé qu'en 1975 en France) ou de celui des Européennes, les tunisiennes ont obtenus le droit de vote en 1966 avant les suisses en 1971 ou les portugaises en 1975 ».

L'autre spécificité de la Tunisie tient du taux élevé de sa population instruite, en 2010 le taux d'alphabétisme de la population de 15 ans et plus est de 79.1% (en Égypte à la même période le taux est de 72%). Ce résultat traduit la réussite de la politique d'éducation généralisée promulgué par Bourguiba (UNDP, 2010)⁵.

Pourtant, la Tunisie a enregistré, à la veille de la révolution, le taux de chômage le plus élevé parmi sa population juvénile et diplômée. Le taux de chômage des jeunes diplômés avoisinait les 24% (Piot, 2013). Il faut noter aussi que, le combat mené par des militants des droits de l'homme et des activistes pour les droits des femmes contre la dictature a été amorcé depuis les années 1960, avant même l'accession de Ben Ali au pouvoir le 7 Novembre 1987. Les politiques de répression et les condamnations ont commencé avec le régime de Bourguiba. C'est pendant cette période que l'autoritarisme a marqué le climat politique en Tunisie. L'interdiction du multipartisme et la création en 1964 d'un parti unique, nommé Destourien, a marqué l'ascension de l'autoritarisme (Chouikha & Éric, 2015).

Ces caractéristiques tunisiennes ont manifestement contribué à la prise de conscience du peuple qui a inspiré à son tour d'autres pays à se révolter. La singularité de la révolution tunisienne a attisé la curiosité de plusieurs économistes qui ont tenté de rechercher les causes de son déclenchement. En effet, et depuis 2011, le sujet de recherche est au cœur de large débat portant sur ses origines.

Généralement, les études sur les causes des révolutions, actuellement les révolutions arabes, font appel à une variable « proxy » pour définir la variable dépendante dans leur modèle : la variable révolution.

La transition démocratique énoncée par Acemoglu & Robinson (2000b, 2001, 2006, 2012,) (Voir aussi Pzeworski & Limongi, 1997 ; Boix, 2003 ; Papaioannou & Siourounis,

⁵

United Development Programme : Human Development reports

2008 ; Houle, 2009 ; Teorell, 2010 ; Huber et al., 2011 ; Knutsen, 2012 ; Kennedy, 2010) est un exemple de variable proxy de la révolution.

Il suggère qu'un niveau élevé d'inégalité a un impact sur la probabilité de démocratisation. Néanmoins, les études empiriques n'ont pas trouvé une relation robuste entre les inégalités et la transition démocratique (Berg, 2013).

Kuran (1989) a décrit la révolution comme le déclenchement d'une action collective. Il a supposé l'existence d'un seuil de mobilisation, une fois franchi fait basculer brutalement le régime en place. Selon Kuran ce qui déclenche une action collective est un « choc approprié qui mettra en mouvement le processus boule de neige [...] jusque-là en grande partie caché » (p.42).

MacCulloch (2004) a enquêté sur le goût à la révolte, en observant chez un échantillon de 12 nations (201 940 individus) entre 1970 et 1990, l'influence de l'âge, le statut social, le type d'emploi et le revenu relatif sur leur attitude à se révolter. Il a conclu que « les chances de soutenir la révolte sont plus élevées chez les jeunes, les chômeurs et ceux qui appartiennent au quantile le plus bas des revenus » (p.12).

Cartwright et al ont considéré la durée de la révolution comme un « proxy » pour mesurer la probabilité de succès d'une révolution. Plus la durée est longue, plus le déclenchement d'une révolution est élevé et inversement.

Malgré toutes ces tentatives, la révolution reste un phénomène large et difficile à identifier. En effet, sans pouvoir l'indexer et lui attribuer un indicateur spécifique, nous serons incapables de projeter la variable révolution dans un modèle classique pour déterminer les causes des révolutions.

Il serait alors plus intéressant de capturer les informations détenues par chaque variable susceptible d'apporter un renseignement supplémentaire sur les causes des révolutions, et particulièrement la révolution tunisienne.

7. Stratégie de recherche et méthodologie

Cette thèse utilise une méthodologie d'étude de cas. La communauté scientifique a reconnu cette approche pour sa contribution aux analyses de type exploratoires et à la détermination de facteurs difficilement mesurables (Roy, 2009). En effet, Roy a soutenu qu' « une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (p. 207).

Pour une meilleure analyse des causes de la révolution tunisienne, la méthode descriptive sera appliquée. En effet, l'étude de cas descriptive est une « description systématique des phénomènes sans intention théorique explicite ».

En outre, l'étude de cas descriptive est jugée utile pour explorer des phénomènes complexes. Cela permet de faire « la lumière sur les données connues » (Vennesson, 2008, p. 227). Les méthodes utilisées pour étudier les révolutions que ce soit la théorie des jeux ou la théorie des choix rationnels, visent à proposer un nombre limité de facteurs déclencheurs des soulèvements populaires. Or, toute la difficulté tient justement dans les choix des déterminants de la révolution.

La technique adoptée dans ce travail est l'analyse en composante principale. Cette méthode d'analyse nous permettra de subtiliser l'information judicieuse d'un ensemble de données multivariées, sans qu'elle ne perde de sa substance.

Deux grands groupes de techniques conventionnelles permettent d'explorer des données multivariées : les méthodes factorielles (l'analyse en composantes principales (l'ACP), l'analyse factorielle des correspondances (l'AFC) ; l'analyse des correspondances multiples (l'ACM)) et les méthodes de la classification (la classification hiérarchique et la méthode des centres mobiles) (Cottrell et al., 2003).

Le choix de la méthode d'analyse dépend du type de variables à étudier. Cependant, notre base de données est uniquement composée de variables quantitatives. Ce qui nous amène à utiliser la technique de l'ACP, contrairement à l'AFC et l'ACM qui traitent des variables qualitatives. Les méthodes d'analyse des révolutions sont différentes selon qu'on s'intéresse au comportement individuel ou à l'environnement économique de l'État à risque.

Cette thèse est, à notre connaissance, la première tentative d'analyser de la révolution tunisienne en tant que phénomène social en utilisant la méthode d'analyse de données. En menant une large étude sur les variables économiques, sociales et politiques entre 1980 et 2011 en Tunisie, nous allons essayer de répondre à la question centrale de ce travail : Quelles-sont les causes de la révolution tunisienne ?

Afin d'apporter des clarifications concernant les déterminants de la révolution tunisienne, une première partie portera sur le fondement théorique de la révolution.

En effet, dans le chapitre 1, nous traiterons le comportement individuel face à l'acquisition d'un bien public et l'identification du paradoxe de l'action collective. Ensuite, nous étudierons les caractéristiques d'un mouvement révolutionnaire par l'analyse du seuil de mobilisation dans le chapitre 2.

Les déterminants de la révolution tunisienne seront traités en détail dans la deuxième partie. Nous appliquerons notre méthode d'analyse à l'étude de la révolution tunisienne dans un premier chapitre. Dans un deuxième chapitre, nous effectuerons une étude comparative des deux révoltes de 1984 et 2011.

Partie I

Les fondements théoriques

Chapitre I : La théorie économique des révolutions

Introduction

Avant de procéder à l'examen des causes de la révolution tunisienne, il semble opportun de débiter ce travail par une présentation de la notion de la révolution à travers son processus et ses dynamiques.

Cet exercice est indispensable dans la mesure où il va nous permettre de comprendre le cheminement d'un mouvement révolutionnaire. Une étude de différentes étapes de cette action sociale apportera un premier éclairage nécessaire à la compréhension de notre problématique.

L'état des lieux proposé par Tazdaït et al (2008) ont mis en avant la décision personnelle comme élément déclencheur de l'action révolutionnaire. Selon ces auteurs « un individu, pour des raisons qui lui sont propres, en vient à développer une opinion extrêmement négative du système politique sous lequel il vit, et l'opportunité lui est offerte de rejoindre un mouvement social. Ce mouvement social s'est fixé pour objectif de renverser le gouvernement en place et de favoriser ainsi un changement politique par le biais d'une action collective qui prendrait la forme d'une révolution » (p. 9).

Appliquer à la révolution prolétarienne, Buchanan (1979) a supposé qu'une révolution peut être considérée comme « un dilemme de prisonnier » où le jeu est réalisé entre un individu et une société dans lequel l'inaction domine les choix des participants.

La notion de révolution se présente ainsi comme une application de la théorie du choix rationnel où « tout individu rationnel, avant de prendre sa décision procède à une comparaison entre les coûts et les bénéfices de l'alternative : participer à la révolution ou rester inactive » (p. 9).

Lorsque les théoriciens du choix rationnel se tournent vers l'analyse des révolutions (Mancur Olson, 1971 ; Tullock, 1971-1974 ; Coleman, 1990), ils se concentrent sur le problème de l'action collective soulevé par la mobilisation de masse. Selon l'hypothèse du modèle du choix rationnel, les individus optent pour l'inaction, autrement dit, ne pas participer au mouvement révolutionnaire. Pourtant, la littérature sur le sujet cite de nombreuses révolutions, Française, Américaine, Russe, Iranienne, etc. qui ont été menés par un très grand nombre de participants, d'où le paradoxe.

L'objectif de la première partie de ce chapitre étant l'analyse de l'action collective et l'explication du paradoxe révolutionnaire. Nous étudierons par la suite le modèle de seuil

de mobilisation, qui permettra l'identification d'un nombre précis de participant qui, une fois franchi, le mouvement collectif se solde par une révolution.

Section I : Le mécanisme révolutionnaire

I- L'apport de la théorie des choix rationnels

Le modèle du choix rationnel pour les révolutions trouve sa pleine consécration avec l'ouvrage de Samuel Popkin (1979) sur la révolution Vietnamienne « The Rational Peasant ». Cet ouvrage est l'une des références pour saisir les révolutions paysannes (Berejikian, 1992). C'est dans une critique de l'économie morale de Scott⁶ (1976) que Popkin a proposé un nouvel axe interprétatif en mettant en place une théorie de la prise de décision individuelle. Selon cette théorie, le paysan est un acteur rationnel qui sait tirer profit des règles et logiques de marché, et particulièrement de l'argent qu'il obtient des années de bonnes récoltes pour affronter les mauvaises.

De même Popkin a constaté que les paysans adoptent des stratégies à risques fondées sur des raisonnements individuels en calculant les coût/bénéfices dans toutes leurs activités (sociale, familiale, politique, économique). Elle a souligné que, « les paysans favorisent l'investissement personnel dans l'avenir [...] plutôt que d'investir automatiquement, et en s'appuyant sur, la réciprocité et l'assurance future du village » (p. 22).

En appliquant l'extension de la théorie du choix rationnel (la méthodologie individuelle), Coleman, Tullock et Olson ont montré que la décision individuelle face à la production du bien public (l'État post révolutionnaire) ne repose pas simplement sur son esprit égoïste et rationnel, mais sur d'autres considérations qui lui sont propres. Une révolution, selon ces auteurs, apportera des avantages matériels et moraux aux révolutionnaires.

En outre, si l'on suppose que la prise de l'action révolutionnaire implique des coûts, ou le risque d'être personnellement lésé, il semble que chaque révolutionnaire potentiel a tout intérêt à s'abstenir d'agir et à attendre que quelqu'un d'autre produise l'État post révolutionnaire (Olsson 2010). Pour Olsson-Yaouzis (2010) « Un État post-révolutionnaire est un bien collectif, une révolution implique une action collective » (p. 498).

⁶ Popkin s'oppose à la construction théorique de James. Scott (1976) qui soutenait l'idée que les membres d'une communauté paysanne gèrent leurs activités agricoles ou économiques dans des considérations de subsistances « ce qu'il appelle le principe de 'safety-first' » (Dartigues Laurent et al, 2007, p.297).

L'observation de la théorie du choix rationnel pour les révolutions met en évidence deux approches : une qui suppose que les individus sont des « Homo œconomicus »⁷, et l'autre qui suppose qu'ils sont irrationnels (Olson, 1965). Pour Olson « Lorsque le comportement non rationnel ou irrationnel est à la base d'un Lobby⁸, il serait préférable de se tourner vers la psychologie ou la psychologie sociale plutôt que la science économique afin d'appliquer une théorie pertinente. Les débuts de cette théorie existent déjà dans le concept de « mouvement de masse » (p. 161).

L'aspect restreint de la rationalité peut être expliqué soit par une démarcation propre de la « capacité cognitive » (Kuran, 1995), ou par une limitation du temps dont les individus peuvent disposer pour exercer une activité révolutionnaire (Grossman, 1991).

Pour Keucheyan (2009), ces facteurs peuvent influencer le choix à entreprendre face à une action révolutionnaire.

Un individu peut avoir des ressentiments envers le régime politique sans pour autant s'engager dans une activité révolutionnaire, ou exprimer publiquement ses pensées (Kuran 1989). Ceci peut être expliqué par les risques encourus tels que : l'arrêt de leur éducation, la torture, même la perte de vie. Les inconvénients surpassent les avantages escomptés, tel que le succès de l'action collective, même si les gains attendus se multiplient une fois le régime est renversé (Tullock 2005 ; Weede & Muller 1998). Le calcul peut être sensiblement modifié si l'individu s'attend à ce que beaucoup d'autres coordonnent leurs actions (Kuran 1989).

Cependant, une grande foule améliore la probabilité de succès et réduit la probabilité d'être détecté et punis si la révolte est manquée. Par conséquent, résoudre le problème d'action collective est important pour la réussite de la révolution. En suivant la logique décisionnelle d'un individu rationnel, on trouve souvent un paradoxe entre ce qu'il veut réellement faire et ce qu'il va faire.

Selon l'hypothèse économique, adhérer à une action collective c'est maximiser son gain et essayer de minimiser le coût global de son action. Mais en réalité, les individus s'engagent dans une action collective en prenant en considération les coûts associés. Ces difficultés à saisir la révolution à l'échelle individuelle figurent dans l'affirmation de Buchanan (1987).

En effet, selon lui « l'extension la plus difficile et la plus discutable du modèle (choix rationnel) est celle qui consiste à s'intéresser au comportement de ces personnes qui

⁷ Une personne qui ne cherche qu'à maximiser les bénéfices et minimiser les coûts de ses actions.

⁸ Il résulte de ce terme dans l'étude d'Olson, l'organisation qui a un même objectif

participent à une activité révolutionnaire, tout comme ces personnes qui semblent se sacrifier volontairement dans les guerres » (p.14).

Dans sa théorie sur le « paradoxe de l'action collective », Olson a pu définir un lien entre ce qu'un individu rationnel fait et ce qu'il entreprend réellement. Partant de l'hypothèse de la rationalité, Olson (1965) a traité dans son célèbre ouvrage «la logique de l'action collective » la défaillance de l'action collective. Pour Olson «si les actions collectives sont entreprises par les participants pour produire un bien public, le bénéfice dégagé devra être distribué entre tous les membres du groupe sans se préoccuper de la participation de chacun. Pourtant le coût de l'effort pour obtenir le bien public a été supporté uniquement par les participants » (p. 3).

L'évaluation rationnelle auquel se livre un individu le conduit à adopter un comportement de « free-rider », et à profiter des bénéfices de l'action sans y prendre part. Dans la mesure où tous les acteurs adoptent cette stratégie, l'action collective devient alors impossible.

Par ailleurs, si personne ne décide de supporter le coût supplémentaire des abstentionnistes, personne n'a intérêt à agir individuellement alors que tous ont un intérêt collectif. Toutefois une question reste sans réponse : pourquoi, en étant rationnels, les individus participent-ils à une action révolutionnaire ?

Olson a avancé dans sa logique de l'action collective, qu'un individu ne participe à une action collective qu'à partir du moment où le coût de sa mobilisation (en temps, en argent, etc.) est inférieur au gain escompté. Il résulte même de la définition d'un bien collectif que « l'individu ne peut pas exclure les autres membres du groupe des bénéfices du bien public qu'il préconise », indépendamment de sa participation ou non à la mobilisation (p. 28).

C'est ainsi nécessaire selon lui d'inciter les gens à participer à une action collective. Pour ce faire, il a proposé l'instauration d'incitations sélectives qui sont des avantages accordés aux seuls individus qui s'engagent dans le mouvement collectif (un poste dans le nouveau régime, reconnaissance au sein du groupe, gain pécuniaire, etc.).

Gupta & Singh (1992) a distingué deux volets de la théorie de l'action collective : le premier trouve ses origines dans le dysfonctionnement de la structure sociale, où la motivation des individus suit une cohérence collective. Le deuxième s'inscrit dans le cadre de l'intérêt individuel comme motif d'incitation à la participation à une révolution.

Il est à noter qu'Aristote, a contribué à cette distinction, en y consacrant beaucoup de travaux. Il considère que le manque de l'égalité dans la répartition des richesses, le statut et

le pouvoir politique peuvent inciter les gens à chercher un système politique alternatif par le biais d'un mouvement révolutionnaire.

Cependant, les partisans du ce volet (Davies, 1962 ; Gurr, 1970 ; Smelser, 1962) déterminent les causes qui poussent les gens à s'engager dans des actions collectives, mais n'offrent aucune interprétation concernant leur logique de prise de décision. Selon Gupta & Singh, ces individus préfèrent s'abstenir même devant un état extrême de "frustration".

Le second volet définit la théorie du paradoxe de l'action collective d'Olson. En effet, selon Olson, « le fait que nous avons observé et que nous continuons à observer des révolutions, a été considéré comme énigme pour les théoriciens du choix rationnels » (p. 498). Il rejoint à ce niveau les positions de Goldstone (1994) par l'idée que « la preuve empirique a contredit la théorie du choix rationnel, soit l'hypothèse de départ, soit la logique de l'argument doit être viciée » (p. 139-140).

Dans ce sens, plusieurs économistes ont tenté de déterminer les raisons pour lesquelles, à certains moments, les gens participent à des actions de révolte contre l'ordre politique et social établi, au nom de certaines revendications qu'ils estiment légitimes (situation économique et politique hostiles).

Lichbach (1998) a traité ce problème dans son article « The rebel's dilemma » qui est une application des travaux concernant l'action révolutionnaire d'Olson.

Tullock (1974) a suggéré que la participation à une révolution s'explique par les bénéfices et privilèges que les individus attendent de son succès, ou par les risques qu'ils encourent en cas d'échec (en termes de répression notamment). Il suggère que le bien collectif n'est pas la seule motivation pour prendre la décision de participer ou de s'abstenir à une action révolutionnaire. Le fait de participer ou rester inactif n'a plus de sens économique, vu qu'un individu rationnel devrait plutôt se comporter comme un « free-rider » et attendre que les autres se portent volontaires pour obtenir le bien public (Gupta & Singh, 1992, p. 380).

S'inspirant du problème de « free-rider », Tullock (1971) a souligné dans son analyse formelle que, « les individus ignoraient les bons aspects publics de la révolution pour décider de participer [...] Les variables importantes sont les récompenses et les punitions offertes par les deux parties, et le risque de blessures au cours des combats ». Selon lui, la décision de prendre part à un mouvement révolutionnaire est purement altruiste et irrationnelle. Les gens participent soit pour le plaisir ou pour un motif d'ordre personnel. Il a qualifié ce comportement de « paradoxe de la révolution » (p. 92).

Silver (1974) a reformulé le modèle de Tullock en introduisant à la fois des avantages psychologiques et matériels aux incitations à participer à l'action révolutionnaire (devoir envers ses proches, le pays et à dieu).

Une autre motivation a été proposée par Kuran (1989) dans son étude sur les révolutions imprévisibles. En effet, selon Kuran les individus peuvent adopter une idéologie politique en privé et déclarent une autre en public, c'est le désir de minimiser les effets cognitifs. Grossman (1991) a proposé le partage de la richesse entre les dirigeants comme motivation à rejoindre l'action révolutionnaire.

En formalisant l'argument de Skocpol (1979) sur les différentes causes des révolutions, française (1789), russe (1917) et chinoise (1949), Goldstone (1991) a supposé que l'adhésion à une communauté peut contourner le problème du dilemme de prisonnier et changer une situation révolutionnaire en un jeu de confiance. Dans ce cas, l'individu préférera y participer si la plupart y participent.

Nous allons nous intéresser, dans ce qui suit, aux avantages et coûts attendus par l'engagement d'un individu dans un mouvement révolutionnaire. Nous étudierons par la suite si sa stratégie tient compte de l'hypothèse fondamentale de la théorie rationnelle, et si l'affirmation de Coleman selon laquelle « qu'il est plus rationnel pour un individu de participer à une révolution si le bénéfice est supérieur aux coûts attendus » est toujours vraie (Coleman 1990, p. 493).

II- Étude de l'action révolutionnaire

L'enseignement que nous apporte l'étude de l'action collective, est que les situations caractérisées par l'emploi d'avantages collectifs et de coûts privés n'incitent pas à la participation à un effort collectif (Lichbach, 1994, p. 388). Le dilemme du paysan, comme il était présenté dans l'article de Lichbach « What makes rational peasants revolutionary ? » est un contre argument. Il a constaté que le problème de l'action collective se pose uniquement lorsque le bien escompté est exclusivement public.

En s'inspirant des propos de Scott sur l'intérêt individuel⁹, il démontre qu'« une éventuelle révolution engendre des coûts désastreux et des avantages publics incertains. De plus, les bénéfices n'offrent aucune incitation à agir, et les coûts invitent chaque personne à ne pas agir » (p. 386). Les raisons pourraient être comme Tullock (1974) l'avait précisé, les

⁹ Selon Scott « Si la domination de la classe est un processus systématique d'appropriation, les mesures développées pour contourner cette appropriation constituent une forme de résistance. Toute lutte de classe doit nécessairement joindre des besoins matériels personnels aux conflits».

abstinentes seront exclus des avantages d'une révolution réussie. En revanche, si le nombre de participants n'est pas suffisant, alors le révolutionnaire potentiel préférerait s'abstenir.

Pour certains auteurs comme Susanne Lohmann (1997), « le véritable problème n'est pas de savoir si la théorie des jeux peut expliquer le fait de l'action collective, mais plutôt qu'elle puisse expliquer la participation d'un grand nombre de personnes – des milliers et parfois des dizaines et des centaines de milliers, voire des millions » (p. 305).

L'exemple des travaux de Coleman (1990) confirment le paradoxe de l'action collective. Il a trouvé nécessaire de déterminer les bénéfices générés par la révolution, mais aussi ce que l'individu peut espérer par sa participation à l'action révolutionnaire (p. 495).

Trois types de coûts sont à prendre en compte :

Le coût évident de la punition, infligée aux révolutionnaires par l'autorité, si la révolution échoue. Ce coût est généralement, élevé pour les leaders de la révolution, et faible pour les participants dans le cas où le soulèvement touche une large partie de la population.

Les coûts imposés aux révolutionnaires durant le conflit, dépendent de la position de l'individu dans la structure sociale, mais ne dépendent pas de la réussite de la révolution.

Les divers coûts personnels liés à la participation, sont indépendants de la réussite de la révolution. Ils comprennent l'abandon des activités, des associations et des attachements sociaux (amitiés), qui deviennent incompatibles au sens de la divergence d'intérêts par rapport à la participation à la révolte.

Toutefois, les avantages générés par le bien public peuvent être liés directement ou indirectement aux participants :

Les récompenses communes du bien public, générées par la révolution. Elles sont indépendantes de la participation à la révolution, et correspondent au bon aspect du nouveau régime.

Les avantages immatériels qui sont indépendants de la réussite de la révolution, et liés à la psychologie de l'individu, tel que le capital social (amis et associations qui soutiennent la révolution).

Les récompenses privées qui dépendent à la fois de la participation et de la réussite de la révolution. Ces avantages sont offerts principalement aux individus qui ont le plus contribué à la réussite de la révolution, comme obtenir une position sociale élevée dans le nouveau régime.

Par ailleurs, Coleman prétend que, ces avantages ne semblent pas être une source de motivation pour des individus rationnels. Étant donné le caractère commun de la majorité des avantages de la participation à la révolution, l'individu rationnel ne trouve aucun intérêt à agir. Pourtant, plusieurs révolutions ont pu se produire.

Toutefois, le problème de l'action collective nécessite des incitations supplémentaires pour motiver les individus à rejoindre une révolution. Olson a constaté que, les intérêts communs ne suffisent pas à motiver la participation à une action collective. Ce postulat offre aussi une explication du comportement paradoxal que certaines personnes, à priori rationnelles et égoïstes, adoptent lorsqu'elles décident de participer à une révolution.

Popkin quant à lui, a confirmé que le soutien apporté par les individus à l'organisation révolutionnaire est le produit d'un effort collectif, où les bénéfices dégagés sont distribués sur les révolutionnaires. Ainsi, il sera plus rationnel de participer si le coût de défection l'emporte sur le coût de la participation à la révolution.

Dans ce contexte, Popkin a révélé dans son article « The Political Economy of Revolution » quatre conditions nécessaires pour qu'un individu soit motivé à rejoindre une action révolutionnaire.

Tout d'abord, il reconnaît l'existence d'une « obligation morale » (Poplin, 1979, p. 254) comme une motivation à la participation révolutionnaire. Il cautionne la rationalité des individus, en confirmant qu'il ne participe que lorsqu'il est rationnel en termes de coûts et avantages. Il souligne que des incitations sélectives suffisantes sont nécessaires à motiver à la participation à une révolution. Les contributions des autres membres sont subordonnées à tous les participants.

Les incitations offertes aux révolutionnaires (sous forme d'avantage matériels), selon Popkin, sont liées à leurs contributions à la révolution. Il illustre ses propos en se basant sur son histoire personnelle : « je pensais à ma grand-mère, je m'inquiétais qu'elle vivrait dans la misère si je pars et je rejoins l'armée car personne ne sera présent pour s'occuper d'elle après mon départ, ma grand-mère a reçu 0,6 hectare de riz » (Popkin, 1979 dans Humphreys & Weinstein, 2006). Une fois ces conditions appliquées à grande échelle, elles peuvent entraîner des pressions sociales et déclencher une révolution.

Dans ce sens, Taylor (1989) a ajouté que la simple appartenance à un groupe de « villageois » rend l'engagement rationnel. Il a montré que l'incitation « sociale » est très importante dans l'engagement de l'individu dans une action de révolte. La pression implicite ou explicite des membres de la communauté et des amis, conditionne sa décision de participation. En effet, l'individu a peur de dire « non » aux révolutionnaires de peur de perdre leur « estime » ou leur collaboration (p. 84).

L'étude de Taylor rejoint la logique d'Olson en démontrant que l'emploi à la fois d'incitations économique et sociales, motive les participants et justifie la mobilisation massive des individus à la révolution.

Ainsi, sans le recours à ces types d'incitations, l'action collective est peu probable même si elle regroupe un nombre élevé de participants ayant des intérêts personnels communs.

Taylor définit sa théorie de la « coopération conditionnelle » telle que « chaque homme doit toujours faire ce qui est propice à la paix aussi longtemps qu'il le pouvait de manière sûre et cela signifie que, dans l'état de la nature, il devait coopérer si d'autres coopèrent, mais sinon il ne devrait pas le faire. Cela ressemble à la stratégie 'tit-for-tat'¹⁰ » (p. 136). Ainsi, selon sa définition, il souligne « qu'il peut être rationnel pour une personne de coopérer lorsque les autres coopèrent » (p. 134).

Appliquer à l'action collective, cette théorie démontre que le problème de « free-rider » peut-être surmonté grâce au grand nombre de personnes engagées dans l'entreprise révolutionnaire (p. 6). Lichbach a souligné l'influence des incitations sélectives sur les stratégies et le comportement des différents acteurs du mouvement social (les gens, les élites et l'État). Cependant, le problème posé par Lichbach était le suivant : étant donné que le bien recherché par les gens est qualifié de public, faut-il une incitation complémentaire pour les motiver à le produire ?

Les incitations sélectives, telles que décrites par Lichbach, sont des « biens privés » ou de multiples récompenses étant donné qu'elles sont distribuées comme des avantages spéciaux subjugés à la participation à une révolution. Il a identifié plusieurs aspects des biens privés qui peuvent aller d'une simple rémunération pécuniaire à des postes d'autorité. (Humphreys & Weinstein, 2006, p.12). Les individus reçoivent ainsi différents avantages pour leur coopération « des biens privés divisibles et exclusifs ainsi que des biens publics non exclusifs et non divisibles » (p. 389).

¹⁰ Veut dire aussi « donnant donnant ».

Plus récemment, une étude élaborée par Azam (2006) sur le processus de recrutement d'éventuels révolutionnaires, a mis l'accent sur les avantages pécuniaires (salaires versés aux rebelles par exemple). Et également sur l'impact que produisent ces avantages sur la prise de décision des futurs candidats (Humphreys & Weinstein, 2006, p.12).

D'autres formes de récompenses incitatives ont été signalées dans la littérature, notamment, le bien-être, qui est devenu un facteur déterminant pour séduire les non participants. De même, la protection contre la violence (facteurs « push ») peut être un avantage très important. Par conséquent, se sentir protégé motive les individus à rejoindre le mouvement révolutionnaire sans crainte de représailles (Humphreys & Weinstein, 2006, p. 5).

Il serait intéressant d'analyser le processus de l'action révolutionnaire en déterminant l'enchaînement de son déclenchement. Chaque révolution peut être identifiée à un modèle spécifique. L'exploration des mouvements révolutionnaire par Baechler (1972) donne lieu à une classification structurelle des révolutions. Les modèles révolutionnaires¹¹ selon Baechler « détermine les actions qui, compte tenu de ces lignes de force, doivent mener à l'accomplissement d'une révolution » (p. 300).

Prenons l'exemple du modèle marxien, la révolution est souvent le produit d'éléments internes à la société « capitaliste » et n'est en aucun cas l'empreinte d'un mouvement de classe ouvrière marginalisée. La société capitaliste a tendance à surexploiter la main d'œuvre pour récupérer plus de gain à moindre coûts, ce qui génère un sentiment de mécontentement dans les milieux ouvriers et qui entraîne à son tour un effondrement du système salarial.

Ce processus révolutionnaire ne peut être appliqué que dans les sociétés « industrialisées ». Selon Marx (1970), il est plus facile de renverser un système capitaliste qu'un système « socialiste ». Pourtant l'histoire des révolutions nous a montré la possibilité de voir naître des révolutions dans les pays non industrialisés.

Un autre modèle qui s'inspire de la révolution Russe de 1917, le modèle Léniniste-Trotskyiste, qui est le fruit d'une coordination d'idées de Lénine, Trotsky et Helphand (dit Parvus), qui ont inventé la théorie de la « Révolution Permanente ».

Conformément à cette théorie, les paysans sont dans un état permanent de révolte, ce qui rend l'émergence d'une révolution plus probable et, dans la majorité des cas, brutale. Au gré de cette théorie, la masse ouvrière (même si son rôle n'est pas minime dans le

¹¹ Selon Baechler (1972) il existe cinq modèles révolutionnaires, deux sont internes et déclencher par une classe sociale défavorisée (le modèle marxien et le modèle Léniniste-Trotskyiste), et deux qui ont emprunté le caractère militaire (le modèle maoïste et le modèle castriste). Le dernier modèle fascistoïde est caractérisé par le soutien externe apporté aux révolutionnaires.

processus de production) n'a pas la capacité de s'emparer du pouvoir et renverser le régime en place. Il s'ensuit que si le « Tsarisme » se voit renverser, l'action sera l'œuvre du « prolétariat » guidé par ses partisans.

La réussite de cette révolution est liée au pouvoir du prolétariat à réintégrer les paysans dans la sphère économique et politique et à l'obtention de soutien extérieur (pays industriels). Manifestement, le puzzle révolutionnaire n'a pas encore dévoilé ses secrets, et le processus qui produit ce bien public nécessite plus d'attention.

L'examen de la logique révolutionnaire à travers une analyse formelle serait en mesure de tracer les raisons pour lesquelles un individu rationnel prend goût à la révolte. Comprendre et analyser le phénomène révolutionnaire permet de soulever dans la suite de notre travail l'interaction micro et macroéconomique qui aboutit dans certain cas au déclenchement d'un mouvement révolutionnaire.

Section II : Le puzzle révolutionnaire

Définition du modèle « Tullockien » révisé par Silver (1974)

$$Gr = R_i \cdot L_v - P_i(1 - L_v) - L_w \cdot I_r + E$$

E : Revenu psychique lié à la participation.

Gr : Coût d'opportunité (bénéfice) à l'individu s'il participe à l'action révolutionnaire plutôt que de rester neutre.

I_r : Le préjudice encourus en participant à l'action.

L_v : La probabilité de victoire de la révolution.

L_w : La probabilité de subir des préjudices suite à sa participation.

P_g : Le Bien Public généré par une révolution réussie.

P_i : La pénalité infligée à l'individu s'il participe et si l'action échoue.

P_r : La récompense totale à recevoir s'il participe à la révolution.

P_{IN} : Gain total de l'inaction.

R_i : Les récompenses espérées (le revenu, le pouvoir, le statut, etc.) à l'individu pour sa participation si la révolution réussisse.

I- Le processus révolutionnaire

Comme nous l'avons souligné auparavant, la révolution est souvent considérée comme un bien commun qui procure des avantages à tous les composants de la société sans discrimination. Cependant, et conformément au cycle de production des biens dans l'économie, nous proposons une analyse explicative du mécanisme de fonctionnement d'une entreprise révolutionnaire.

Rappelons tout d'abord, que la production de la révolution est généralement liée à la situation économique et politique d'un pays. Plusieurs travaux sur les révolutions se sont mis d'accord sur les principales causes d'un soulèvement populaire. Lafay (1991), par exemple a cité trois contraintes :

- L'affaiblissement du pouvoir par des causes exogènes.
- Division au sein du régime, due à une rupture dans la classe dirigeante.
- L'inefficacité des réformes sociales.

La révolution, selon Lafay est le produit d'un long processus organisationnel caractérisé par trois grandes étapes. Au stade préliminaire, les revendications se déterminent par une simple « explosion spontanée de violence de masse » qui se trouve confrontée à une grande manifestation de force armée bien organisée et plus perspicace. Bien que le nombre des groupes formant le mouvement de masse soient statistiquement élevé, il n'adopte pas la bonne stratégie. La crainte du pouvoir est l'amplification du mouvement protestataire une fois la force utilisée (pp.45-46).

Pendant la seconde étape, l'organisation révolutionnaire est en cours de formation, mais elle est inactive. Le pouvoir en place considère le mouvement comme clandestin et marginalise ses fins. L'action préconisée par le régime est préventive au départ.

Du moment où, les dirigeants politiques ne détiennent aucune information sur l'étendue du mouvement protestataire et des préférences privées du peuple, ils se contentent de définir les pénalités et les récompenses qui permettent de fournir ces informations cachées.

Les coûts de l'information étant très élevés, l'acteur le plus efficace et le plus performant sera celui qui arrive à ses fins à moindre risque. Ainsi, l'information est une véritable économie, où chaque partie souhaite dégager le bénéfice le plus élevé. Certes, à ce stade de la révolution, les individus ont tendance à tricher lorsqu'ils révèlent leurs préférences.

Par ailleurs, les dirigeants politiques se trouvent dans l'incapacité d'estimer les préférences réelles des citoyens. Lafay a considéré qu'à cette étape de la révolution, la plupart de la population rejoint des groupes révolutionnaires. De ce fait, l'information cachée peut entraîner le renversement brusque et immédiat du régime.

Le dernier cycle de formation est dans le meilleur des cas la réussite de l'organisation révolutionnaire à renverser le régime, et à proclamer la mise en œuvre d'un État post révolutionnaire.

Partant du modèle « Tullockien » (Tullock, 1971), Silver (1974) a fini par distinguer quatre types de révolutions. L'examen de Silver se repose, essentiellement, sur les deux variables L_v et L_w .

1. Les révolutions dues aux réformes politiques

Des révolutions peuvent émerger suite à une amélioration des conditions de vie ou à des réformes politiques. Toutefois, ces réformes augmentent la probabilité de victoire de la révolution (L_v) et diminuent les coûts de participation (P_i, L_w, I_r). Les réformes augmentent aussi les capacités politiques des révolutionnaires (plus de siège au parlement, plus de médias...). Les individus rationnels peuvent interpréter les réformes comme signe de faiblesse: ($L_v \uparrow, (P_i, L_w) \downarrow$).

2. Les révolutions dues à la défaite

Les défaites militaires augmentent la probabilité de victoire (L_v) pour deux raisons : D'une part, les dirigeants sont affaiblis par la défaite à la fois matérielle et psychologique. D'autre part, beaucoup de personnes prennent la défaite comme la preuve qu'ils ont surestimé la force du régime.

3. Les révolutions dues à l'attaque des acteurs politiques

Quand un gouvernement ne parvient pas à récompenser et/ou à défendre convenablement ses groupes stratégiques, il augmente leurs gains espérés R_i en cas de victoire de la révolution. Dans ce cas les élites dirigeantes vont comparer leur gain à celui des révolutionnaires. Étant rationnels, ils essayent de le maximiser.

4. Les Révolutions dues à une augmentation de l'hostilité

Certaines structures sociales (religieuse, idéologiques, etc.) permettent de diffuser rapidement les informations. Elles sont considérées comme des vecteurs générateurs d'hostilité envers le régime en cas de mesures oppressives (réformes fiscales excessives, échec de contrôler la situation économique ; inflation par exemple, etc.).

Cela conduit à une augmentation de la probabilité subjective de victoire de la révolution pour chaque individu (L_v), si et seulement si, (E) est supérieur à zéro.

Dans ce cas, il est plus intéressant pour les individus de résister à la répression que d'accepter passivement l'échec. D'une manière générale, l'analyse présentée par Silver, nous a permis de déterminer les variables susceptibles de créer un individu révolutionnaire.

Toutefois, plusieurs travaux empiriques ont pu avancer des explications purement économiques en procédant à l'analyse comparative des cas concrets de révolutions (MacCulloche, 2004; Acemoglu & Robinson, 2006; De Mesquita & Smith, 2009-2012; Przeworski, 2010; Weyland, 2012; Salih, 2013, etc.).

Ces études permettent de définir les facteurs déclencheurs des révolutions, sans donner de détail sur la dynamique révolutionnaire. Pourtant, une analyse des interactions entre les principaux acteurs intervenants au sein de cette organisation permet de répondre à cette question.

L'analyse formelle de Ginkel & Smith (1999), faisant appel à la théorie des jeux permet d'expliquer l'émergence des mouvements révolutionnaires dans les régimes répressifs. Elle décrit une dynamique prenant en compte la mobilisation de masse et son impact positif sur la réussite d'une révolution. Le choix d'un régime répressif illustre l'État de notre cas empirique, la révolution tunisienne.

II- La dynamique révolutionnaire

1. Présentation du modèle

Le modèle de Ginkel & Smith comporte trois acteurs : un gouvernement répressif (G) ; un groupe de dissidents (D) et une population de masse (M). Cette formulation nous permet de représenter le gouvernement comme un acteur statique qui essaie de capturer la partie de la population qui participe au mouvement de protestation.

Les dissidents sont les plus disposés à protester, ils ont peu à perdre avec les sanctions. Ils sont des citoyens marginaux sous le régime actuel et ils n'appréhendent pas une perte de statut. D'autre part, la foule attend les informations des dissidents pour

protester. Sans l'appel à la mobilisation, la foule ne manifeste pas. En revanche, le gouvernement soutient la notoriété du pouvoir, il exploite la force pour dissuader les tentatives de révolutions.

Les dissidents et les croyances de la foule jouent un rôle essentiel pour déterminer si une révolution se produit et si le gouvernement peut résister à de tel événement.

L'aspect clé de notre analyse est de savoir comment les dissidents et la foule évaluent s'il est judicieux d'entreprendre une révolution. L'un des facteurs clés qui influence la décision de la foule est la probabilité de succès. Contre un régime faible, une rébellion est susceptible de réussir. Par contre, un régime fort réprimera probablement toute rébellion et punira ses participants.

Compte tenu du peu de liberté de la presse et d'autres formes d'informations, la population a peu d'idées concernant la possibilité de survie du gouvernement en cas de soulèvement populaire. Cette information est certainement coûteuse et dangereuse à obtenir. Pour cette raison, les dissidents sont appelés à concurrencer sans cesse le régime.

1.1 Les règles du jeu

La nature détermine l'ordre et le type de gouvernement (θ : la probabilité que le gouvernement puisse survivre à une révolution), et fournit aux dissidents l'information (n), sur le type de gouvernement. Compte tenu de son type, le gouvernement offre une prestation (a) à ses citoyens, $a \in [0,1]$.

Les dissidents choisissent soit de se mobiliser soit d'accepter la prestation (a). Sans mobilisation le jeu se termine et la prestation est mise en œuvre. Si les dissidents choisissent de se mobiliser, alors la foule décide de participer ou non. Si elle participe, la révolution se produit, mais si elle ne répond pas à l'appel des dissidents, le jeu se termine et la prestation (a) est acceptée.

D'autre part, si la révolution se produit, alors le gouvernement survit avec la probabilité (θ), et est limogé avec une probabilité ($1 - \theta$). Dans le cas où le gouvernement survit, alors il ne tient plus compte de la prestation qu'il a proposé et met en œuvre une politique plus avantageuse.

L'auteur a définie (n) l'information bruyante qui révèle certains renseignements sur le type du gouvernement. Toutefois, et comme cette information peut être imprécise, Ginkel & Smith a supposé que (n) est égal au type de gouvernement. Ainsi en observant le rapport des coups, les dissidents peuvent estimer la probabilité que le gouvernement ne puisse pas résister à une révolution.

v : La violence ;

a : Les prestations ;

k : Le coût de l'exposition ;

X_M et X_D : Les récompenses de la révolution ;

Ψ : La tenue du pouvoir ;

γ_a : La probabilité que la foule se révolte étant donné (a).

1.2 Type du gouvernement

Ginkel & Smith ont supposé que, le type du gouvernement est une information privée et donc, le gouvernement est le mieux informé sur sa capacité. En revanche, la foule a peu ou pas d'information et les dissidents tiennent des informations qui varient entre deux extrêmes.

Devant un régime répressif, les citoyens sont réticents à exprimer leurs véritables opinions de crainte de sanctions. En effet, les citoyens peuvent délibérément cacher leurs véritables préférences aux sondages officiels de l'opinion publique, par exemple, ou des conversations avec des amis et des voisins.

Ainsi, ni le gouvernement ni les dissidents ne connaissent le vrai état d'esprit de la foule. Cela rend difficile pour les deux parties l'évaluation avec certitude du soutien relatif de la foule, ou de l'insatisfaction envers le gouvernement ou bien les dissidents.

Pour les dissidents, cette incertitude sur le mécontentement de la foule est particulièrement périlleuse. D'une part, si les dissidents appellent à une manifestation et la foule est en accord avec le gouvernement, ils s'exposent alors à des représailles de la part du gouvernement.

D'autre part, un mouvement de masse mécontent est susceptible de répondre à tout appel à la révolte, et le gouvernement peut regretter son pacifisme.

La force du gouvernement, c'est-à-dire sa capacité de survivre à une révolution, peut varier. Pour cette raison, il a supposé que suit une distribution uniforme, $\theta U[0,1]$.

1.3 L'action des dissidents

Les dissidents interprètent les signaux dans une tentative d'apprendre le type de gouvernement, ils prennent ainsi des décisions adéquates suivant l'information qu'ils ont

apprise sur le détenteur du pouvoir : soit le maintien provisoire du statu quo (rester dans la clandestinité), soit l'appel à la mobilisation en espérant que la foule suivra.

Par contre, si les dissidents choisissent de ne pas se mobiliser, le jeu se termine et le gouvernement reste au pouvoir. En outre, si le gouvernement a déjà fait une offre de prestation et que cette prestation est adoptée, elle va affecter le gain des acteurs. Le jeu finit toujours à ce stade si les dissidents n'appellent pas à la mobilisation.

2. Le comportement de la foule

Suite à un appel à la mobilisation par les dissidents, la foule est confrontée à un choix : si elle va manifester ou pas. D'abord, la foule « écoute » le signal des dissidents et ensuite, évalue la force du gouvernement avec ses propres informations.

La foule ne participera à une révolution que si elle fait confiance aux dissidents et si elle estime qu'une révolution donnera un résultat positif. Si la foule choisit de ne pas se mobiliser, le jeu se termine et le gouvernement reste au pouvoir. Par contre, si elle suit le signal des dissidents et forme une révolution, la survie ou l'échec du gouvernement dépendra de son type.

Ginkel & Smith ont constaté deux éventualités où le résultat n'aboutit pas au renversement du régime suite à la mobilisation des dissidents :

2.1 Les dissidents ne se mobilisent pas

Dans ce cas, le jeu se termine et le gouvernement maintient son pouvoir. En revanche, et si le gouvernement propose une prestation (a), elle sera mise en œuvre, bien que le gouvernement reste en position.

Le gain espéré du gouvernement :

$$U_G = \Psi - a; \quad (1)$$

La foule ne se manifestera pas sans une assurance des dissidents que l'action va aboutir.

Le gain espéré respectivement par les dissidents et la foule est :

$$U_D = U_M = a; \quad (2)$$

2.2 La foule rechigne à la mobilisation

Quand la foule n'est pas prête à suivre le signal des dissidents, il n'y aura pas de révolution et le gouvernement garde son gain et reste au pouvoir.

Les dissidents subissent le coût de l'exploitation et leur gain devient :

$$U_D = a - k; \quad (3)$$

Dans ce cas, la foule va accepter n'importe quelle prestation :

$$U_M = a; \quad (4)$$

Selon cette analyse, la révolution sollicite l'accomplissement de deux conditions. Premièrement, la foule doit avoir la conviction qu'une révolution est nécessaire. Deuxièmement, les dissidents doivent coordonner les prestations. Cette condition a été explorée dans la littérature du seuil (exemple : Yin 1998). D'après cette théorie, sans un certain nombre de participation pour catalyser la révolution, il est impossible pour la foule de se révolter.

2.3 Les décisions stratégiques de la foule

Après avoir reçu le signal des dissidents, concernant la mise en œuvre d'un mouvement de révolte, la foule décidera de la stratégie à entreprendre, et son gain dépendra du type de gouvernement :

Si la révolution réussit, la foule reçoit une récompense de $(X_M - v)$. Sinon, la foule paie le coût de la violence $(-v)$.

2.4 Le gouvernement survit à la révolution

Le type de gouvernement détermine sa survie avec une probabilité, θ .

Le gouvernement résiste à la contestation déclenchée par les dissidents et la foule. Pour ce faire, il utilise des méthodes répressives et subit les coûts de la violence.

Son gain devient :

$$U_G = \Psi - v; \quad (5)$$

Si la foule se rebelle, son gain espéré serait :

$$U_M(\text{Rebelle}) = (1 - \theta)(X_M - v) + \theta(-v); \quad (6)$$

Sinon, si la foule refuse de suivre les dissidents ou si les dissidents ne se mobilisent pas, aucune rébellion ne se produit et le gouvernement met en œuvre des prestations. Par conséquent, le paiement espéré de la foule en absence de la révolution :

$$U_M(\text{Non} - \text{Rebelle}) = a ;$$

Enfin, les dissidents doivent affronter le risque supplémentaire d'être la cible de représailles après la répression de la révolution :

$$U_D = -v - k; \quad (7)$$

Quand une opportunité de révolte se présente, la foule n'adhère que si :

$$(1 - \theta)X_M - v \geq a; \quad \text{C'est-à-dire} \quad X_M \geq \frac{v+a}{1-\theta};$$

Par conséquent, les individus (qui ont une grande valeur de X_M) sont les plus susceptibles de se révolter. En outre, si le gouvernement est extrêmement fort ($\theta = 1$), alors la foule ne voudra jamais se révolter quel que soit son désir de changement.

2.5 Le gouvernement déchu à la révolution

Dans ce cas, le gouvernement ne jouira pas des avantages du pouvoir et devra supporter le coût de la violence :

$$U_G = -v; \quad (8)$$

La foule apprécie donc ses récompenses pour avoir renversé le gouvernement, ce qui va compenser le coût de la violence qu'elle a subi plus tôt :

$$U_M = X_M - v; \quad (9)$$

Dans la plupart des cas, le gouvernement sortant ne sera pas renversé sans se battre et concentrera tout son action de représailles sur les dissidents. Ainsi, et malgré le renversement du gouvernement, les dissidents souffrent du coût de l'exploitation (K) au cours des premières phases de la révolution réussie :

$$U_D = X_D - v - k; \quad (10)$$

Si le type de gouvernement est ($\theta = 0$) et, $X_M \geq v + a$ alors la foule peut se révolter. Cependant, θ (la probabilité que le gouvernement puisse survivre à une révolution) est inconnue de la foule. Ne connaissant pas la finalité de la révolution, la foule n'est pas certaine de se révolter.

Bien qu'elle ne soit pas certaine de ses croyances vis-à-vis du gouvernement, la foule peut calculer sa récompense moyenne de la révolution.

En général, la foule ne se révolte que si :

$$X_M \geq \frac{v + a}{1 - E\left[\frac{\theta}{a}\right]}$$

Avec $E\left[\frac{\theta}{a}\right]$ la valeur espérée de θ qui donne le compromis (a).

Cette équation implique que si la foule pense en moyenne que le gouvernement est fort, c'est-à-dire $E\left[\frac{\theta}{a}\right]$ est grand, alors elle prédira l'échec de la révolution. Inversement, si $E\left[\frac{\theta}{a}\right]$ est petit, de nombreux groupes se rebellent car ils supposent que le gouvernement serait faible.

2.6 Les modalités de mobilisation

Ginkel & Smith ont constaté que les deux acteurs pouvant évaluer l'impact de la foule sur le résultat d'une révolution réussie, sont le gouvernement et les dissidents.

Pour les dissidents, la mobilisation est problématique, car sans elle la révolution ne se produira jamais. Toutefois, les dissidents ne se mobilisent que lorsqu'ils pensent que la foule va les suivre et qu'ils peuvent renverser le régime. Les dissidents utilisent le signal de l'information bruitée (n) et la prestation (a) du gouvernement pour évaluer la probabilité de succès de la révolution.

Le paiement espéré des dissidents de la mobilisation est :

$$E\left[U_D\left(\frac{\text{Mobilisation}}{\theta}\right)\right] = \underbrace{\gamma_a[(1 - \theta)(X_D - v - k) + \theta(-v - k)]}_A + \underbrace{(1 - \gamma_a)(a - k)}_B$$

Le terme à gauche (A), représente le gain si la foule répond en se révoltant, et le terme à droite (B), représente le début d'une protestation. Toutes les mesures de changement par le gouvernement sont mises en œuvre.

Par conséquent, et en tenant compte des équations (2) et (5) les dissidents se mobilisent si :

$$X_D \geq \frac{\gamma_a V + \gamma_a a + k}{\gamma_a (1 - E[\theta/n, a])};$$

Plus les dissidents estiment correctement la faiblesse du gouvernement, plus ils sont susceptibles de se mobiliser. Ils se mobilisent seulement s'ils seront soutenus par la foule et si la probabilité de l'effondrement du gouvernement est forte. Sinon les dissidents s'exposent à des représailles et à des sanctions de la part du gouvernement et ils auront comme gain $(-k)$.

Conclusion

En dépit des définitions des révolutions et l'étude de ses facteurs déclencheurs, il est encore difficile de trouver une mesure qui permet de lister les rébellions et suivre leur cheminement. Tilly (1978), Gurr (1970), Feierabend & Feierabend (1966) et Muller & Weede (1994) ont orienté leurs recherches sur les révolutions, mais n'ont pas pu offrir une liste exhaustive de nombre exact des révolutions.

En revanche, les travaux sur les guerres et les conflits armés disposent d'un traitement différent de celui des révolutions. Ceci peut être attribué au fait que les guerres, par exemple, doivent être préparées en avance, en prenant en compte les risques d'échecs et de pertes humaines, et aussi possèdent une unité de mesure qui est le nombre de mort parmi les militaires.

La distinction guerres/conflit a pu être établie grâce au seuil de violence qui est de mille morts en combat (Singer & Small, 1972-1982). Ce seuil a bénéficié d'un consentement auprès de tous les chercheurs.

Or, les révolutions n'étaient pas véritablement préparées ou anticipées. Le nombre de révolutionnaires tués étant difficile à vérifier, en raison de l'absence de vrais combats. Cependant, et afin de contourner ce manque de différenciation, les travaux de Kuran (1989) et Yin (1998) ont pu analyser le seuil de mobilisation révolutionnaire apportant ainsi plus d'informations sur l'effet de masse et sa contribution à la réussite d'une révolution.

Dans ce registre, Lohmann (1994) a tenté de modéliser les mouvements révolutionnaires en s'appuyant à la fois sur les arguments de Marwell & Olivier (1993) sur la masse critique, les théories de cascades informationnelles et les effets de troupeaux (Bikhchandani et al., 1992 ; Banerjee, 1992). Le défi proposé par Lohmann, peut être résumé en un jeu répétitif, avec des informations asymétriques, où les joueurs finissent par

ignorer leurs signaux privés sur le degré de réussite d'une révolution et suivent par conséquent la foule.

Le chapitre suivant traitera les modèles respectifs de Kuran et Yin sur le seuil de mobilisation révolutionnaire.

Chapitre II : Le seuil de mobilisation révolutionnaire

Introduction

La participation des individus lors de mouvements sociaux dépend à la fois de leur propre préférence (Kuran, 1989), du comportement des autres et aussi des caractéristiques sociales (Yin, 1998).

Une façon de modéliser cela est d'étudier le seuil de comportement collectif de Granovetter (1978). Dans ce modèle, chaque agent a besoin d'avoir un niveau « seuil » de participation avant de rejoindre un mouvement social. Lorsqu'un nombre suffisant d'individus rejoint la foule, l'action sociale se déclenche et le mouvement révolutionnaire verra sa probabilité de succès augmenter. Les décisions des individus ont des effets collectifs (Wildschut et al., 2014).

Les modèles de comportements collectifs développés sur les acteurs de l'organisation révolutionnaire ont deux alternatives : des coûts et/ou bénéfices. Elles dépendent du nombre d'acteurs qui prennent part à la révolution. Shelling (1978), Marwell & Olivier (1993) ont utilisé le principe de la « masse critique » pour parvenir à l'équilibre du comportement collectif.

En poursuivant dans le même cadre d'étude, Granovetter a trouvé « le concept clé » qui est le seuil. Il a examiné les effets des perturbations mineures des distributions des seuils pendant les émeutes. Ces modèles ont fait l'objet de nombreuses études empiriques dans différents domaines de la science sociale.

Kuran (1988-1989- 1991- 1995a-1995b) a démontré que l'écart entre les attentes politiques et les préférences privées d'un individu peut atteindre un seuil au-delà duquel une révolution émerge. Dans le même contexte, il a stipulé que le succès imprévisible de certains mouvements sociaux était dû à cet écart défini comme une falsification des préférences.

Kaempfer & Lowenberg (1992) ont étudié l'impact des chocs externes sur la distribution interne du seuil. L'effet contagieux des manifestations, est l'exemple le plus répandu.

Toutefois, le succès de la révolution tunisienne et sa grande visibilité sur les médias sociaux, ce qui permet d'influencer les autres pays voisins à manifester.

Comme l'a expliqué Lohmann (1994), les manifestations à Leipzig à l'est de l'Allemagne sont dues aux cascades informationnelles qui révélaient des informations restées longtemps inconnues sur le régime.

Granovetter (1978) et Yin (1998) ont souligné l'importance de la distribution des seuils dans l'identification et la réussite d'un mouvement social.

Ginkel & Smith (1999) ont appliqué la théorie des jeux afin de modéliser l'interaction entre le gouvernement, les rebelles et la foule. Dans ce jeu, les dissidents ont un rôle déterminant au sein de la foule, et peuvent influencer le succès du mouvement social.

Ross (2003) a étudié le rôle des « annonces », en informant le public sur la crédibilité d'un mouvement. Myatt & Wallace (2008), quant à eux ont appliqué le modèle de seuil dans un jeu de coordination avec l'ajout du concept de la « pomme pourrie » qui peut déstabiliser un mouvement social. Récemment des travaux sur le modèle seuil ont mis l'accent sur les réseaux sociaux (Borge-Holthoefer et al., 2013).

1. Les modèles seuils

Le seuil est défini comme la proportion minimale d'individu dans la population totale qui doit protester. Par conséquent, chaque société est composée de « n » individus et possède sa propre distribution de seuil. (Yin, 1998). Granovetter l'a défini comme le point où les bénéfices nets surpassent les coûts nets pour un individu donné.

Le modèle traite le comportement distinct et exclusif d'un individu face à deux alternatives : participer ou non à un mouvement révolutionnaire. La décision peut être considérée comme le choix entre une action positive ou négative. Granovetter l'a décrit comme le résultat de plusieurs combinaisons de coûts et d'avantages.

Le modèle seuil met en évidence deux propriétés du comportement collectif : l'individu et la taille du groupe.

2. Les individus

Les individus dans ce modèle sont supposés rationnels, ils agissent de manière à maximiser leur utilité. Les différences individuelles sont les principaux axes de ce modèle. Granovetter a supposé que chaque individu a un objectif différent de son engagement dans

une action sociale. Les variations des besoins individuels sont liées aussi à la variation des avantages octroyés pour leur participation. Le modèle de seuil permet d'expliquer cette variation de tendance.

A partir de l'examen de la valeur seuil, Granovetter a démontré qu'il existe différents types d'individus. Un niveau seuil bas (qui tend vers 0%) pour les radicaux. Pour cette catégorie d'individus les bénéfices à rejoindre un mouvement social sont élevés et les coûts d'arrestation sont faibles. Ce groupe minoritaire est considéré comme celui des « instigateurs » (Granovetter, 1978).

La deuxième catégorie est celle dont les avantages attendus de leurs participations sont insignifiants ou même négatifs, et les conséquences de leur arrestation très élevées. Le niveau de seuil associé est très élevé (compris entre 80% et 90%). Les individus inactifs forment la dernière catégorie. Leur niveau de seuil avoisine le 100%.

Comme il le sera démontré ultérieurement, même si deux individus ont le même niveau de seuil, ils peuvent ne pas avoir les mêmes convictions politiques. Ce paradoxe a été traité dans l'étude de Kuran (1987a) sur les préférences privées et publiques des individus. Il a démontré que ces préférences peuvent diverger. L'apport de Kuran est d'avoir déterminé un coût à cette divergence, c'est le coût de falsification des préférences. Nous détaillerons plus loin le modèle de Kuran (1987a-1989).

3. La taille du groupe

Yin (1998) a suggéré que les stratégies peuvent être différentes selon que les individus cherchent à réduire ou à développer la composition de la population.

Le modèle de seuil traité par Yin met la taille de la foule au centre de son raisonnement. Il examine l'interdépendance des comportements de masse et explique la formation de l'opposition collective. Lichbach (1995) a montré lors de ses travaux portant sur la rébellion, que « le nombre de dissidents est essentiel pour le choix de la tactique du groupe » (p. 60).

Deux arguments fondamentaux définissent le modèle de Yin: celui de la sécurité, et celui de la force retrouvée dans les nombres. Ces arguments sont la source d'inspiration de plusieurs chercheurs. Tullock, Berk et DeNardo (Tullock, 1971; Berk, 1974; Becker, 1968; DeNardo, 1985) ont été les premiers à aborder cette approche dans les relations entre le crime et la punition. Ils ont confirmé la notion de "sécurité" dans les nombres. Lors de l'augmentation de la protestation, le coût pour un individu de rejoindre la foule baisse car la probabilité d'être capturé diminue (Yin, 1998, p. 536).

Concernant la « force » des nombres, des chercheurs ont établi que plus le nombre des protestants est élevé plus il est perturbateur au niveau du gouvernement. Le mouvement de protestation a plus de chance de renverser le gouvernement dans ce cas de figure. Face à cette montée de protestations, le gouvernement est prêt à «faire des concessions politiques pour calmer la foule » (DeNardo, 1985, p. 35). Yin a stipulé que la sérénité du pouvoir est mesurée par le nombre.

Sur la même thématique, Chong (1991) a affirmé que du point de vue des individus, les avantages de la participation dépendent du succès de l'action collective, et que le succès de l'action est subordonné à la taille du mouvement.

D'après Yin, le coût associé à la participation à la protestation est également une fonction de nombre. Un grand nombre de manifestants peuvent inciter d'autres personnes à se joindre au mouvement même des partisans du gouvernement. Cette théorie est basée sur la reconnaissance d'autrui (Kuran, 1987-1988-1995a). En outre, Lohmann (1993-1994) a utilisé l'information en cascade pour «développer des modèles de signes de participation global au fil du temps. Les gens identifient les informations sur les bénéfices/coûts à partir du nombre de participation "(Lohmann, 1994, p. 91).

Section I : L'accent mis sur les individus

Partant de l'idée de résoudre le paradoxe du modèle de Granovetter (1978), Kuran a développé un modèle de choix collectif qui distingue les préférences politiques des individus en privé et celles qu'ils adoptent en public. La rationalité des individus les conduit souvent à soutenir des propositions politiques qui ne reflètent pas leurs attentes, et parfois même avec lesquelles ils sont en désaccord. Ils adoptent ce comportement afin d'échapper à la colère et l'oppression des décideurs, ou pour obtenir des faveurs (Kuran, 1989, p. 53).

Les individus prennent aussi en compte les coûts et les bénéfices découlant des préférences qu'ils véhiculent. Selon Kuran, la prise de décision nécessite une satisfaction personnelle d'afficher à la fois son intégrité et de préserver sa réputation. Si l'individu finit par adopter ses préférences, il encourt des coûts que Kuran nomme: la falsification des préférences.

L'argument central de sa thèse est qu'un régime méprisé en privé peut profiter de l'appui généralisé du public. Ceci est à l'origine de la réticence des gens à s'y opposer. Par conséquent, le régime semble inébranlable en dépit de son affaiblissement au premier choc mineur (Kuran, 1989, p.53).

I- Le cadre d'analyse du modèle

Prenons une société dont les membres ont une conception unidimensionnelle de l'ordre social représenté par, $P \in [0,1]$. Deux partis politiques sont en concurrence sur l'ordre social :

D'abord le parti 0 qui dirige le pays à qui on attribue ($P = 0$) et l'autre parti 1 qui lui oppose et à qui on attribue ($P = 1$). La société contient N individus, indexé par i , partagés entre les deux partis. Contrairement aux militants de chaque parti, les non militants ne sont pas pré-engagés publiquement à aucun ordre social particulier, ils sont prêts à modifier leurs positions politiques et rejoindre le parti qui propose les incitations sélectives les plus avantageuses. (Kuran, 1987a).

Les parts pondérées des non militants qui soutiennent publiquement et respectivement le gouvernement et l'opposition sont respectivement S_0 et S_1 .

Si tous les non militants soutiennent le gouvernement (ou l'opposition) $S_0 + S_1 = 1$.

Kuran a supposé que la fonction de prise de décision d'un individu est :

$$P = \frac{1}{2}(1 - S_0 + S_1) \quad (1)$$

La fonction de réputation est :

$$R(y^i) = \begin{cases} f_0(S_0) & \text{if } y^i = 0 \\ 0 & \text{if } 0 < y^i < 1 \\ f_1(S_1) & \text{if } y^i = 1 \end{cases} \quad (2)$$

Où $f_0(S_0) > 0$, $f_1(S_1) > 0$, $df_0/dS_0 > 0$ et $df_1/dS_1 > 0$.

Les niveaux et les formes de $f_0(\cdot)$ et $f_1(\cdot)$ reflètent les incitations sélectives disponibles pour les deux partis. Kuran (1989).

On désigne par x^i la préférence privée de i .

$R(y^i)$: L'utilité de réputation de l'individu i qu'il retire en ayant comme préférence y^i .

$N^i(x^i, y^i)$: L'utilité qu'il tire de son intégrité, étant donné que sa préférence privée est x^i .

y^i est la préférence qu'un non militant i soutien en public. Les préférences publiques des individus sont importantes de part de leur moyenne pondérée que Kuran l'appelle : le sentiment collectif. Ce sentiment est le moyen selon lequel Kuran détermine la répartition du pouvoir entre les partis et par conséquent, la nature de l'ordre social. Hume (1741-1742/1963) est le premier à observer l'importance du sentiment collectif dans la détermination de la répartition du pouvoir.

Le poids w^i associé au non militant de préférence publique i est une mesure de son importance et son influence dans la société. Par exemple, un lieutenant en poste dans la capitale a un poids beaucoup plus grand que s'il était un paysan (Kuran, 1989, p. 47).

\mathcal{Y} détermine la répartition de pouvoir entre les partis et, par conséquent, la nature de l'ordre social.

Le sentiment collectif est ainsi donné par :

$$\mathcal{Y} = \sum_{i=1}^N w^i y^i$$

Où la somme des poids est égale à 1.

Lorsque \mathcal{Y} est proche de zéro, le parti 0 dirige le gouvernement comme lui semble. Il peut être considéré comme une mesure de transfert de pouvoir au parti.

L'auteur a supposé aussi que, l'utilité d'intégrité N^i est une fonction croissante de $(1 - |x^i - y^i|)$ et prend une valeur entre $[0, 1]$.

Soit :

$$N^i(x^i, y^i) = N(1 - |x^i - y^i|) \quad (3)$$

$$\text{Avec, } Z^i = 1 - |x^i - y^i|$$

Où Z^i mesure la proximité de la préférence publique d'un individu à sa préférence privée. La décision prise par l'individu aura pour but de maximiser sa fonction d'utilité:

$$V^i(x^i, y^i) = R(y^i) + N^i(x^i, y^i) \quad (4)$$

Une révolution implique un changement « soudain » et « massif » de la confiance collective qui se traduit par une énorme transformation du pouvoir du parti 0 au parti 1 (Kuran, 1989, p. 54).

L'examen du modèle de Kuran montre que la fonction d'utilité de l'individu atteint son maximum quand il choisit l'une des trois alternatives: $P = 0$, $P = 1$ ou révéler sa vraie préférence ($y^i = x^i$). Dans ce contexte, Kuran dénote que les parts pondérés des non militants peuvent satisfaire la condition suivante $\hat{S}_0 + \hat{S}_1 = 1$.

Autrement dit :

$$\text{Max } (V_0^i, V_1^i) > V_*^i \quad (5)$$

Kuran suppose que $y^i = x^i$ est toujours dominée. Elle implique que l'individu dont la préférence privée $0 < x^i < 1$ est, dans tous les cas, la plus pertinente.

Cela signifie que, pour soutenir l'un des partis l'individu doit rester indépendant et défendre l'ordre social qu'il préfère en privé.

En utilisant les équations (5) et (2)-(4) on trouve les niveaux d'utilités attendus de l'individu en réponse à son soutien au gouvernement (et à l'opposition).

$$V_0^i = f_0(1 - \hat{S}_1) + N(1 - x^i). \quad (6)$$

$$V_1^i = f_1(\hat{S}_1) + N(x^i). \quad (7)$$

V_0^i est la fonction d'utilité quand i choisit $y^i = 0$.

V_0^i varie inversement avec \hat{S} et V_1^i varie directement avec \hat{S} .

Il s'ensuit que la valeur de x^i qui rend l'individu indifférent entre $y^i = 0$ et $y^i = 1$, diminue avec \hat{S} . Comme le montre la figure 1, l'individu préfère être du côté du gouvernement si la paire $[S^e, x^i]$ est inférieure à la fonction d'utilité V^i .

1. La déclaration des préférences

Les préférences publiques de l'individu i comme évoquées ci-dessus, découlent d'un compromis entre deux considérations distinctes. La première est sociologique, elle lui permet de gagner des récompenses et encours des pénitences pour ses prises de position politique.

Le deuxième est psychologique, et met en évidence la souffrance de l'individu concernant la compromission de son intégrité. Ils imposent à l'individu un coût d'opportunité en faisant circuler, ou partager une préférence qui s'écarte de sa préférence privée s'il s'engage dans l'un des partis.

Étant très petit, le poids de son influence personnelle sur le choix de l'ordre social est négligeable. Connaissant ceci, il considère l'ordre social et l'utilité associée comme donnée.

Cette particularité du modèle est similaire à la théorie de la révolution de Tullock (1974) et se distingue des autres. En effet, dans la plupart des théories, la motivation des individus à agir est la promesse de changer l'ordre social. En revanche, dans la théorie de

Tullock et celle de Kuran, l'individu ne tient pas compte des avantages et inconvénients associés aux résultats politiques. Néanmoins, au moment de sa déclaration, l'individu examine toutes les issues de l'action collective, et ses préoccupations se limitent aux gains et pertes encourus.

Pourtant il existe une différence fondamentale entre les deux théories. Dans le modèle de Tullock, l'individu ne tire aucune utilité de son intégrité, ce qui signifie que sa préférence privée n'influence pas ses choix politiques. Par conséquent, il suit le mouvement révolutionnaire aussitôt que le bénéfice de sa réputation dépasse les incitations à soutenir le statu quo. Bien qu'en privé, il considère l'organisation révolutionnaire comme une « abomination » (Kuran, 1989, p. 54).

Ainsi, le modèle de Kuran distingue deux facteurs qui peuvent influencer la décision de défendre publiquement un groupe politique donné.

2. La fonction de réputation

Cette fonction est définie par l'ensemble d'incitations sélectives telles que : un poste dans le parti, le prestige social et le clientélisme (Kuran, 1987a). Les incitations peuvent être d'ordre personnel, c'est ce que Granovetter a nommé : la structure sociale. Les individus peuvent être influencés par une autre personne qui leur est proche. Cependant, leur participation dépendra du degré de parenté.

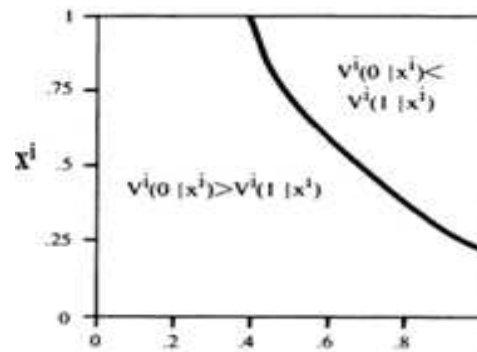
En effet, suite à des observations quotidiennes, Kuran a constaté que les gens attachent beaucoup d'importance aux évaluations de leur entourage. Ceci a été confirmé par des expériences qui montrent que, les gens sont prêts à dire que c'est blanc alors que c'est noir pour préserver leur image dans la société (Kuran, 1987a).

Granovetter a démontré que pendant les émeutes, les individus calculent leurs ratios de participation en prenant part du nombre d'amis parmi les émeutiers. A défaut, ils comparent « la proposition perçue par les émeutiers » à leur propre seuil, si elle le dépasse, ils se joignent à l'émeute.

3. L'utilité d'afficher son intégrité

Dans ce contexte, l'individu n'affiche son intégrité que s'il soutient publiquement la politique qui s'aligne avec ses préférences privées x^i . Dans la mesure où y^i (préférence publique) diffère de x^i (préférence privée), il compromet ainsi son intégrité et engage une perte d'utilité, selon Kuran (Figure 1).

Figure 1: La variation des préférences



Source : Kuran (1987a)

La fonction d'intégrité atteint un maximum lorsque la préférence publique est identique à sa préférence privée.

Dans la mesure où ces deux préférences diffèrent $|x^i - y^i| > 0$, il encourt un coût d'opportunité donné par $N(1) - N(Z^i)$. Il définit la perte suite à la falsification de ses préférences.

4. Le seuil révolutionnaire

Le déclenchement d'un éventuel mouvement révolutionnaire dans les travaux de Kuran met en évidence le seuil de basculement. C'est le moment où le sentiment collectif d'acceptation et de tolérance se transforme en un état de mécontentement et de révolte envers le statu quo.

Kuran désigne par $X(S^e)$ la fonction seuil et par $g(x)$ la densité cumulative pondérée des préférences privées des non militants. Le poids pondéré pour $g(x)$ est le même que celui du sentiment collectif.

5. Équilibre

L'équilibre est établi lorsque la part réelle de soutien de l'opposition S est telle que :

$$S = g(x(S^e))$$

Avec $X(S^e)$ désigne la fonction cumulative du seuil des non militants qui soutiennent l'opposition.

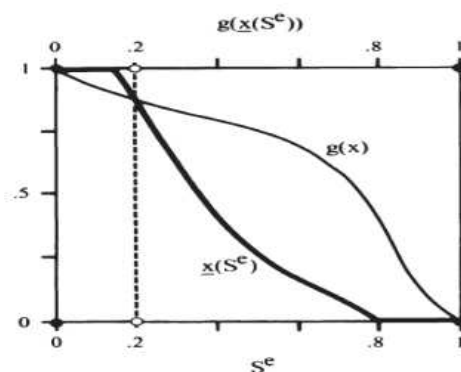
Si $S \neq S^e$, le système est en déséquilibre. Quand $S^e = 0$, selon Kuran, les attentes des non militants sont auto-satisfaisantes, et personne n'est incité à modifier ses préférences.

Pour que des équilibres émergent, il faut que la fonction seuil et la fonction de densité cumulée se croisent plus d'une fois. La projection verticale de chaque passage constitue un équilibre (Kuran, 1989).

6. Analyse de la stabilité des résultats d'équilibre

Lorsque la fonction de densité de préférence privée se déplace en faveur de $P = 1$, trois équilibres sont observés :

Figure 2: L'équilibre



Source : Kuran (1988, 1987a)

- Un équilibre stable à 0 (qui constitue le statu quo);
- Un équilibre instable à 0,5 ; Et enfin, un nouvel équilibre stable à 0,8.

Un équilibre peut se produire en réponse à un ralentissement économique. Par conséquent, certains groupes se sentent frustrés et deviennent plus adeptes d'un nouvel ordre politique.

Kuran a également supposé que des nouvelles méthodes de production amènent les gens à désirer un changement politique. Chacun de ces facteurs « joue un rôle clé dans la théorie de la révolution. En commençant par la théorie marxiste jusqu'à la théorie de la privation relative » (p. 52).

Toutefois, les raisons de ce déplacement peuvent avoir d'autres origines. L'accès à la télévision pourrait selon Kuran modifier les préférences politiques des individus et améliorer leurs choix, en se comparant à d'autres sociétés.

L'observation de l'intersection (Figure 2), montre que si la part de l'opposition est en dessous de 0,5 et positive, des révisions doivent être entreprises afin de l'approcher de 0. Dans le cas où elle est au-dessus de 0,5, les révisions doivent atteindre 0,8. Il y aura ainsi deux intervalles distinctes : $[0; 0,5)$ correspond au statu quo, et $[0,5 ; 1)$ le nouvel ordre social.

Le déplacement de $g(x)$ vers le haut, entraîne un déplacement de la fonction seuil $X(S^e)$ vers la gauche. Cela peut être dû selon Kuran (1989) à une amélioration de la capacité relative de l'opposition grâce aux soutiens étrangers. Dans ce cas, les deux équilibres stables sont situés respectivement entre $[0 ; 0,2)$ pour le statu quo et $(0,2 ; 1]$ pour l'opposition.

II- Les facteurs déclencheurs d'une révolution

Kuran a suggéré qu'un changement dans le sentiment collectif conduit à une révolution si la part réelle de soutien à l'opposition dépasse 0,5 unités. Par conséquent, une augmentation soudaine de S de 0 à 0,8 entraîne une révolution.

Kuran a justifié l'aspect « soudain » de la révolution par l'incapacité d'un parti politique à s'adapter, assez rapidement, aux changements « inattendus » et « massifs » du sentiment collectif.

Quatre facteurs peuvent être à l'origine d'un mouvement révolutionnaire: le sentiment collectif, l'efficacité de l'opposition, le changement des préférences privées et le potentiel révolutionnaire.

1. Le sentiment collectif

Un saut inattendu du niveau de soutien à l'opposition (au-dessus de 0,2), précipiterait le mouvement révolutionnaire de $S^e = 0$ à $S^e = 1$. Ce processus peut être expliqué par la falsification des préférences. Autrement dit, plus de 20% des non militants sont convaincus (en terme pondéré) de la nécessité à soutenir l'opposition.

Ce changement de préférences privées des individus peut s'expliquer par l'effet "boule de neige". En effet, les individus ayant de faibles préférences privées suivent et incitent à leur tour ceux dont les préférences privées sont au plus bas, jusqu'à ce que l'opposition bénéficie d'un soutien unanime.

Granovetter (1978) a précisé que si un dérèglement survient dans la structure des intervenants, le processus révolutionnaire ne peut être mis en place. Ce problème a été soulevé par Kuran, en précisant qu'« une fois que le décor est planté, il ne peut pas débiter par lui-même car la scène n'est pas prête » (p. 59).

2. Efficacité de l'opposition

Le deuxième facteur qui peut être à l'origine d'une révolution, est l'efficacité opérationnelle de l'opposition. En effet, durant son organisation l'opposition améliore la qualité de ses récompenses. Durant cette période, les partisans du statu quo voient leurs

préférences privées diminuer. Le statu quo ($S^e = 0$) devient insoutenable et la part de l'opposition atteint le seul équilibre restant ($S^e = 1$).

3. Le changement des préférences privées en faveurs de l'opposition

La volonté de certaines personnes à soutenir publiquement l'opposition, entraîne une augmentation du nombre de ses supporteurs. Le changement dans leurs préférences privées peut être dû à l'influence des proches et de la société (Granovetter, 1978).

Selon Kuran, si le processus révolutionnaire est mis en marche, une augmentation du sentiment collectif peut déclencher une révolution.

4. Le potentiel révolutionnaire

Le déclenchement d'une révolution nécessite un niveau seuil de soutien à l'opposition. Kuran a supposé qu'une société possède un potentiel révolutionnaire élevé si le niveau du seuil se déplace au-dessus de 0.5 unités. Elle est susceptible « d'éclater en feu » suite à un choc mineur (p. 60).

Cela peut être expliqué par le fait que le soutien écrasant du statu quo cache l'existence d'un mouvement révolutionnaire latent. Une fois la prise en forme du processus, le dit soutien s'évapore. Ce mouvement latent se repose sur des tensions intra-individuelles provoquées par la falsification des préférences.

Section II : L'accent mis sur le groupe

I- Description du modèle

L'approche de Yin vise à établir la forme de distribution de seuil qui détermine le succès ou l'échec d'un mouvement social. Dans ses travaux, il a démontré l'importance du type de société dans le déclenchement des mouvements sociaux. Selon Yin, les sociétés ayant des distributions normales de seuil de protestation sont sensibles aux événements perturbateurs, les déplaçant d'un état stable à un état révolutionnaire.

En revanche, les sociétés où le gouvernement et l'opposition sont sur le même piédestal observent des changements fréquents du soutien politique. Cette caractéristique semble moins spectaculaire que celle de la distribution normale.

Le troisième type de société décrit par Yin est la société asymétrique. Elle est distinguée par la différence de taille entre l'opposition et le gouvernement.

Pour augmenter la chance de révolte dans ce type de société, l'opposition est appelée à suivre une stratégie offensive et mettre un grand nombre de personnes dans la rue, lorsque

l'asymétrie est en sa faveur. Selon Yin, ce genre de distribution est particulièrement intéressant, dans la mesure où elle caractérise une société à potentiel révolutionnaire élevé.

L'approche de Yin repose sur la composition de la société et sur la taille des mouvements sociaux. En partant de l'idée que la société tunisienne se classe parmi les pays à distribution normale (une absence quasi-totale de l'opposition ou dans la meilleure des cas, une opposition fictive), l'analyse portera uniquement sur la distribution normale du seuil.

Le modèle implique une population à « n » agents, chacun d'entre eux se trouvant face à deux choix : participer ou non à un mouvement social. En choisissant de rejoindre la foule, les agents prennent en considération un seul facteur: la présence de proches au sein du mouvement.

Ce calcul de seuil est basé sur l'analyse de Granovetter. Les seuils sont répartis au hasard pour chaque agent, selon un ensemble de probabilité. Selon cette étude, si un agent dispose d'un seuil de 10 il devra s'assurer que 10% de ses camarades ont rejoint l'action révolutionnaire avant d'y participer. Les agents qui ont des seuils ≥ 0 , sont les instigateurs.

Ces derniers sont primordiaux, sans eux, aucun mouvement social ne peut émerger.

Granovetter a souligné également que les personnes ayant un seuil négatif peuvent avoir des points de vue divergents, mais ils sont confrontés au même dilemme. En outre, les agents qui ont des seuils de 100 et plus ne participent jamais peu importe le nombre de rebelles : ce sont les « sociétales » (p. 1423).

Soit « P0 » le niveau de participation initial déterminé de manière exogène. Par la suite, la participation sera déterminée d'une manière itérative telle que :

$$P_{t+1} = P(X \leq P_t) * 100$$

En d'autres termes, lors de la première tentative, chaque agent ayant un seuil $\leq P_0$ rejoint le mouvement. Le pourcentage de la population devient P1. Lors de la seconde, les agents avec un seuil $\leq P_1$ rejoignent le mouvement, et le pourcentage de la population devient P2. Ceci nous permet de définir un état d'équilibre dans lequel $P_{t+1} = P_t$.

II- La distribution normale du seuil

La distribution normale selon Yin est représentée par une population qui a une tendance générale envers une opinion, même si les agents ont des seuils différents.

La fonction de distribution normale a deux paramètres μ et σ , définissant respectivement le seuil moyen et l'écart type (le degré de dépression du seuil).

La variation de μ peut résulter de certains changements dans la société : plus la croissance économique est élevée, plus μ est grand. Par conséquent, plus la popularité du gouvernement est élevée, plus μ est grand. La prospérité économique, qui est marquée d'une croissance économique positive et rapide, permet de garder μ plus élevé que d'habitude. Yin a supposé qu'une société avec un $\mu < 0.5$ est dirigée par un gouvernement impopulaire et inversement.

Le paramètre σ varie inversement par rapport à la dispersion de la fonction de seuil. σ est affecté par les conditions socioéconomiques et les choix stratégiques d'un pays.

Plus l'intégralité socioéconomique est grand plus la distribution du seuil est dispersée. Et plus la distribution de seuil est dispersée plus la valeur de σ est faible.

La répression a un effet à double tranchant : il aggrave le mécontentement et incite à la révolte, intimide ceux qui protestent et décourage ainsi à la révolte. En revanche, si l'effet du mécontentement est dominant, le seuil moyen diminue et la dispersion de la distribution augmente.

Cependant, afin de déterminer si oui ou non la société est en désaccord avec le statu quo, il suffit d'ajuster μ et σ . Yin a démontré, en outre, que la connaissance approfondie du pays ou de la région est la clé pour estimer la distribution des seuils de protestation.

D'après lui, la distribution dans un pays donné est fortement influencée par les conditions sociales et politiques.

1. Modélisation de la fonction de distribution

Les agents ont des seuils répartis au hasard suivant la fonction de densité de la loi normale, donnée par la fonction :

$$f(x) = \frac{1}{\sigma\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{(x-\mu)^2}{2\sigma^2}} \quad (1)$$

Pour suivre l'évolution de la participation au fil du temps, on examinera la fonction cumulative des distributions :

$$F(x) = \frac{1}{2} \left[1 + f\left(\frac{(x-\mu)}{\sigma\sqrt{2}}\right) \right] \quad (2)$$

L'examen du graphique permet d'identifier trois équilibres. Le premier et le troisième sont stables et le second est instable. Toute perturbation autour de cette dernière

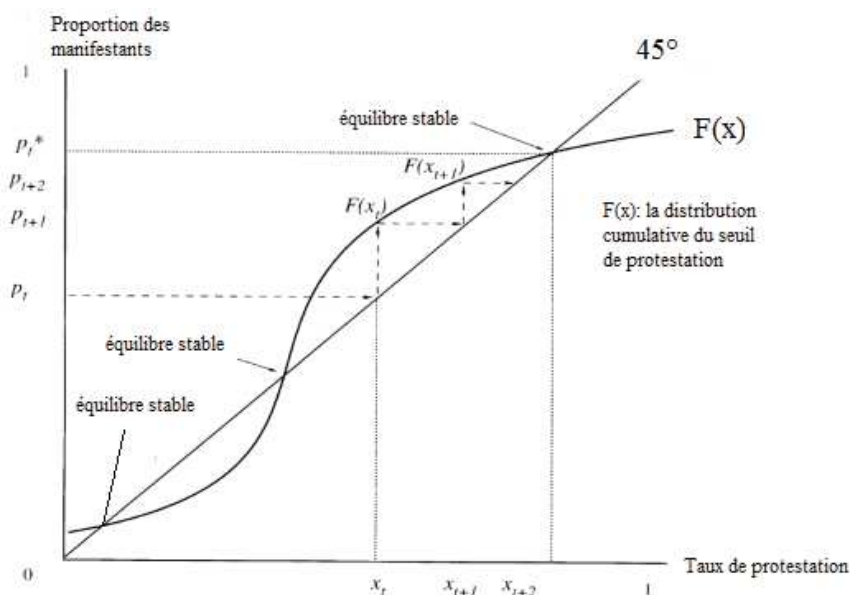
valeur se traduit par l'accroissement du mouvement ou le rétrécissement en un autre équilibre.

Prenons l'exemple d'une société avec peu ou pas d'instigateurs. Chaque agent est intéressé à participer au mouvement révolutionnaire, si seulement si, d'autres les suivent.

L'hypothèse qu'un premier groupe décide spontanément de participer à une manifestation n'est pas nécessairement la bonne. En absence a priori d'un niveau de participation, le groupe de participant du premier tour doit s'accorder pour rejoindre les autres.

Cette situation peut être considérée comme un jeu d'action collective à « n » joueurs. (Anthony, 2005; Ginkel & Smith, 1999; Oliver et al, 1985). Yin a souligné que la taille de l'échantillon est un facteur très important dans l'émergence d'un mouvement social.

Figure 3 : Les équilibres



Source : Yin (1998)

2. Dispositions politiques

De plus en plus de mouvements se déclenchent sans aucun instigateur, c'est à dire à partir de zéro, nécessitent des conditions favorables telles que : une distribution de seuil avec un faible μ . Et suffisamment de σ , de telle sorte qu'il n'y aura pas plusieurs instigateurs, sinon y'aura un problème de divergence d'opinion et le phénomène des « battons dans les roues ».

L'implication politique dépend de l'objectif ultime : encourager le mouvement ou l'empêcher de se propager.

Dans le premier cas, les personnes souhaitant développer un mouvement révolutionnaire doivent agir comme des initiateurs, et réduire le risque d'avoir des personnes à faible seuil de participation, non nul.

Si μ est faible, la plus grande majorité hétérogène de la population a plus de chance de réussir avec un σ élevé. Par contre, si μ est élevé, il y aura peu de succès.

Plusieurs études ont montré une percée des blogueurs durant les mouvements de protestation en 2011. Leur rôle a été d'inciter les gens à rejoindre la révolution. Les médias de masse ont eu beaucoup d'influence sur la variation du seuil de participation pendant la révolution tunisienne en 2010. Dans les manifestations du printemps arabe, les participants ont utilisé les réseaux sociaux pour diffuser les photos et vidéos de toutes les transgressions du régime dans l'espoir d'avoir plus de sympathisants.

Ceux qui veulent empêcher un mouvement social de se propager, agissent sur σ , en le diminuant. Autrement dit, unir la population autour d'une opinion modérée et supprimer la probabilité d'apparition d'un instigateur. Le gouvernement peut ainsi lancer une propagande anti rébellions. Comme Ross (2003) l'avait montré, les gouvernements peuvent annoncer des réformes pour renforcer leur crédibilité au sein de la population et affaiblir la révolte.

Lorsque la population a un μ faible mais proche de 0.5, les opposants au mouvement de protestation restreignent les informations afin que les citoyens ne puissent contester qu'en petits groupes.

Conclusion

Le sujet de la révolution a refait surface ces six dernières années dans certains pays du monde arabe. La Tunisie, l'Égypte et la Libye, ont été témoins des premiers bouleversements politiques du 21ème siècle.

Personne ne s'attendait à un tel soulèvement populaire proclamant dignité et liberté. À la surprise générale et contre toute attente, ces mouvements n'étaient soutenus ni par l'opposition, ni par un instigateur. Ceci renforce l'hypothèse selon laquelle les révolutions sont des actes volontaires à intérêt commun.

Nous avons essayé de comprendre dans ce travail les causes principales du déclenchement d'une révolution. Néanmoins, des zones d'ombres restent à résoudre : le

mouvement révolutionnaire est-il plus efficace en présence d'un instigateur ? Si on suppose que le régime postrévolutionnaire est défini, changera-t-il le cours des événements ? Comment réagissent d'éventuels révolutionnaires s'ils ont des informations sur les limites du Statu quo à gérer les crises ? Dans quelle circonstance la révolution tunisienne s'est-elle déclenchée ? Est-ce que le seuil de mobilisation a été franchi ? Le citoyen tunisien aurait atteint un niveau de conscience individuelle lui permettant de passer outre sa rationalité ?

Nous allons répondre à ces interrogations sur quatre volets. Le premier analysera la place de l'instigateur dans une révolution et sa contribution dans la coordination de l'action collective. Nous allons argumenter l'importance de ce poste par le développement d'un nouveau concept de révolution qui est « la révolution pupille ».

Ensuite nous essayerons d'analyser le comportement des individus suite à l'introduction d'une nouvelle variable dans leur fonction d'utilité. Cette variable est notée $(\varphi(x))$, elle est négative et définit le risque que le nouveau gouvernement soit inefficace.

Le dernier volet, sera traité dans le dernier chapitre qui porterait sur l'analyse économique de la révolution tunisienne. Dans ce chapitre 3, nous proposerons des réponses sur l'adhésion des tunisiens en masse dans la révolution et traitons ses facteurs déclencheurs.

Commençons tout d'abord par le concept d'instigateur révolutionnaire. Comme nous l'avons déjà démontré, la défection de l'action collective est généralement due à l'absence de coordination entre les révolutionnaires et les participants potentiels à une révolution. Cependant, nous avons observé dans nos recherches, qu'un instigateur joue un rôle très important dans le processus révolutionnaire, et dans la réduction du nombre des "free-riders".

Max Weber (1889-1925) a centré son travail sur l'incapacité des groupes à se coordonner et à s'organiser lors de mouvements sociaux. Ce problème peut être résolu par l'intervention d'un « chef de file ». En dépit des théories économiques sur la révolution, nous pouvons ainsi lui attribuer un rôle primordial dans la réussite de la révolution.

Certes, dans le modèle de Roemer (1985), Lénine avait pour rôle de rassembler le plus grand nombre d'adhérents dans sa coalition par le biais de certaine mesure d'incitation. Nous constatons aussi que la réussite d'une révolution nécessite souvent la présence d'un leader, étant donné que, la plupart des économistes assimilent la révolution à un bien public. Ce bien nécessite une entreprise pertinente et un « entrepreneur » ayant des qualités louables, comme Tullock (1974) l'appelait « un révolutionnaire professionnel ». Soutenant

ainsi l'idée selon laquelle les membres d'un mouvement révolutionnaire ne parviennent pas à se coordonner dans une action collective sans la présence d'un chef, qui définira les objectifs et les buts communs.

En se référant aux révolutions récentes, nous forgeons la conviction qu'une révolution réussie doit avoir un chef qui dirige l'entreprise révolutionnaire. Autrement dit, les individus ne doivent pas être abandonnés à leur sort, sans directives et sans objectifs communs. Ce que nous appelons « révolutions pupilles », sont celles qui se déclenchent sans « tuteur ».

Nous pouvons soutenir notre appellation par l'article apparu en 2011 de Issandr El Amrani dans *the Guardian*, qui stipule que, « La révolution Égyptienne a un besoin urgent de leadership » cet article expliquait les défaillances d'une révolution désorganisée.

Nous avons constaté, par ailleurs que ce type de révolution est coûteux en termes de temps, d'argent et de logistique. Cependant, la présence d'un chef permet d'atteindre les objectifs à moindre coût. Prenons l'exemple de la révolution tunisienne en 2010 et égyptienne en 2011.

Le manque d'organisation dans leur première phase de déclenchement a créé des tensions entre les différentes classes politiques, qui n'ont pas trouvé un compromis pour instaurer le nouveau gouvernement. Pourtant les motifs du soulèvement et ses revendications étaient les mêmes pour tous les citoyens.

Nous expliquons ce paradoxe par l'absence de stratégie post-révolutionnaire claire, les deux peuples (tunisien et égyptien) cherchaient à se débarrasser de leur ancien dictateur sans se soucier du successeur.

Nous estimons donc, que le manque de coordination et de stratégies affaiblit la révolution, au point de devenir une proie facile pour les opportunistes.

En ce qui concerne l'étude de l'hypothèse de rationalité, nous constatons que la majorité des modèles tient compte des avantages privés et communs de la révolution (redistribution des revenus, poste dans le nouveau gouvernement, etc.). Pourtant, le nouveau gouvernement peut décevoir les révolutionnaires et ne pas satisfaire leurs besoins attendus. Toutefois, chaque individu rationnel prendra en compte $(\varphi(x))$ dans sa fonction d'utilité.

Nous supposons que le gouvernement ex post, ayant connaissance du sort de l'ancien régime, aura du mal à imposer des lois contre-révolutionnaires (une nouvelle constituante qui donne plus de pouvoir au président). Mais il y aura quelques défaillances dans la gestion du pays. Nous pouvons expliquer cela par l'ignorance de certaines élites

révolutionnaires (ou des nouveaux dirigeants) des règles de gouvernance. Prenons le cas de l'Égypte en 2013, lorsque le peuple égyptien s'est soulevé contre l'État post-révolutionnaire suite à ses décisions portant atteinte aux objectifs de la révolution.

Partie II

Analyse économique des révoltes tunisiennes

Chapitre I : Analyse économique de la révolution tunisienne

Introduction

Dans ce chapitre nous nous proposons de déterminer les causes de la révolution tunisienne à partir d'une des méthodes d'analyse factorielle : l'analyse en composantes principales (ACP).

L'application de l'ACP sur nos données, va dans un premier temps, aider à décrire le nuage des « n » unités statistiques, (qui traduisent la période allant de 1980 à 2011, soit 32 ans), et dans un deuxième temps, étudier la ou les variable(s) synthétique(s) correspondant aux axes factoriels retenus.

L'examen fait sur trois décennies de l'histoire de la Tunisie, a permis de soulever des caractéristiques économiques, sociales et démographique de la révolution. Les questions capitales soulevées dans ce travail sont : Serait-il possible que la société Tunisienne ait subi une mutation radicale dans sa structure ? Peut-on déduire que l'aspiration à la démocratie soit le leader invisible de la révolution Tunisienne ?

Au préalable, les changements profonds dans la société tunisienne pourraient être la clé de la réussite de la révolution tunisienne.

Dans ce contexte, l'idée traitée dans ce chapitre est que le passage d'un État autoritaire à un État démocratique, d'un état de soumission à un état révolutionnaire, nécessite l'émergence de trois transitions : une transition démographique, une transition anthropologique et une transition économique.

D'une manière plus précise, l'objectif ultime serait de proposer une nouvelle approche d'analyse des révolutions, en déterminant, le cas échéant, les variables qui ont provoqué la révolution en Tunisie.

Section I : Application sur la révolution tunisienne

I- Description de la méthode d'analyse

L'analyse en composantes principales (ACP) est l'une des méthodes factorielles, qui a pour objectif d'obtenir une description de données quantitatives en identifiant la structure de dépendance des observations multivariées. L'ACP est un outil de synthèse

d'information conduisant à des représentations graphiques (Toutain et al., 2009). Elle permet de trouver une projection des données sur un sous-espace qui conserve le maximum de renseignement.

L'origine de l'analyse en composante principale peut être trouvée dans les travaux de Hotelling (1933) trouvée dans les travaux. A partir des années 1980, plusieurs travaux ont suggéré d'utiliser l'analyse en composantes principales comme un outil pertinent de modélisation (Voir à titre d'exemple, Jolliffe, 1986; Wold et al., 1987; Kresta et al., 1991; MacGregor & Kourti, 1995). Cette technique permet d'estimer des paramètres tels que: le niveau de vie des ménages; Sahn & Stifel, 2001-2003), Filmer & Pritchett, (1998-2001) Lachaud (2002); l'examen de la délinquance juvénile en France (Lorraine, 2005).

L'ACP permet de produire des facteurs permettant de rendre compte d'une part importante de l'information contenue dans l'ensemble des variables initiales.

Ces facteurs sont des combinaisons linéaires des variables d'origine et sont indépendantes les unes des autres. Formellement, étant donné l'ensemble des observations décrites par des variables quantitatives, l'ACP a pour objectif de représenter ce même ensemble de données par des facteurs (nouvelles variables interprétables) en nombre restreint qui sont les composantes principales.

Chaque composante principale cherche à représenter le plus fidèlement possible l'information contenue dans les variables de départ selon leurs poids ou contributions respectives dans la constitution des axes. Il en résulte que le nombre total de composantes principales correspond exactement au nombre total de variables de départ.

L'avantage de cette transformation réside dans la réduction de dimension de représentation de données car l'ACP exploite les redondances entre les variables. Cependant, afin d'estimer les variables de départ nous ne devons conserver que les composantes porteuses d'information significative permettant d'expliquer les différentes variables.

La qualité des estimations auxquelles conduit l'ACP dépend, de façon évidente, du choix du nombre de composantes retenues pour interpréter les données.

Cependant, l'appréciation de la structure du modèle découle du nombre de composantes à retenir. Il existe plusieurs critères de sélection du nombre de composantes principales, dont les deux les plus utilisées seront présentées.

Cattell (1966-1977) propose d'examiner l'allure de la courbe de valeurs propres « scree-test ». Les valeurs propres sont égales aux parts de l'information complète (ou de la

variance totale) expliquée par les axes factoriels associés. L'idée est de repérer le décrochement (coude) suivi d'une décroissance régulière.

Lorsque les variables sont fortement corrélées, le coude est très marqué. Le principe consiste à conserver les axes factoriels jusqu'à ce coude.

Il est recommandé aussi de compléter la lecture du « Scree-test » ou le critère de coude, par un graphique décrivant l'évolution de l'inertie expliquée par les axes : c'est là l'éboulis des valeurs propres en pourcentage.

Par ailleurs, selon le critère de Kaiser (1960), toutes les composantes principales sont de variances égales (égale à 1 en cas d'une ACP standardisée), si toutes les variables étaient indépendantes.

On ne conserve donc que les valeurs propres supérieures à la variance moyenne. L'enjeu est de déceler à partir de quel stade l'information restituée peut être considérée comme négligeable.

En effet, plusieurs éléments entrent en compte ; le nombre d'observation « n », le nombre de variables « p », le ratio « n/p », le degré de corrélation entre les variables dans la base de données (Jackson, 1993).

Certaines références attestent qu'une ACP n'est vraiment crédible que si le ratio « n/p » est supérieur à 3. (Grossman, 1991).

Toutefois, la plupart des techniques de réduction de données comporte le risque d'introduire une perte d'information si les variables ne sont pas assez corrélées entre elles.

En effet, l'ACP est une technique de compression d'information, par conséquent les données à traiter doivent présenter une certaine redondance. Lorsque les variables sont parfaitement corrélées, un seul axe factoriel suffit, il restituera environ 100 % de l'information disponible. Par contre, en présence de variables deux à deux indépendantes, le nombre d'axes à retenir serait égale au nombre de variables, rendant ainsi inefficace l'objet même de l'ACP.

Le test de sphéricité de Bartlett (1910-2002) permet de mesurer le lien entre les variables. Pour ce faire, le déterminant $|R|$ de la matrice de corrélation sera calculé. En règle générale, lorsque $|R|$ est inférieur à 0.00001, on considère qu'il existe une très forte redondance dans les données. Sinon le résultat de l'ACP serait médiocre.

Le but du test est de vérifier si on s'écarte significativement de cette situation. L'indice Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) mesure la qualité d'échantillonnage. Une compression des informations brutes n'est pertinente que si l'indice de KMO s'approche de 1.

II- Exploration des données et interprétation des résultats

L'ACP est réalisé sur une base de 10 variables (Voir sources des variables, Tableau 1, Annexes, p. 177) quantitatives définies comme suit :

Variabes démographiques :

- La tranche d'âge entre 15 - 24 ans (POP).
- La tranche d'âge entre 25 - 29 ans (POPP).
- La tranche d'âge entre 30 - 35 ans (POPPP).

Variabes économiques :

- Le Produit Intérieur Brut par habitant (PIB/H).
- Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).
- Le taux de chômage (CHOM).
- Le taux d'investissement total (INVT).
- Nombre d'inscrit au secondaire (SECOND).
- Nombre d'inscrit au supérieur (SUPER).

Variable sociale :

- L'Indice de développement humain (IDH).

L'unité statistique s'étend sur deux périodes symboliques : la première période allant de 1980 à 1987, rappel les 8 dernières années du régime de l'ancien président Habib Bourguiba, et l'ère du président déchu Ben Ali, de 1987 à 2011.

L'ACP a été mise en œuvre grâce au logiciel R, sur l'ensemble des variables précédemment définies dont les résultats sont analysés dans ce qui suit.

Tout d'abord, les résultats de notre ACP sont assez satisfaisants. L'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) qui mesure la qualité d'échantillonnage est de 0,79 (Tableau 2, Annexes, p. 177) ce qui est qualifié de bon indice par Kaiser (1974).

La matrice de corrélation s'écarte significativement de la matrice unité pour un test à 5% (**p-value = 2.2e-16 < 0.05**) (Tableau 3, Annexes, p. 177). Il est possible d'initier une ACP sur ces données.

Le test de Bartlett confirmant la similarité de variance de notre ACP est très significatif. Il s'avère, au vu des résultats obtenus, que l'information initiale est réductible sur un certain nombre restreint d'axe. L'examen de la matrice des corrélations (Tableau 4, Annexe, p.178), révèle un fort taux de corrélation entre certaines de nos variables.

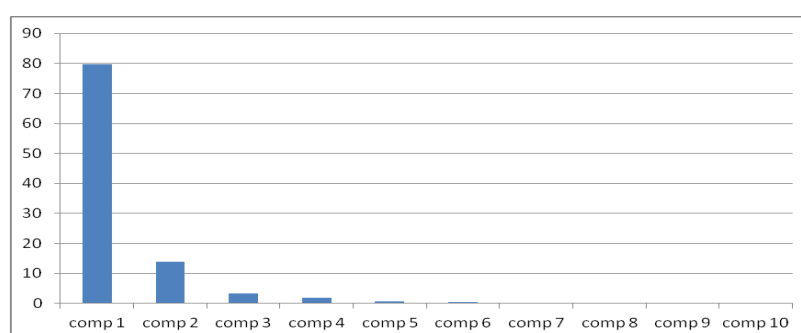
A titre d'exemple, on peut y lire que les variables « SMIG » et « PIB/H » présente un coefficient de corrélation de 0,932 entre elles. Cela signifie que 93% de l'information restituée par ces deux variables est identique voire redondante. D'où d'ailleurs l'utilité de la

réalisation de l'ACP qui vise à isoler cette partie commune de l'information et ne restituer que l'information singulière à chacune des variables.

L'analyse permet d'obtenir 10 axes factoriels correspondant au nombre de variables d'origine (Tableau 5, Annexes, p 178).

Par la suite, pour choisir le nombre de composantes à retenir, nous avons décidé d'utiliser le critère de coude. Dans notre étude, en conservant deux axes factoriels, la part de la variance expliquée est de **93,5 %** (Graphique 1). Elle représente l'information synthétisée à partir des variables initiales pour analyser le phénomène mesuré sur la période de 32 ans.

Graphique 1: Contributions des axes



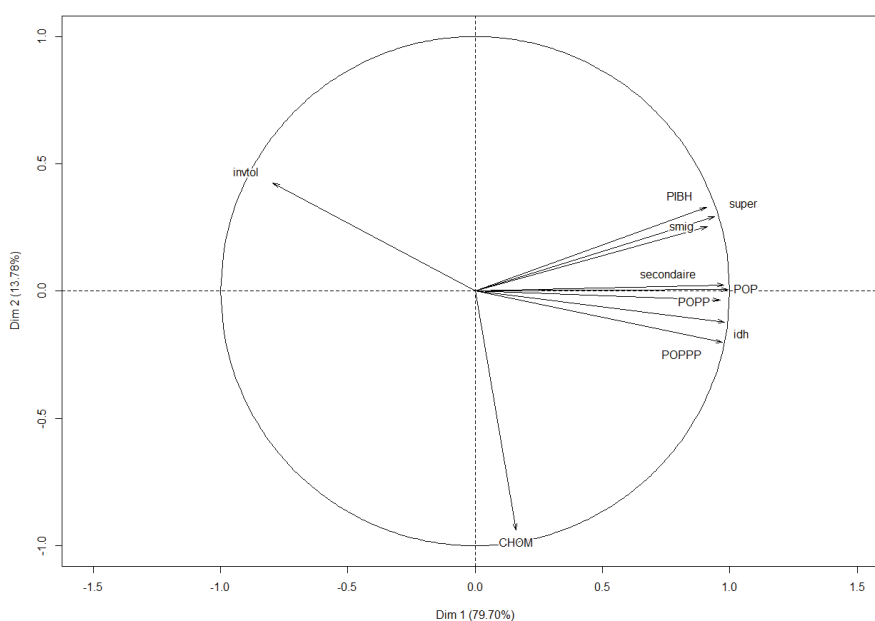
Source : calcul de l'auteur

La première composante extraite capture **79,7%** de l'information. Autrement dit, la première composante est prépondérante et restitue à elle seule presque **80%** de la dispersion de l'ensemble des variables initiale à étudier.

Notons tout de même que le rajout d'un axe factoriel supplémentaire permet d'apporter une part de **13,77%** d'information complémentaire à notre analyse. Les deux premiers axes factoriels seront ainsi conservés.

L'examen du tableau de qualité de la représentation permet de conserver l'ensemble des variables initiales.

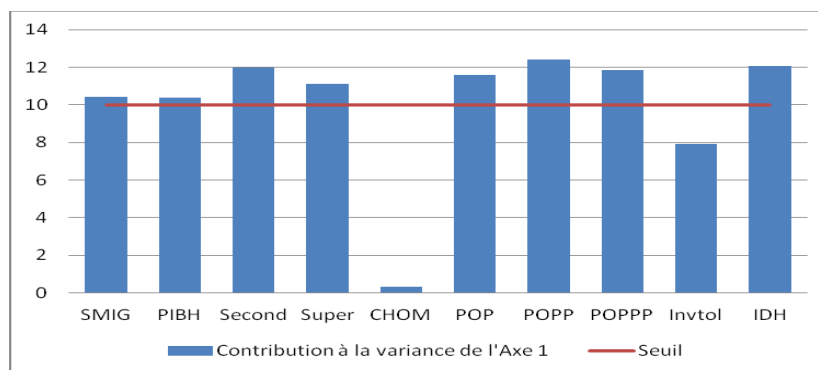
Figure 4 : Le Cercle de Corrélation



Source : Calcul de l'auteur

L'observation du cercle de corrélation permet de confirmer que la majorité des variables sont positionnées à droite du plan. Cependant, deux variables se détachent du groupe : l'investissement total 'INVT' et le chômage 'CHOM'.

Graphique 2 : Contributions à la variance de l'axe 1



Source : Calcul de l'auteur

En vue de créer une variable synthétique, il importe d'examiner les contributions des dix variables à l'inertie des axes factoriels. La représentation des variables s'effectue sur le diagramme des composantes (Graphique 2). On peut constater que six variables se projettent très près de l'axe 1, et peuvent donc être interprétées dans un même sens. Il est important de noter que les variables sélectionnées sont celles qui expliquent relativement le plus de variance sur l'axe factoriel choisi.

L'interprétation des facteurs du bloc 1 et 2 repose sur l'examen de l'ensemble des parties qui constituent le graphique : les variables et les unités statistiques.

Le premier axe : est celui qui capture, de par sa construction, environ **80%** de l'information totale contenue dans toute la base de données. Les variables sont projetées sur l'axe horizontal selon l'importance de leur contribution à la construction de l'axe (la valeur absolue de la coordonnée de la variable permet de vérifier son importance de projection sur l'axe) (Tableau 6, Annexes, p. 178). La contribution de chaque variable est représentée dans le graphique 2. Une variable est pertinente si sa contribution à la formation de l'axe factoriel est supérieure à la moyenne.

Ainsi, on estime qu'une variable participe beaucoup à la variance d'un axe, lorsque sa contribution dans le cadre de l'ACP est supérieure à ce qu'elle était en situation d'équipondération.

Concernant l'ensemble des variables qui constituent l'axe 1, à savoir le salaire minimum interprofessionnel garanti, le produit intérieur brut par habitant, l'éducation secondaire, l'éducation supérieure, la tranche d'âge 15 - 24 ans, la tranche d'âge 25 - 29 ans, la tranche d'âge 30-35 ans et l'Indice de développement Humain, elles sont correctement représentées sur le diagramme des composantes. En effet, chaque variable participe à la détermination de l'axe par une pondération comprise entre 0.994 (la tranche d'âge 25 - 29 ans) et - 0.794 (Investissement total). Cependant, la variable taux de chômage qui se trouve très éloignée du reste des variables, est écartée avec une très faible contribution (0.160) caractérisant ainsi la première variable synthétique.

L'ensemble des variables contributives à la formation de ce premier axe factoriel traduisent la qualité de vie en Tunisie. Cette dernière variable synthétique sera traitée en détail dans le chapitre I de la partie II de cette thèse.

Le deuxième axe : conserve presque **14%** de l'information détenue dans la base de données. Deux variables caractérisent l'axe 2 : 'Invtol' qui contribue à 13.10% et le 'CHOM' à 63.98%. Ces deux variables sont négativement corrélées, mais non significatives (-0.419036) (Tableau 3).

L'examen des premiers résultats fournies par l'ACP, révèlent une anomalie structurelle qui illustre un dysfonctionnement des institutions politiques. Ce constat est approuvé dans la littérature sur le lien de causalité entre investissement et chômage.

En se référant à l'analyse économique nous apprenons que « l'investissement est favorable à la croissance et à l'emploi, d'abord parce qu'il permet d'augmenter la demande de biens et services ensuite parce qu'il permet d'améliorer les conditions de l'offre »

(Pascal Binet, 2003, p.1). L'investissement est, ainsi, un facteur essentiel de la croissance et de la création d'emploi.

La politique de relance keynésienne (1936), montre aussi qu'à travers une dépense supplémentaire d'investissement, on peut observer une variation plus que proportionnelle de la production, ce qui se traduit par un effet favorable sur l'emploi. Prenant l'exemple, des trente glorieuses, pendant laquelle, le besoin de reconstruction après-guerre (1950-1973) a favorisé la hausse de la productivité et la création d'emploi grâce au volume important d'investissement réalisé (Fourastie, 1979).

Selon Kergueris (2002) « à long terme, l'investissement est favorable à la création d'emplois parce qu'il permet de soutenir une croissance forte, les créations d'emplois engendrées par une croissance forte sont bien plus importantes que les destructions d'emplois résultant d'une croissance des gains de productivité » (p. 27).

Néanmoins, une étude de la banque de France (2002) portant sur les pays du G7, les Pays-Bas et la Belgique, indique que « ce sont les pays ayant connu les gains de productivité les plus faibles après le choc pétrolier de 1973, qui ont les performances de croissance et de création d'emplois les plus médiocres. Les gains de productivité permettent, en effet, de libérer des ressources, en capital et en travail, qui autorisent une progression plus soutenue de l'activité » (pp. 5-7). C'est entre 1973 et 1985 que le taux de chômage n'a cessé de s'aggraver en France, et ceci coïncidait, avec une diminution du taux d'investissement, pendant la même période (Joly, 1987).

De nombreuses études empiriques font état d'un impact significatif de la décision d'investissement et des facteurs extra-économiques, essentiellement d'ordre politique. Dans ce registre, le 3 novembre 1974, le chancelier allemand Helmut Schmidt prononçait une phrase devenue culte « les projets d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain ». ¹²

Toutefois, l'obstacle aux investissements ne dépend pas uniquement du cadre macroéconomique mais d'autres variables entrent en jeu (Brunetti et al., 1997). Sur les 3600 entrepreneurs interrogés, dans 69 pays, ils ont constaté qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le principal obstacle identifié par les entrepreneurs était le manque d'infrastructure, suivi de la corruption, de la réglementation fiscale et du financement.

¹² Une citation devenue culte du chancelier allemand Helmut Schmidt. Dans « Relance : le maudit théorème de Schmidt », écrit par Malakine, le 9 décembre 2008 Disponible sur le site : (<http://horizons.typepad.fr/accueil/2008/12/le-maudit-thorme-de-schmidt.html>).

Ces différentes études et résultats, confirment la rupture des politiques économiques avec les stratégies recommandées. Dans le paragraphe II de ce chapitre, nous allons examiner le climat des affaires en Tunisie, en analysant ses diverses barrières d'investissements.

L'effet Guttman

Après l'étude des contributions des variables à la formation des axes factoriels, sera effectué l'examen de l'unité statistique correspondant à chaque axe.

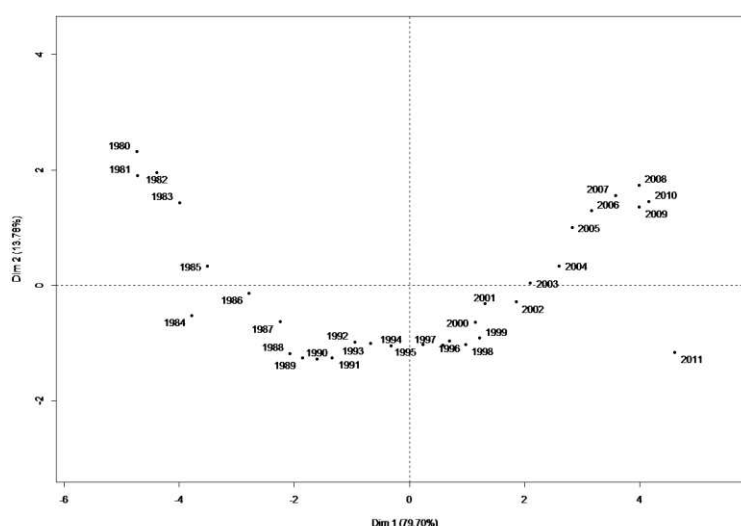
Tout d'abord, la lecture du nuage de point formé par la répartition des 32 années n'est alors pas sans évoquer un cas de figure très particulier en analyse factorielle : l'effet Guttman.

La projection du nuage des points-années sur le mapping dessine un croissant parabolique où l'alignement des années se fait de manière dichotomique du côté gauche vers le côté droit du graphique.

Ensuite, il sera judicieux d'harmoniser la lecture des deux axes principaux à partir, à la fois des coordonnées des variables et des années. Autrement dit, on superpose la courbe représentative des années sur le plan factoriel composé par les deux axes principaux.

Le positionnement de chaque variable dans le diagramme des axes factoriels, permet de définir un agencement des éléments extrêmes qui contribuent à la formation des axes.

Figure 5: L'effet Guttman



Source: calcul de l'auteur

En général, la première composante est le vecteur renfermant les coordonnées des projections des années sur l'axe 1. La deuxième composante est le vecteur renfermant les

coordonnées des projections des années sur l'axe 2. L'interprétation des axes factoriels permet de déterminer les particularités de la révolution tunisienne.

Le premier axe principal : il traduit l'évolution dans le temps de la qualité de vie de la population tunisienne. Sur la droite de cet axe, on repère une première période correspondant aux six dernières années du règne du président Ben Ali (2006-2011). Les données socio-économiques en cette période témoignent d'une amélioration conséquente de la condition de vie de la société tunisienne.

Le côté opposé du graphique définit la période correspondant aux six dernières années de gouvernance de Bourguiba (de 1980 à 1985). Durant cette période, la transformation dans la société tunisienne n'a pas atteint le niveau souhaité. La condition de vie témoigne d'une amélioration timide et non satisfaisante.

L'observation des résultats de l'ACP démontre que la qualité de vie pendant la gouvernance de président Ben Ali était meilleure qu'à l'époque de Bourguiba. Ce qui nous paraissait entièrement correct vu l'amélioration des indicateurs économiques, sociaux et culturels de la Tunisie pendant les trois décennies d'études.

Le deuxième axe principal : correspond à la variable synthétique « mauvaise gouvernance ». On trouve essentiellement la variable « chômage ». Cette composante n'explique qu'un aspect particulier de l'économie : la mauvaise gestion des revenus nationaux.

L'analyse menée sur la période de bonne et de mauvaise gouvernance révèle que durant les périodes 1980 à 1983 et 2006 à 2010, le chômage a enregistré les taux les plus bas (entre 10.50% et 13.30%) selon l'INS et la banque mondiale. Inversement, la période allant de 1988 à 1991, correspond aux taux les plus élevés. A titre d'exemple, en 1990 et 1991 le taux était de 16.30%.

Ensuite, deux dates se détachent de la courbe parabolique, 1984 et 2011. Ces deux années correspondent aux deux révoltes : la « révolte du pain » et la « révolte du jasmin ». La première révolte a échoué de renverser le régime du président Bourguiba, contrairement à la deuxième, qui s'est distinguée par sa maturité et sa vitesse de propagation. Son impact a dépassé les frontières pour atteindre, la Libye, l'Égypte, le Maroc et tout le Moyen Orient, au bout de quelque semaine. Cette révolte devenue révolution s'est soldée par le départ du président Ben Ali après 23 ans de pouvoir autoritaire.

Conclusion

La capacité du mouvement de protestation à canaliser des « aspirations libertaires » traduit son adoption par d'autres catégories socioprofessionnelles (Bechaux, 1984, p. 191). Au-delà de la participation des ouvriers les plus démunis, le mouvement s'étend aux salariés les moins précaires, avocats, enseignants, et même à la bourgeoisie commerçante.

Dans ce contexte, les revendications de la classe la plus défavorisée en Tunisie démontre l'évolution des aspirations de la population. Les tunisiens soulignent à travers leur soulèvement l'arrivée à maturité de leur conscience personnelle.

Autrement dit « L'aspiration au bien de la communauté et à toutes les choses que la communauté considère comme biens, demeure toujours une représentation inhérente à chaque conscience personnelle, et les jugements collectifs de valeur ne doivent ce caractère qu'à ce que cette aspiration est commune à toutes les consciences. » (Hubert, 1938, p. 198).

La transformation d'ordre sociologique et sociétale de la population tunisienne a tout de même permis la cohésion des revendications de toutes les classes de la société. L'évolution sans précédent de la conscience de la société tunisienne, considérée auparavant comme une société traditionnelle.

Durant la révolution tunisienne, la quasi-totalité de la population avait les mêmes revendications, les mêmes modes de pensées et de comportements. Ils étaient solidaires dans leurs exigences de renverser le statu quo peu importe les conséquences.

Cette nécessité de se rassembler autour d'une cause a été mise en avant dans le livre de Le Bon (1895) sur la « Psychologie des foules ». Le Bon a supposé que pendant la mobilisation «se forme une âme collective, transitoire sans doute, mais présentant des caractères très nets. La collectivité devient alors ce que, faute d'une expression meilleure, j'appellerai une foule organisée, ou, si l'on préfère, une foule psychologique. Elle forme un seul être et se trouve soumise à la loi de l'unité mentale des foules » (p. 9).

Cet argument est fortement soutenu par Radnika (2011), qui a constaté que « Le mouvement défensif né de la classe ouvrière se transforme lentement en un mouvement uniquement politique de la société civile. Si les revendications ouvrières, loin de disparaître, restent un moteur dans leurs lieux d'origine, elles passent au second plan.

Au premier plan, on assiste à une coagulation de l'ensemble des aspirations libertaires vers un seul mot d'ordre : la fin du régime Ben Ali.

Une fraction du pouvoir sera capable de comprendre la limite de ce mot d'ordre. Il s'agira alors de lâcher Ben Ali pour non seulement sauver l'État, mais aussi de le renforcer par une restructuration » (p. 30).

La particularité de la société tunisienne se manifeste dans la série de transformation radicale qu'elle a subi depuis l'indépendance, impactant ainsi sa structure traditionnelle. Ce changement a contribué à l'amélioration de la qualité de vie d'une nouvelle génération qui aspire aux libertés fondamentales – individuelles, politiques, sociales – et à la démocratie.

Dans le paragraphe suivant, nous allons étudier plus en détail les résultats apportés par notre analyse factorielle. Cette approche a permis d'identifier deux axes de recherche. Le premier définit le principal facteur contribuant au déclenchement de la révolution tunisienne, qui regroupe des variables sociales, économiques et démographiques : **L'évolution de la société tunisienne**. Le second axe déterminera un autre élément à l'origine des mouvements sociaux en Tunisie : **la mauvaise gestion du revenu national** et les stratégies politiques adoptées par le régime de Ben Ali contre le chômage. Ces facteurs seront traités en détail dans le paragraphe suivant.

Section II. Les causes de la révolution tunisienne

I- L'évolution de la société tunisienne

1. L'émancipation de la société tunisienne

La révolution qu'a connue la Tunisie en 2011, n'est autre que le fruit d'une mutation dans la structure et la dynamique de la société tunisienne. La militante féministe tunisienne, Radhia Haddad était parmi les premières personnes¹³ qui ont contribué à ce changement.

Elle se révolte « contre la société musulmane de l'époque dans laquelle la femme souffrait de plusieurs contraintes et de la dominance injustifié et inconditionnelle de l'homme qui lui imposait un standard de conduite inacceptable »¹⁴ (Marrakech, 2003). Radhia critiquait fermement les dispositions de la loi Islamique qui dénigrant le rôle de la femme en la positionnant inférieur à l'homme « A l'aube de l'indépendance, la plus ancienne et la plus criante des injustices était la condition des femmes » (Marrakech, 2003). Elle a appelé à une mise à niveau du système existant qui, selon elle, ne répondait plus aux exigences des temps modernes.

¹³ Nous citons aussi Bechira Ben M'rad la pionnière du féminisme en Tunisie et fondatrice de l'Union musulmane des femmes de Tunisie (UMFT) en mai 1936 (Kais Ben Mrad (2013): Bchira Ben M'rad, la pionnière du Mouvement Féminisme en Tunisie)

¹⁴ Marrakchi, R. (2003). « Radhia Haddad : le courage au féminin ». Disponible sur le site : (<http://www.divergences.net>)

En effet, certaines de ses actions ont bouleversé les mœurs de la société tunisienne. Comme de refuser le port du « Sefsari »¹⁵ et la décision de ne plus jamais le porter, déclara Mohamed Ennaceur, président de l'assemblée des représentants du peuple (ARP) en lui rendant hommage lors de la fête de la femme, en 2015.

L'ère du changement a été explicitement ressentie dans son livre « Parole de femme » apparue en 1995 sous forme d'autobiographie.

En décrivant cette transformation spectaculaire de la société tunisienne, Radhia mentionna que « Même ceux que cette situation révoltait n'imaginaient pas qu'il fût possible de venir à bout de préjugés séculaires, profondément ancrés dans nos mentalités.

Sans la volonté de Bourguiba, aucune réforme radicale n'aurait pu réussir. Je crois que ce sera son plus grand mérite devant l'Histoire, car si tous les pays ont fini, un jour ou l'autre, par se débarrasser de la domination étrangère, aucun, et surtout aucun pays arabo-musulman, n'a osé une révolution sociale d'une telle ampleur »¹⁶ (Kéfi, 2006).

Ce changement profond dans les mœurs, et l'application des règles et lois Islamiques, n'a pas pour autant dénaturer les rapports hommes femmes dans la société.

Elle n'obéit pas à la logique des mutations et changement sociaux ordinaires, puisqu'elle instaure une série de lois et réformes essentiellement en faveur des femmes, dans un pays fortement influencé par une culture Islamique.

Pour pouvoir comprendre l'importance majeure de ce changement, nous allons retracer brièvement, dans le paragraphe suivant, le processus de modernisation de la société tunisienne et la spécificité de la Tunisie en matière de population.

Un petit aperçu sur l'histoire de la Tunisie nous révèle que le droit musulman a été longtemps la seule source régissant l'ordre social entre les genres, et plus particulièrement le statut juridique de la femme. En s'appuyant sur un système patriarcal, la société a marginalisé le rôle de la femme au sein de la famille en l'écartant de la sphère publique et du monde du travail.

Ce système reposait sur la hiérarchisation des rôles qui renforçait le rapport d'inégalité entre les sexes ; la discrimination sexuelle, en autorisant une hiérarchisation des rôles qui renforçait le rapport d'autorité entre les sexes : la femme étant sous la tutelle de l'homme.

¹⁵ C'est un voile traditionnel féminin porté par les tunisiennes.

¹⁶ Kéfi, R. (2006). « Et Bourguiba libéra la femme ». Jeune Afrique. Disponible sur le site : (<http://www.jeuneafrique.com/62898/archives-thematique/et-bourguiba-lib-ra-la-femme/>).

Réceptif à ce mouvement de changement structurel dans la société tunisienne, l'intellectuel et syndicaliste Tahar Haddad a publié en 1930 un ouvrage intitulé « Notre femme dans la loi et dans la société » lui valant son rejet de l'Université théologique de la Zitouna à Tunis.

En effet, à travers ce livre, Tahar a été avant-gardiste sur les questions de l'émancipation de la femme, en démontrant que « rien ne s'oppose dans la charia à l'accès des femmes à l'éducation, à des droits plus larges, aux libertés individuelles et à la participation à la vie publique »¹⁷ (Dahmani, 2015). Le renouveau donné par Tahar au sujet de la femme concernait sa demande à la réadaptation de l'Islam par la réouverture des portes de l'idjtihad¹⁸.

Dès l'indépendance, en 1956 et en s'inspirant des pensées de Tahar Haddad, Habib Bourguiba, abroge certaines instructions de la loi Islamique, brisant ainsi toute relation d'appartenance idéologique à l'ancien système traditionnel. Soucieux de moderniser la société et dans l'optique de défendre le droit des femmes à l'enseignement, au travail et à un statut juridique qui renforcerait la participation de la femme dans la vie sociale, H. Bourguiba présente à la population un programme où les relations familiales sont révisées par la création de dispositions juridiques favorables à la protection de la femme par rapport à l'homme (Draoui, 2016; Bénédicte Gastineau, 2012; Faiza Tobich, 2015)

En effet, il prévoit la protection de la femme contre tout représentant masculin qu'il soit son père, son frère, ou son mari. La femme serait dès lors protégée face à la polygamie, la répudiation unilatérale en faveur du mari et le droit de contrainte matrimoniale (Brown, 2007).

A ce sujet, des réformes successives de fond ont été entreprises par la promulgation en août 1956 du Code de Statut Personnel, qui a précédé la notification de la Constitution du pays en 1959.

Par cet acte fondateur d'une politique moderniste, la société tunisienne s'est trouvée revitalisée par l'émancipation de la femme. « Ce qui tient du miracle, c'est que nous avons rattrapé le siècle en moins d'une génération », écrit encore Radhia Haddad (1995). Ainsi, la Tunisie a pris conscience de l'importance de mener des réformes structurelles touchant la société dans sa racine, la famille.

¹⁷ Dahmani, F. (2015). « Tunisie : Tahar Haddad, à l'avant-garde du féminisme ». Jeune Afrique. Disponible sur le site : (<http://www.jeuneafrique.com/286450/societe/tunisie-tahar-haddad-a-lavant-garde-du-feminisme/>)

¹⁸ « Effort de compréhension et d'interprétation du Coran et de la charia pour adapter ces sources, notamment dans le droit, à chaque époque ». Larousse.

Le Code de Statut Personnel a pour objectif de rapprocher le modèle social patrilinéaire aux aspirations des jeunes générations pour une famille matrimoniale moderne. Yadh Ben Achour, juriste tunisien, a considéré ce code comme « un texte révolutionnaire plus important que la constitution [...] Il est juridiquement et conceptuellement la véritable constitution du pays » (Mhfoudh, 2016, p.10).

Parmi les directives majeures du Code de Statut Personnel et des restructurations juridiques qui l'ont suivi, nous citons à titre indicatif quelques-uns des acquis:

- L'abolition de la polygamie,
- Le consentement des deux époux pour contracter le mariage, abrogeant ainsi la tutelle matrimoniale.
- L'abolition de la répudiation, privilège réservé à l'époux pouvant à tout moment rompre le lien matrimonial et introduire le divorce judiciaire.
- L'âge minimum au mariage fixé à 18 ans pour les deux sexes.

Ces avancées considérables ont été à l'origine d'une transformation dans la structure conservatrice de la société tunisienne. Draoui (2016) a stipulé que « Le Code de Statut Personnel et les réformes juridiques ont été à l'origine d'une mutation dans la sphère privée, d'une transformation des rôles de genre, d'une consolidation de la famille conjugale moderne et d'une reconnaissance de la dignité des femmes » (p. 11).

2. La transition démographique

Au début des années 60, le pouvoir politique en Tunisie a entrepris des réformes pour améliorer la condition de vie des tunisiens. Bourguiba défend l'idée selon laquelle sans émancipation de la femme, la fécondité ne pourra pas être contrôlée et le processus de développement économique et social va stagner (Gastineau, 2012).

La modernisation de la société se traduit par la recherche d'harmonisation entre les ressources du pays et sa masse démographique. Comme le témoignait l'allocution du président Bourguiba, le 35 décembre 1962, pendant le 3ème congrès de l'Union Nationale des femmes de Tunisie « Nous ne pouvons-nous défendre contre un sentiment d'appréhension devant la marée humaine qui monte implacablement à une vitesse qui dépasse de beaucoup celle de l'augmentation des subsistances, car à quoi servirait l'accroissement de notre production agricole, de nos richesses minières[...] si la population doit continuer à s'accroître d'une manière anarchique et démentielle. Nous n'aurions rien fait, car nous risquons de nous trouver ramenés malgré tous nos efforts à un niveau

inférieur à celui du point de départ. L'humanité qui par la raison a pu dominer la nature et vaincre progressivement la maladie, qui a créé l'outil et transformé le visage du monde, l'humanité est capable de se régenter elle-même et de maîtriser le rythme devant la procréation ».

Ainsi, pour répondre aux besoins essentiels de la population dans l'éducation, la formation, la santé et l'emploi, la Tunisie a lancé un programme de planification familiale précoce pour bloquer la croissance démographique et diminuer la fertilité.

Ce programme national de planification familiale, créé en 1966, a permis à la Tunisie d'être considérée comme un pays pionnier en matière de rationalisation des naissances. En effet, l'adoption de ce programme progressiste a permis au pays de se hisser au premier rang du classement en Afrique et dans le monde arabe.

L'Office Nationale de la Famille et de la Population (ONFP) définit la planification familiale, ou *planning familial*, comme étant : « la mesure préventive volontaire prise par un individu ou un couple pour planifier sa procréation en toute liberté et responsabilité. Il peut ainsi choisir le moment de la grossesse, le nombre de naissance et les intervalles entre elles en fonction de ses conditions sanitaires, sociales et économiques ».

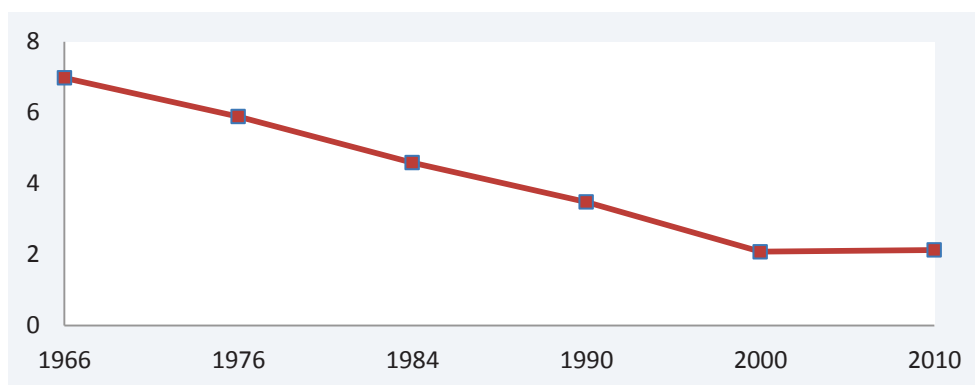
En fixant, en 1959, l'âge minimum au mariage de 15 ans révolus pour les femmes et 18 ans pour les hommes (qui sera relevé à 17 ans et 20 ans respectivement pour les femmes et les hommes en 1964), Bourguiba a instauré le principe de la parité à l'école, en donnant le droit aux filles d'accéder à l'école. La femme est devenue un partenaire social qui contribue à la construction de la société moderne.

« Si la natalité devait prendre des proportions abusives et se développer sans frein ni limite, la famille ne pourrait plus accomplir ses devoirs premiers, les plus simples, c'est-à-dire élever, éduquer et former ses enfants [...]. Le fait est que la science moderne a découvert le moyen de stériliser la femme ou l'homme, tout en leur permettant de continuer à remplir leur devoir conjugal. Car il faut bien faire la distinction entre la mère et l'épouse. On peut arrêter la première sans porter atteinte à la seconde »¹⁹.

C'est ainsi que la politique de maîtrise de la population a conduit à l'infléchissement de la courbe de la fécondité (Graphique 4) jusqu'à atteindre la transition démographique, signant ainsi le passage d'une fécondité et mortalité élevée, à une fécondité et mortalité faible.

¹⁹ Discours prononcé par Bourguiba à l'occasion de la fête du Mawlid, 14 avril 1973.

Graphique 3: Évolution de l'indice synthétique de fécondité en Tunisie depuis 1966



Source : RGPH (1966 à 2004) et Enquête Population Emploi (2008 et 2011)

Plus de quatre décennies après la mise en place de ce programme de planification familial, le bilan est clair : la transition de la fécondité est achevée et la politique démographique initiée au milieu des années 1960 a atteint ses objectifs : la Tunisie a affiché un indice synthétique de la fécondité passant de 7 à 2 enfants par femme respectivement en 1966 et 2010.

Les perspectives de la transition démographique semblent être un catalyseur du développement comme l'avait précisé Blanchet (2001) dans son étude sur l'impact des changements démographiques sur la croissance et le marché du travail. Selon Blanchet « La croissance qui a culminé dans les années 1960 était le résultat, dans les pays en développement, de la conjonction entre une baisse assez rapide de la mortalité - et surtout de la mortalité infantile- et d'un niveau de fécondité restant élevé, voire en hausse par rapport aux niveaux traditionnels. Cette situation était typique d'une première phase de la transition démographique » (p. 515).

C'est, évidemment, à propos des pays peu développés que la transition démographique revêt une importance cruciale sur le progrès économique et social. Conjugée à la généralisation de l'éducation, la baisse de la fécondité a permis de modifier considérablement la structure familiale, annonçant ainsi la fin du système patriarcal.

Comme l'avaient souligné Courbage & Todd (2007), l'effet conjugué de l'alphabétisation et la transition démographique débouche sur une véritable révolution anthropologique, remettant en cause les fondements de l'ordre social hérité. Selon ces auteurs, « De nombreux gouvernements encouragent l'éducation des femmes non seulement pour promouvoir le développement économique, mais également pour

encourager la limitation des naissances, augmenter l'usage des moyens contraceptifs modernes et améliorer la santé des enfants » (p. 1).

L'amélioration de la condition de vie dans la société Tunisienne est également identifiable au taux d'activité de la femme.

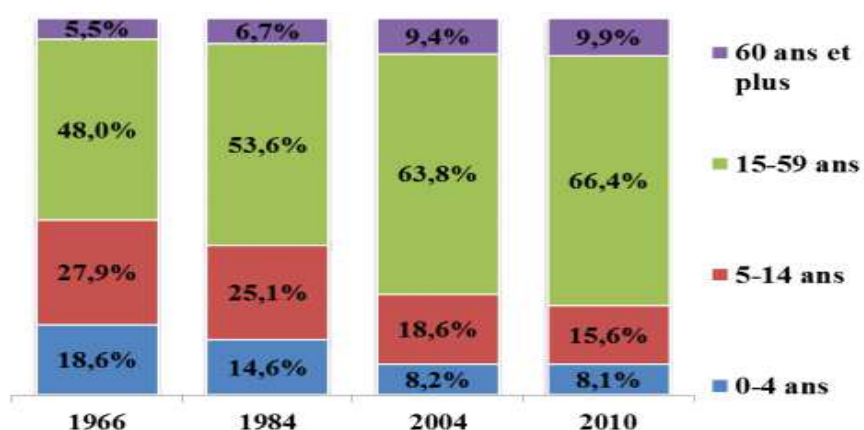
La femme tunisienne devenue autonome et active, est plus exigeante qu'une femme au foyer et dépendante pour l'éducation et la santé de ses enfants. Notons que l'indice d'inégalité de genre (IIG) de la Tunisie est de 0.515 en 2010, le classant confortablement à l'échelle mondiale (IIG entre 0,17 et 0,85). L'intérêt de la femme active pour l'éducation de ses enfants a permis d'engendrer une génération de jeunes instruits aspirant au changement.

L'étude de la structure de la population tunisienne a permis de mettre l'accent sur des aspects jugés pertinent dans la constitution de la société : la domination de la tranche d'âge de jeunes de plus de 15 ans et le taux de population instruite

2.1 Structure de la population

Le contrôle des naissances a transformé le paysage démographique du pays. Cela a contribué à rajeunir la population. En effet, en 1984, 25.1% de la population a moins de 20 ans et 14.6% de moins de 5 ans (Graphique 5), 26 ans après, le rétrécissement de la pyramide des âges au niveau de la tranche d'âge de moins de 5 ans est dû à une baisse du taux de natalité (en 1984 à 32.99% et en 2010 à 18.60%) ce qui explique le passage d'un taux de 14.6% à 8.1% respectivement en 1984 et 2010.

Graphique 4: Structure par âge de la population tunisienne entre 1966 et 2010

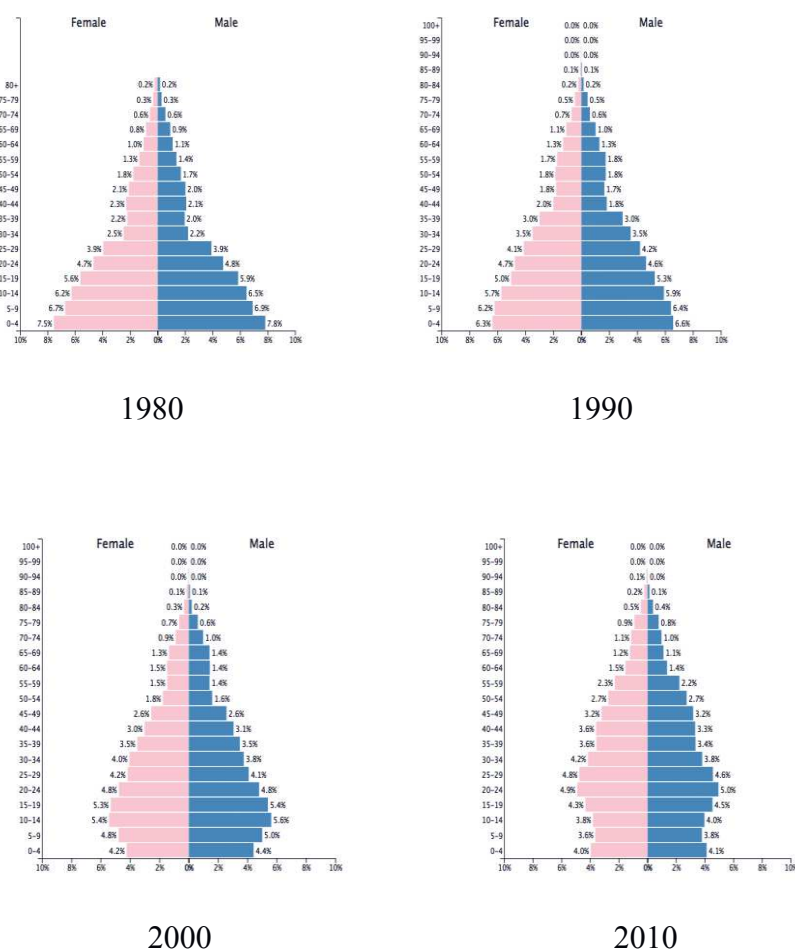


Source : RGPH (1966, 1984 et 2004) et enquête population emploi 2010

On observe une profonde mutation des structures par âge dans le sens d'un élargissement des classes qui composent le sommet. La proportion des personnes

adultes en âge d'activité a augmenté, en parallèle, une réduction de la proportion des enfants de moins de 4 ans. Il s'agit là d'une résultante de la transition démographique. La répartition de la population selon les groupes d'âges vient confirmer notre analyse. En effet, l'allure des pyramides des âges de la population tunisienne a connu une transformation en profondeur au cours des 30 dernières années, passant d'une pyramide de type « parasol » caractérisée par une forte natalité, à une pyramide en as de pique de type « pagode évoluée » caractérisée par une faible natalité.

Graphique 5: Évolution des pyramides des âges pour la population tunisienne entre 1980 et 2010

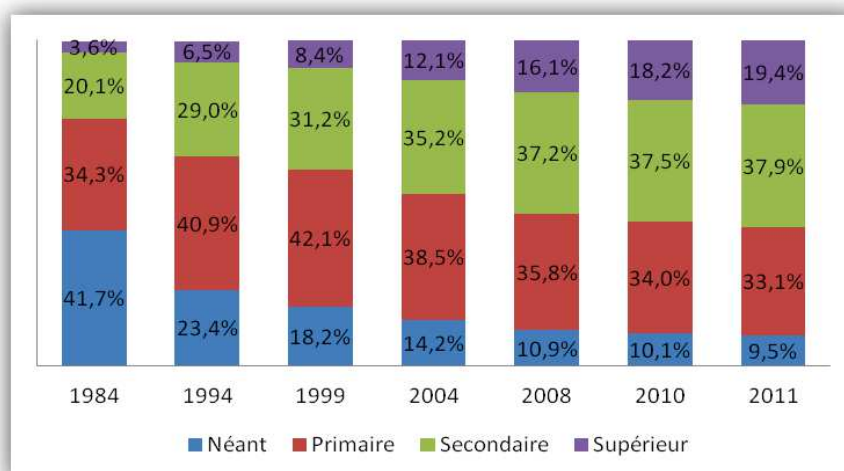


Source : *PopulatioPyramid*

2.2 Éducation

D'après la banque mondiale, le taux de la proportion d'adultes en âge de travailler est passé de 49.6% à 51.1% entre 2000 et 2010, l'année qui marque le début de la révolution tunisienne. Cependant, il est à noter qu'en 2010 cette proportion est plus éduquée, 55.8% de la population active totale ayant un niveau d'éducation supérieur ou égal au secondaire

Graphique 6: Répartition des actifs (15 ans et +) selon le niveau d'instruction entre 1984 et 2011



Source : Calcul de l'auteur, Enquête nationale population et emploi 2008, 2010, 2011, RGPH (1984, 1994 et 2004).

La répartition de la population active selon le niveau d'instruction vient confirmer l'avancé connu par la société tunisienne en matière d'éducation, et la réussite de la lutte contre l'analphabétisation. En 1984, la population tunisienne était composée de 41.7% analphabètes, ne possédait aucune connaissance politique ou démocratique, son choix étant dès lors plus émotionnel que rationnel.

L'enquête nationale population emploi permet d'étudier le niveau d'instruction de la population sous ces trois aspects : analphabétisme, niveau d'instruction et fréquentation scolaire. Les résultats obtenus permettent de prouver une fois encore que le taux d'analphabétisation a nettement régressé en Tunisie, passant de 46.2% en 1984 à 19% en 2010. Le tableau 7 retrace à titre indicatif l'évolution du taux d'analphabétisme chez les moins de 40 ans entre 1984 et 2010.

Dans la tranche des 10-14 ans, le taux d'analphabétisme est passé de 17.2% en 1984 à moins de 2% en 2010. Celle des 30-39 ans, connaît également un recul de l'analphabétisme passant de 52.5% en 1984 à 29.6% en 2010.

Il est important de souligner le recul spectaculaire du taux d'analphabétisation, passant de 42.5% en 1984 à 10.1% en 2010, divisant ainsi le taux par 4.

Tableau 7: Évolution du taux d'analphabétisme par tranche d'âge

	1984	2004	2007	2008	2009	2010
10 ans -14	17,2	2,3	1,4	1,4	1,5	1,2
15-19	24,6	4,4	2,7	2,2	2,1	2
20-29	30	8,8	6,1	5,4	4,9	4,7
30-39	52,5	19,7	15,1	13,9	12,4	11,6

Source : Calcul de l'auteur, INS 1989-1999-2010

La diminution des naissances et l'augmentation de l'accès à l'éducation sont des signes de développement social de la Tunisie. Selon l'UNESCO (2014) « l'éducation devrait être un moyen de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent». La scolarisation massive de la population a contribué à la formation d'un capital humain de qualité aspirant à participer pleinement au développement du pays. Les tunisiens instruits en âge de travailler, ont également besoin d'un emploi leur permettant de vivre dignement, et correspondant à leur niveau d'étude.

3. Le développement deux poids deux mesures

3.1 Le Chômage

La nouvelle génération de jeunes travailleurs tunisiens, représente une main d'œuvre attrayante pour les entreprises étrangères, de par sa bonne formation et de par son coût réduit.

Le rapport sur la compétitivité globale (2010-2011), mesurant le capital physique (formation) des scientifiques et des ingénieurs, a placé la Tunisie au 7^{ème} rang de son classement devançant ainsi la France (12^{ème}), l'Allemagne (27^{ème}), l'Égypte (25^{ème}), l'Algérie (43^{ème}) ou encore le Maroc (46^{ème}) et la Libye (104^{ème}).

Ce même rapport a hissé la Tunisie à la 20^{ème} place pour la qualité de son système éducatif devant la France (29^{ème}) et loin devant le Maroc (105^{ème}), l'Algérie (117^{ème}) et l'Égypte (131^{ème}). La Libye arrive à l'avant dernière place (138^{ème}).

Pourtant, la Tunisie a enregistré en 2010, le taux de chômage le plus élevé comparé aux pays de référence. En effet, il était à 13.5% en Tunisie, et à 9.96%, 9.304%, 9.1%, et 8.98% respectivement en Algérie, en France, au Maroc et en Égypte. L'Allemagne a enregistré le taux le moins élevé soit 5.824%. Il est donc nécessaire d'étudier les

caractéristiques du marché du travail en Tunisie et d'examiner les principaux obstacles à l'emploi.

Les données sur le chômage en Tunisie témoignent d'un manque de volonté de la part du gouvernement à mettre en place de grandes structures industrielles, capables d'absorber le taux de chômage sans cesse fluctuant de cette nouvelle génération.

Toutefois, en dépit d'une forte croissance durant une décennie, et des crises de valorisation de 2000-2001 et 2008-2009, le taux de chômage a campé en moyenne autour de 14 %.

Tableau 8: Évolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction

	1984	1994	1999	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Analphabète</i>	15,2	16,8	11,9	12,7	6,3	6,4	4,4	4,2	6,1	5,7
<i>Primaire</i>	22,4	19,2	18,9	15,7	14,3	13,0	11,5	10,6	10,4	9,2
<i>Secondaire</i>	11,7	13,0	16,4	14,7	13,3	12,5	13,5	13,4	14,0	13,7
<i>Supérieur</i>	2,3	3,8	8,6	10,2	14,0	16,9	18,2	20,0	21,9	22,9
<i>Total</i>	16,4	16,3	16,0	14,2	12,9	12,5	12,4	12,4	13,3	13,0

Source: RGPH (1984,1994, 2004) / Enquête National sur l'Emploi (1999, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009,2010) et INS.

Depuis les années 1980, plusieurs tentatives visant à remédier le chômage des jeunes ont vu le jour en Tunisie. L'inventaire de l'emploi des jeunes (IEJ), qui selon l'organisation internationale du travail (OIT) « fournit des informations comparatives sur la conception, les caractéristiques et les résultats de 83 programmes d'appui à l'emploi des jeunes dont le but est d'améliorer les résultats des jeunes en Tunisie sur le marché du travail » (OIT, 2015), a permis de mettre en évidence ces tentatives du gouvernement, notamment à l'aide

des politiques actives du marché du travail (PAMT) qui permet aux demandeurs d'emploi d'intégrer le marché de travail. Cette politique vise à réduire l'écart entre les besoins du marché du travail et les cours proposés par les universités et les écoles au moyen d'une formation complémentaire permettant d'avoir une meilleure connaissance et compétences appropriées. La stagnation du taux de chômage à des niveaux relativement élevés est le fruit d'un délaissement de l'investissement dans les secteurs créant de la valeur ajoutée. C'est ainsi que dans sa quête d'une modernisation rapide et captivante, le gouvernement capitaliste tunisien a opté pour la construction de plates-formes industrielles dans le but d'attirer les grandes entreprises étrangères. Cette base est fournie avec une masse salariale qualifiée à moindre coût (Zouari, 2014).

En effet, d'après une étude réalisée en 2010 par l'institut national de statistique et la Banque Mondiale²⁰, 86% des sociétés tunisiennes sont de types unipersonnels. Ces sociétés créent 20% de la valeur ajoutée. En revanche, le total des entreprises à 100 employés et plus, ne dépasse pas 0.5% et créent 35.4% de la valeur ajoutée.

Paradoxalement, les entreprises unipersonnelles concentrent 28% de tous les emplois (contre 37% dans les entreprises à 100 employés et plus) (Ben Hamida & Ayari, 2014). Ce Taux est relativement élevé comparé aux mêmes types d'entreprises françaises, représentant 95% des unités de production, et qui emploient 3 million de salariés (soit 20%) et créent 22% de la valeur ajoutée, en 2011²¹.

Malgré cela, la France a un atout majeur qui réside dans la puissance de ses petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et notamment ses grandes entreprises (GE).

Prenant à titre d'exemple l'industrie automobile, en France, deux millions de personnes soit 10% de la population active occupée ont des emplois directs ou indirects « elle constitue, avec deux sociétés de rang mondial, Renault et PSA Peugeot Citroën, un secteur clef pour l'économie française et une vitrine du savoir-faire français à l'étranger » (Ben Hamida & Ayari, 2014, p, 56).

En Tunisie, la Société Tunisienne d'Industrie Automobile, s'est contentée depuis sa création dans les années 1960, d'assembler des voitures fabriquées à l'étranger. Elle

²⁰ Le rapport s'intitule : les dynamiques des entreprises privées et créations d'emploi en Tunisie entre 1996-2010.

²¹ Fiches thématiques : Structure du système productif. Les entreprises en France, édition 2014. P82

emploi en 2002, 750 personnes²² et à peine 800 en 2014 selon Ben Hamida & Ayari (2014).

Un autre exemple encore plus intéressant est celui de l'industrie automobile marocaine qui a enregistré une progression sans précédent en se hissant, selon le rapport de flanders investment and trade market survey²³ de 2015, à la seconde place en Afrique après l'Afrique du Sud. Le même rapport stipule que « près de 36.500 emplois ont été créés dans le secteur entre 2009 et 2014, soit un accroissement annuel de 12.4% » (p. 2).

Les exemples sont multiples et touchent divers secteurs comme le textile, l'électronique. Ce qui traduit l'absence de politiques et de stratégies ambitieuses pour promouvoir le développement progressif d'activité génératrice d'emploi. L'orientation vers d'autre secteur tel que l'aéronautique, la production de câblage, sollicitant une main-d'œuvre plus qualifiée, n'a pas permis de diminuer le nombre de chômeurs qualifiés (Group, W. B, 2014).

Karim Bitar, économiste à l'IRIS, a ainsi résumé cette situation : " Sauf que l'économie, elle, est restée dominée par des secteurs qui emploient de la main-d'œuvre peu qualifiée. Les jeunes diplômés se retrouvent donc sur un marché de travail qui ne leur offre que des emplois dans les Calls Centers, les hôtels et les usines textiles. « Plus on est diplômé, moins on a de chance de trouver du travail »²⁴. Ce constat est approuvé par Azaïez (2000) qui observe une corrélation positive entre le niveau d'étude et le taux de chômage. Dans son article sur le changement politique et emploi entre 1956 et 1996, Tahar confirme que « les recensements de 1975 et 1984 ont fait ressortir le caractère de plus en plus jeune et le niveau d'instruction de plus en plus élevé des chômeurs en Tunisie » (p. 228).

Le niveau d'instruction des demandeurs d'emploi ayant évolué entre 1984 et 2010, les diplômés de l'enseignement supérieur sont donc de plus en plus touchés par le chômage : 2.3% des demandeurs d'emploi étaient diplômés de l'enseignement supérieur en 1984, contre 22.9% du total en 2010.

Paradoxalement, les efforts déployés par la Tunisie depuis l'indépendance pour accroître le taux de l'instruction de sa population ont eu un impact significatif sur le marché du travail. Comme le précise Françoise Benhamou (2011) « les données sur l'éducation

²² Selon l'historique de la STIA sur leur site officiel.

²³ Flanders Investment and Trade (FIT) est une agence qui aide les entreprises flamandes à étendre leurs activités à l'étranger et assiste les firmes étrangères à trouver des fournisseurs flamands de biens et de services.

²⁴ Tissot, P. (2011). « Comment va la Tunisie, un mois après la chute de Ben Ali ? ». L'express. Disponible sur le site : (https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/comment-va-la-tunisie-un-mois-apres-la-chute-de-ben-ali_962731.html).

attestent la singularité tunisienne. Paradoxalement, c'est une source de conflits pour ceux qui bénéficient de l'infrastructure éducative, mais qui ne peuvent valoriser le niveau de diplôme obtenue sur le marché de l'emploi » (Benhamou, 2011)²⁵.

Avant les années quatre-vingt et dans une économie soutenue par l'État, l'insertion d'un diplômé de l'enseignement supérieur était facile et son niveau d'étude est une garantie d'un emploi stable, principalement dans le secteur public. C'est ainsi que le taux du chômage a été faible chez cette catégorie de main d'œuvre. Comme nous pouvons le constater (Tableau 8) en 1984 le taux était de 2.3%, il passe à 22.9 en 2011. Bouzaiene (2006-2007) a souligné que « le problème de l'emploi des diplômés du supérieur ne constituait pas une préoccupation. Au contraire, on se plaignait davantage d'une pénurie de cadres » (p. 17).

Il s'agissait pour les pays arabes de former une main d'œuvre qualifiée afin d'assurer un double objectif, social « en assurant la garantie à l'emploi à des catégories facilement revendicatrices » et économique « assurer à l'États la main d'œuvre dont il avait besoin » (Elizabeth Longuenesse, 1998, p. 130).

En garantissant un emploi « une séquence fatale était alors établie : tous les diplômés du primaire pouvaient entrer dans le secondaire, tous les diplômés du secondaire à l'université, et tous les diplômés de l'université avaient droit à un emploi gouvernemental » (Richards & Waterbury, 1991, p. 125). Mais les réformes structurelles de l'ère Ben Ali ont perturbé cet équilibre.

En dépit d'une politique réformiste ouverte sur le marché mondial « Le modèle tunisien de développement tend à faire de la minimisation du coût du travail le critère unique de la compétitivité ; ainsi les entreprises préfèrent ne pas employer une main d'œuvre hautement qualifiée, même si cela doit se faire au détriment de la maximisation de la valeur ajoutée » a souligné Ben Sedrine Said (2004, p. 137).

Dans son étude sur les diplômés maghrébins, Vincent Geisser (2000) « La Tunisie a produit énormément de diplômés grâce à une priorité donnée à l'éducation dès l'indépendance(...) En trente ans, le pays a connu un développement universitaire

²⁵ Benhamou, F. (2011). « Beaucoup d'étudiants, peu d'emplois : en Tunisie, l'éducation est frustration ». Disponible sur le site : (<http://blogs.rue89.nouvelobs.com/en-pleine-culture/2011/01/17/beaucoupdetudiants-peu-demplois-en-tunisie-leducation-est-frustration->).

incomparable à ce que pouvaient connaître d'autres pays au même stade de développement. Il s'est retrouvé dans une situation de 'surproduction' de diplômés. » (p.15).

Du surcroît, il apparaît évident que des actions doivent être prises en faveur de cette surproduction.

Comme le montre Geisser « les rentrées universitaires ont toujours été une source de cauchemars pour les pouvoirs publics maghrébins craignant que les vieux démons étudiants ne se réveillent jusqu'à embraser la société toute entière » (p.16). En examinant l'insertion socioéconomique des ingénieurs tunisiens Ben Sedrine Said a pointé du doigt la contribution de la privatisation dans l'accroissement du taux des chômeurs diplômés : « Le secteur privé, en cours d'expansion, n'offre pas suffisamment d'emplois pour compenser les effets de la restructuration et de la privatisation des activités du secteur public. Son modèle de développement, axé sur la compétitivité par la baisse des coûts salariaux et la recherche de profit à court terme, ne favorise pas le recours aux diplômés du supérieur qui ont une forte exigence salariale » (p. 6).

Ainsi « Les diplômés en difficultés sont ceux dont les activités correspondent aux activités les plus touchées par la privatisation et la réforme de la fonction publique » (p. 106).

Le chômage des diplômés risque d'engendrer une situation dangereuse pour la paix sociale et la stabilité politique du pays (Azaïez, 2000).

Parallèlement, le nombre de travailleurs analphabètes, et généralement non qualifiés, a chuté ce qui s'est traduit par une baisse de leur taux de chômage passant de 15.2% à 5.7% entre 1984 et 2010. Sur un autre plan, le chômage touchait particulièrement les jeunes de moins de 30 ans. Ce taux est passé de 12.6% à 24.2% chez la tranche d'âge de 25-29 ans, entre 1984 et 2010.

Malgré une croissance économique de 4% annuelle pendant des décennies, la Tunisie n'a généré qu'un nombre insuffisant d'emplois qualifiés, pouvant être expliqué par la petite taille des entreprises tunisiennes (Rijkers et al 2014). De ce fait, les jeunes diplômés hautement qualifiés sont amenés à occuper des postes provisoires à bas salaire, souvent informels et non conformes aux critères de l'emploi décent selon les normes du Bureau International du travail (BIT).

Il s'agit donc, d'une situation précaire que certains jeunes acceptent en attendant de trouver un emploi meilleur.

Il est à noter que le taux de 13% en 2010, année du déclenchement de la révolution tunisienne, apparaît comme une valeur à la baisse comparé à l'année 2005 (14.2%). La

suppression de 137.000 emplois, en 2011 a eu pour conséquence une augmentation du taux de chômage, passant de 13% à 18.3% en 2011. Cette importante perte d'emplois est l'une des conséquences des événements sociaux et politiques survenus à la suite de la révolution tunisienne. Ceci laisse donc entendre, que le chômage n'est pas une variable explicitement liée au déclenchement de la révolution Tunisienne de 2010-2011.

Cependant, malgré les efforts fournis par le gouvernement tunisien afin de réduire le taux de chômage, tel que la création du Fond national d'emploi, le taux de chômage est resté élevé et a contribué à l'accroissement des taux de pauvreté.

Le paragraphe qui suit abordera donc la qualité de vie et le développement régional en Tunisie, afin d'analyser les effets secondaires du chômage sur la population tunisienne.

L'incapacité du pouvoir tunisien à satisfaire le besoin d'un travail approprié aux chômeurs a détruit toute aspiration à une vie meilleure de cette jeune population grandissante. Cette anomalie est un vrai handicap socio-économique dont souffre la population de la région intérieure du pays. Honwana (2013) a expliqué que « chaque année, environ 140 000 personnes sont prêtes à entrer sur le marché du travail alors que seulement 60.000 à 65.000 emplois sont créés, principalement dans le Grand Tunis et les régions côtières.

Parmi ceux-ci 140.000 nouveaux demandeurs d'emploi, 70 000 sont des diplômés universitaires, 40 000 ont terminé la formation professionnelle, et 30 000 ont pas de formation » (p. 25).

De plus, la mauvaise gouvernance politique, conjuguée au népotisme et au clientélisme ont engendré la corruption du système de création d'emploi (Honwana, 2013, p. 25). La section II de ce chapitre portera sur l'analyse approfondie de la mauvaise gouvernance.

3.2 Pauvreté

Peu avant la « révolution » les protagonistes du « miracle » tunisien ne cessaient de tarir d'éloges à l'égard des performances du modèle socio-économique. En effet, les institutions internationales vantaient les mérites des politiques économiques de la Tunisie et appelaient tous les pays en développement à suivre son exemple (BM, 2008, p.1; Tahari & Boote, 2008, pp. 5, 6 et 7).

Par ailleurs, et depuis l'ascension de la Tunisie au rang des « bon élève » selon le FMI et la BM, les travaux traitant l'indice de développement humain (IDH) en Tunisie ne cessent de glorifier les performances des politiques de développement engagées par le pouvoir en place.

Globalement, l'amélioration générale du niveau de vie peut être expliquée par une diminution progressive des taux de pauvreté si on se limite à l'indice de développement humain.

Les prouesses économiques réalisées par la Tunisie durant les vingt dernières années ont amélioré sensiblement le niveau de vie de l'ensemble de la population (si on se limitait à l'indice de développement humain) et ceci grâce à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel (PAS) en 1986. Le PAS a permis de rétablir les équilibres économiques globaux et de relancer la croissance économique.

Tous les indicateurs socio-économiques peuvent le témoigner, ces deux dernières décennies, la croissance économique qui frôlait les 5% en moyenne par an et un revenu par tête qui est passé de 1408 dollars en 1990 à 2109 dollars en 2011. Soit une augmentation moyenne annuelle de 3,3% (BM, 2000 et 2011 ; FMI, 2011 ; INS, 2011).

Les réformes adoptées par la Tunisie en vue de moderniser son économie et s'ouvrir sur le marché mondial, ont réussi à améliorer significativement son potentiel économique. Évoluant à un rythme annuel de 4,2% durant le VIIe plan (1987-1991), la croissance du PIB passe d'une moyenne de 4,5% durant VIIIe plan (1992-1996) à 5,2% , puis à 5,7% durant la période du IXe et du Xe plan (Correspondant respectivement aux périodes (1997-2001) et (2002-2007).

Il est à noter que, la priorité du XIème plan (2008-2012) était l'accélération de la croissance économique, en moyenne 6% par an et la création d'emploi notamment pour les jeunes diplômés, ayant pour objectif une réduction sensible du taux de chômage de 13,9% en 2006 à 10-11% en 2011.

En Tunisie la pauvreté a subi une évolution dans le temps, ainsi l'identification d'une personne pauvre se distingue d'une période à l'autre par les besoins nécessaires à son bien-être.

La méthode traditionnelle utilisée pour appréhender la pauvreté en Tunisie est l'approche absolue. Elle correspond à l'estimation monétaire du panier de consommation qui répond aux besoins essentiels à la satisfaction des ménages qui n'est autre que le coût minimum estimé du niveau de vie nécessaire pour surmonter la pauvreté.

Cette approche, recommandée par la banque mondiale, a été présentée dans des travaux sur les aspects sociaux du développement (Group, W. B 1980). Les études élaborées par l'INS et la FAO sur les résultats de l'enquête budget-consommation de 1975 (Kamoun & Périssé, 1979), ont permis de tracer le profil type d'une personne pauvre en tenant compte de la « ration calorique minimale requise pour satisfaire les besoins

d'entretien de l'individu et le coût d'obtention de cette ration» (Charmes, 1990, p. 61). Ainsi en 1980, une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage n'ayant pas la capacité d'acquérir les biens de première nécessité tels qu'ils sont cités dans le rapport du Group, W. B. (1980).

Le manque de données statistiques sur la pauvreté en Tunisie, nous amène à chercher d'autres méthodes de mesure de la pauvreté. En effet, en Tunisie, pour mesurer la pauvreté il faut puiser dans différents fichiers administratifs comme celui du PNAFN (le Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses), le fichier de l'aide sociale (carte de soin à tarif dérisoire, personnes à mobilité réduite, etc.).

L'utilisation à des fins électorales de ces fichiers par Ben Ali, sera étudiée plus en détail ultérieurement.

Conformément aux conditions d'éligibilités à l'aide sociale émises par le PNAFN, un individu est considéré comme pauvre si son revenu ne dépasse pas 1277 dinars par an (soit 106 dinars par mois) dans les grandes villes contre 820 dinars par personne en milieu rural (INS, 2010).

Les rapports de l'INS et les documents officiels Tunisiens et même étrangers (BM), ont observé une amélioration du classement mondial de l'IDH, qui passe du 98^e rang en 2009 à la 94^e place en 2010. Il n'est pas mal venu d'affirmer que les chiffres communiqués par l'INS ont servi le président déchu par le passé, afin de faire croire au « miracle » tunisien. Lors de la journée internationale contre la pauvreté en 2009, le président Ben Ali ayant ainsi annoncé un taux de pauvreté de 3,8 %.

C'est dans la période suivant la révolution, que les vrais chiffres sur la pauvreté ont vu le jour. Mohamed Ennaceur, alors ministre des affaires sociales, a estimé le taux de pauvreté en Tunisie à 20 % contre les 8,2 % affichait par l'INS est basé sur l'enquête quinquennale budgétaire, la consommation et le niveau de vie. Un cinquième des Tunisiens souffrait de pauvreté et peinait à survivre (INS, 2013).

Le taux de pauvreté communiqué par l'INS suite à cette même enquête, était de 15,5 % en 2010, et ceux de 2000 et 2005 de 32,4 % et 23,3 % respectivement.

L'examen de ce document permet d'affirmer que la pauvreté a reculé de plus de la moitié au bout d'une décennie, elle a passé de 3.1 millions en 2000 à 1.6 millions en 2010.

Notons que la conjoncture économique mondiale durant cette période (2000-2010) a été secouée par une série de crise financière telle que le Krach de l'automne en 2008, la crise des subprimes de 2006-2007 et la crise alimentaire de 2008 et 2010. Tous ces

événements ont ébranlé la croissance de la plupart des pays industrialisés, et plus particulièrement les pays en développement.

La diminution remarquable de nombre de pauvre en Tunisie durant cette période peut être expliquée par le changement dans les habitudes des personnes pauvres, et par ailleurs son profil.

En effet, les besoins élémentaires permettant à un individu pauvre d'améliorer son bien être global, se résument à l'achat de nourriture, de vêtements et d'un toit approprié.

Toute personne disposant de ces moyens n'était dès lors plus considérée comme pauvre, même si son niveau de vie reste inférieur à celui de la société.

Après deux décennies, le profil du pauvre a connu une transition remarquable des besoins relatifs à son bien-être. En se référant à l'approche absolue abordée lors de l'enquête nationale sur le budget (2000), un individu est reconnu comme étant pauvre en 2000 selon trois critères : la zone et la région de résidence (en milieu rural ou en milieu urbain, de la région intérieur ou du littoral), la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage et le niveau d'instruction du chef de la famille.

Dans l'ensemble, le gouvernement tunisien a réussi à réduire le taux de pauvreté, mais le taux d'inégalité entre les régions reste élevé. « Dans certains gouvernorats²⁶, la pauvreté a augmenté d'une manière significative, alors que sur le plan national ou même régional, la pauvreté était en baisse. Tel est le cas pour le gouvernorat de Kasserine où les deux taux de pauvreté absolue et relative ont augmenté, passant de 19.3% à 30.7% et de 30.3% à 49.3% entre 1990 et 2000. De même, le taux de pauvreté relatif à augmenter de 39.8% à 45.7% au cours de la même période à Sidi Bouzid» (Banque africaine de développement 2012, p. 26).

Le ressentiment profond d'exclusion sociale explique les mouvements de protestation qui ont eu lieu en Tunisie en 2010. Ces troubles sociaux trouvent leur origine dans les régions défavorisées et plus précisément dans ses deux gouvernorats.

De ce fait, l'amélioration du bien-être ne se résume pas à la simple réduction de la pauvreté, il faut également tenir compte des inégalités sociales. Ces manifestations révèlent l'insatisfaction de la population face aux déséquilibres en matière de distribution de la richesse et du développement.

Le concept de pauvreté relative ou humaine est autant lié à une mesure de la pauvreté en tant qu'incapacité de satisfaire des besoins humains, qu'à une appréciation du degré

²⁶ Équivalent à la province ou au département, il signifie une division administrative. Larousse.

d'inégalité dans la répartition des revenus au sein d'un groupe social. L'individu est jugé par rapport au reste de la société. De ce fait, un individu est considéré comme pauvre, lorsque son niveau de vie est inférieur à celui des autres membres de la société. Selon Serge Milano (1992) « la pauvreté absolue évoque un niveau de vie minimum, identique en tous lieux et en tout temps. La pauvreté relative évoque, au contraire, un niveau de vie normal ou courant, variable avec l'époque de la société » (p.37).

La pauvreté humaine est intrinsèquement liée à la notion de développement comme l'a précisé le programme des nations unies pour le développement (PNUD) en 2000. Le PNUD déclare ainsi que « La pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel - un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées » (2000a, p. 34).

Les résultats de l'ACP réalisée précédemment confirment ce constat. Globalement, les conditions de vie de la population Tunisienne se sont améliorées d'une génération à l'autre. La pauvreté a incontestablement régressé en comparaison à la veille de l'indépendance. Près de 66 % de la population était pauvre entre 1950 et 1960. Le taux de pauvreté en Tunisie est passé de 12.9% à 4.6% respectivement en 1980 et 2000.

Se référant à la méthodologie de mesure de la pauvreté entrepris par l'Institut National de la Statistique en 2013, le taux de pauvreté est de 15.5%, contre des taux de 23.3% en 2005 et 32.5% en 2000. Une réduction de plus de la moitié en 10 ans est donc constatée (INS, 2013).

Quant aux classes moyennes, elles ne représentaient que 67.7 % de la population en 1980 contre 80% en 2011 (Gherib, 2012).

Le recul de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie de la société Tunisienne en générale, découle d'un ensemble de facteurs tels que le contrôle des naissances, l'augmentation du nombre de femmes actives, l'urbanisation, la modernisation des sociétés, les progrès techniques, l'espérance de vie, etc. Ces différents facteurs peuvent agir sur les modes de vie et sur le comportement de consommation (Alouane et al 2013).

L'analyse du changement des fonctions de consommation entre 1980 et 2010 marque une évolution qualitative remarquable de la consommation. Celle-ci se traduit par une nouvelle structure des dépenses: l'alimentation représentant 38,3% du budget de consommation totale des ménages en 2000, passe à 29.4% en 2010. La réduction de la part relative des dépenses alimentaires constitue un indicateur de l'amélioration du niveau de vie des ménages. Les ménages consacrent une part de plus en plus importante de leur revenu pour les dépenses autres que les besoins élémentaires.

Néanmoins, le fossé enregistré entre la classe ouvrière et la classe dominante, en terme de patrimoine financier et social, n'a cessé d'aggraver le sentiment de laissé-pour-compte au point de se soulever contre un système d'injustice sociale.

4. La révolte est un besoin

4.1 Inégalité sociale

L'analyse de l'inégalité s'est généralement limitée à l'utilisation de l'indice de Gini, alors que des outils additionnels et plus puissants pourraient être introduits pour améliorer la qualité de l'analyse.

L'indice de développement humain (IDH) figure parmi les indicateurs d'évaluation des inégalités. En Tunisie, la valeur de l'IDH pour l'année 2010 était de 0.683, ce qui lui a permis de se positionner au 81^{ème} rang parmi 169 pays et devenir en 2010 un pays « à développement humain avancé » selon le rapport mondial sur développement humain 2010. Le même rapport a comparé l'évolution de l'IDH entre 1980 et 2010 et a observé une augmentation annuelle moyenne d'environ 1.5%, soit une augmentation de 56%.

Pour mieux appréhender l'accroissement de la pauvreté en Tunisie, il est indispensable de pousser l'analyse par l'examen d'un indicateur composite qui a pour objet de déflater l'IDH en rendant compte d'un certain nombre d'inégalité socio-économiques. Proposé par Foster et al (2005), qui s'inspirent de la famille d'indicateurs d'inégalités d'Atkinson (1970), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est fondé sur le principe qu'un pays à un certain degré d'aversion pour les inégalités.

Le rapport mondial sur le développement humain a introduit une nouvelle mesure tenant compte des inégalités dans la distribution de la richesse : l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI). Plus l'IDHI est bas, plus sa différence avec l'IDH est grande, plus les inégalités sont élevés. En effet, lorsque la valeur de l'IDH tient compte des inégalités l'IDHI de la Tunisie chute à 0,511 enregistrant une perte de 25 % (en 2010 l'IDH était de 0,683). Il semble qu'au-delà de l'état incontestable de la pauvreté, les deux principaux problèmes en Tunisie sont la répartition injuste des richesses et les disparités régionales.

De par leur développement non soutenu, les régions de l'intérieur possèdent une infrastructure de base inhibitrice et paralysante, n'attirant pas les investisseurs qu'ils soient tunisiens ou étrangers. De plus, les efforts d'investissement restent modestes au vue des difficultés de transport.

La répartition des dépenses est globalement de moins en moins inégalitaire. En effet, l'indice de Gini révélant les disparités entre les catégories sociales, connaît une tendance à la réduction en passant de 43% au début des années 1980 à moins de 41% en 2000, et à 36 % en 2010 (Riadh Béchir 2011, p.7). Cette diminution peut être expliquée par la baisse des inégalités intra régionales, passant de 21.1% en 2000 à 17.6% en 2010. Cependant, les inégalités inter régionales ne cessent quant à elles d'augmenter, passant de 16.4% en 2000 à 18.2% en 2010 (ITES, 2016, P.49).

Il semblerait donc qu'en terme régional, la répartition des revenus et de la richesse est inégale. Il est à noter le poids grandissant de la région du grand Tunis et du Centre, face à la diminution du poids des régions du Sud du pays.

Par ailleurs, la région du Centre-Ouest enregistre le plus fort pourcentage de ménages pauvres avec un taux de pauvreté de 32.3% en 2010. Elle est suivie par les régions du Nord-Ouest (25.7%), du Sud-Ouest (21.5%), du Sud-Est (17.9), du Nord-Est (10.3%).

En revanche, le taux de pauvreté le plus faible est observé dans les régions du Grand-Tunis (9.1%) et du Centre-Est (8%). Il ressort donc de ces chiffres de l'INS (2012, p. 16), que les régions du Centre-Ouest ne cessent d'accentuer leur retard par rapport aux régions du littoral de la Tunisie. En effet, le Centre-Ouest comptait un taux de pauvreté 4,5 fois plus élevé que celui du Grand-Tunis en 2005 pour atteindre en 2010, 7.5 fois.

Ceci permet d'identifier l' « hypocentre » des mouvements de revendications précédant la révolution Tunisienne en 2011, à savoir les régions du Centre-Ouest. La ville de Sidi-Bouزيد, a été reconnue comme étant le foyer des troubles sociaux.

Une augmentation significative de la polarisation est également à noter. Elle atteint 62.5% en 2010, une hausse de 12.6% par rapport à l'année 2000, témoignant d'un sentiment de laissé-pour-compte chez les citoyens des gouvernorats défavorisés durant la période 2000-2010 (INS 2012).

4.2 Redistribution de la richesse

L'analyse de l'évolution des salaires est doublement pertinente en matière de présentation du phénomène de déséquilibre social en Tunisie.

En effet, l'analyse de l'évolution des salaires minimums permet de mieux appréhender l'évolution des niveaux de vie des catégories les plus défavorisées. Prenons à titre d'exemple le SMIG réel, qui a connu depuis son institution en 1974 des phases de progression rapide durant la période 1974-1982 à un taux annuel moyen de 7,7%, et une régression durant la période d'ajustement et de stabilisation (1982-1991) à un taux de 4,1%.

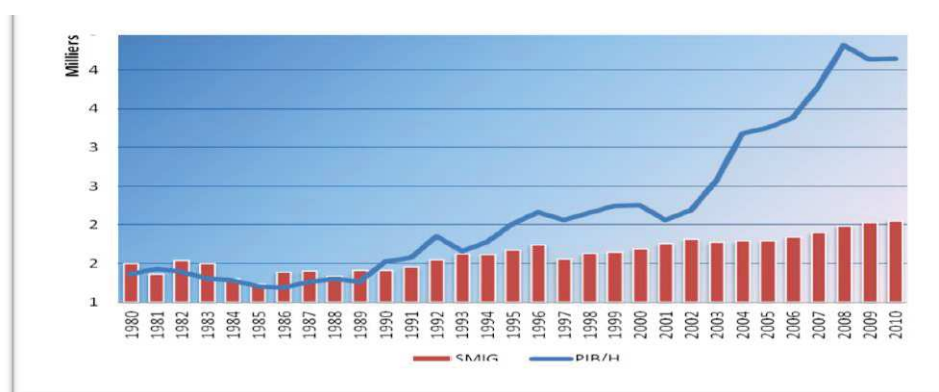
Une évolution presque indexé sur l'inflation à partir de 1991 : le taux d'accroissement annuel moyen était de 0,7% pendant la période 1991-2002 et de 0,6% entre 1994 et 2003. Cette évolution des salaires minimums garantis montre que ce sont les travailleurs qui ont payé en grande partie le prix de l'ajustement intervenu durant la seconde moitié des années 80. En effet, le programme d'ajustement structurel comportait une mesure visant à modérer la progression des salaires réels en la ramenant à 1% par an, dans l'objectif de maîtriser la croissance de la demande qui engendrait l'inflation.

Cependant, le freinage de la progression des rémunérations fut plus fort que ce qui a été prévu. Entre 1985 et 1991, le salaire moyen interprofessionnel garanti (SmiG) a baissé de près de 18% en termes réels.

Les résultats montrent aussi que les travailleurs ont moins profité de la croissance enregistrée durant la dernière décennie, et de l'amélioration générale des niveaux de revenu en Tunisie que les autres catégories sociales.

L'examen de l'évolution comparée de l'indice du PIB/Tête réel et du SMIG réel depuis 1980 jusqu'à 2010 montre une perte du pouvoir d'achat due à un déséquilibre dans la distribution de la richesse pour les bas salaires. Cette perte consécutive est enregistrée à la fin des années 1980 qui marquent le début de la période d'ajustement structurel imposée par la FMI.

Graphique 7: Évolution comparée de l'indice du PIB/H réel et du SMIG réel entre 1980-2010



Source : Calcul de l'auteur, Banque Mondiale, Journal officiel tunisien.

Cette période d'ajustement a générée un décalage entre l'amélioration des conditions de vie en Tunisie et les conditions de rémunération des Smigards et des salariés en général (PNUD 2004).

D'après ce graphique, nous observons un écart timide entre la distribution de la richesse et le SMIG de la période allant de 1980 à 1990. A partir des années 1990, les SMIG évoluent à un rythme inférieur à celui du PIB/tête (PNUD 2004).

La pauvreté est appréhendée ici par une approche consistant à mesurer le niveau de satisfaction des besoins essentiels de la population. Cette approche permet de mettre en évidence le niveau de jouissance/exclusion des différentes catégories de la population et des différentes régions du pays par rapport aux fruits de la croissance et du développement.

Selon l'enquête population emploi de 1999, INS, et d'après les indicateurs répartis par gouvernorat concernant l'accès aux services de base et aux conditions de confort des logements, les régions du Nord-Ouest et du Centre Ouest sont les plus défavorisées. Les gouvernorats côtiers du Nord et du Centre sont souvent les plus favorisées.

Les différents indicateurs concernant l'accès aux services de base (eau, électricité, assainissement) tant en ce qui concerne les logements que les ménages ont été synthétisés en un indice global classant les différents gouvernorats par rapport à une moyenne nationale égale à 100.

Les gouvernorats les plus défavorisés sont les suivants :

Sidi Bouzid	66,2
Kasserine	71,1
Jendouba	79,2
Siliana	80,7

Les gouvernorats les plus favorisés sont:

Tunis	128,4
Monastir	124,9
Sousse	119,9
Ben Arous	123,4

4.3 Disparités régionales

Les disparités entre les différentes régions du pays constituent un problème majeur depuis les premières années d'indépendance, mettant en péril toutes les stratégies d'essai de développement des gouvernements en place. Au fil des années, ces disparités se sont creusées et génèrent de nombreux soulèvements et émeutes.

En effet, ces mouvements protestataires ont éclaté dans les régions défavorisées du Centre du Nord-Ouest et du Sud, depuis la révolte d'Ali Ben Ghedham, menée en 1864

contre le pouvoir beylical. Mais les revendications ont toujours été basées sur l'aspect « économique », en escamotant « les aspects politico-institutionnels » (Brahim Oueslati 2016).

Géographiquement, la Tunisie chevauche entre deux paysages complètement opposés, la côte Est et la côte de Nabeul d'un côté et la région Ouest et le Sud de l'autre côté.

Sur la côte Est, on peut distinguer les sièges des grandes entreprises avec une infrastructure routière assez développée et une extension de l'aire urbaine marquante, témoignant de la dynamique économique.

Les villes côtières de Nabeul, Hammamet et Sousse, situé à des dizaines de kilomètres de Tunis, concentrent quant à elles l'industrie à forte productivité.

Dans un rapport du laboratoire d'Économie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides Médenine, et publié en 2011, Ridha Béchir a souligné que « depuis des décennies, le développement du littoral en Tunisie a été préféré à celui de l'Ouest du pays. Les infrastructures routières étaient construites prioritairement pour relier la capitale avec les régions côtières de l'Est, en particulier le Centre-est et le Grand Tunis où se concentrent les industries à haute valeur ajoutée (tourisme, textile, etc.) et génératrices d'emplois » (p.1). Plus au sud, les gouvernorats côtiers de Sfax et Gabès accaparent quant à eux les investissements lourds dans les domaines de l'industrie métallurgique, chimique et pétrolière. De l'autre côté, plus au centre vers l'ouest, le paysage change radicalement d'apparence, invitant à la découverte de la nouvelle facette du « miracle » Tunisien.

Ce fait est attesté par Oueslati (2016), consultant en politiques publiques, « Avec une infrastructure de base, inhibitrice et paralysante parce qu'elle ne s'est pas développée de manière soutenue, les régions de l'intérieur n'attirent pas les gros investisseurs tunisiens ou étrangers et les efforts d'investissement sont restés modestes eu égard aux énormes difficultés de transport »²⁷.

Les villes témoignent d'un état de délaissement inouï de la part des dirigeants. Des jeunes et des moins jeunes, parsemés sur les terrasses des cafés, en difficulté scolaire ou au chômage. Ce paysage est propre à Sidi Bouzid, Médenine, Jendouba, ou encore à Gafsa.

²⁷ Oueslati, B. (2016). « Disparités régionales et inégalités sociales en Tunisie ». Espace Manager. Disponible sur le site : <https://www.espacemanager.com/disparites-regionales-et-inegalites-sociales-en-tunisie.html> ». 23 Janvier.

Ce cadre géographique reflète un besoin cruel en termes d'infrastructures, une pauvreté considérable, un taux de chômage au plus haut, et taux d'instruction au plus bas par rapport à la moyenne nationale.

L'écart entre les régions côtières et les régions intérieures ne cesse de se creuser, de part une dynamique plus lente du développement humain des régions intérieures.

Le soulèvement populaire de 2010 a révélé des anomalies incontestables du modèle de développement du pays. Ainsi, on constate que la distribution des bénéfices de croissance a été effectuée de manière inéquitable entre les régions et le développement régional manquait d'impartialité.

Après la libération de l'économie Tunisienne, les inégalités entre le littoral et l'intérieur se sont intensifiées, donnant lieu à un clivage intérieur –littoral assez développé.

Ainsi, les vingt-quatre régions composant la Tunisie, se distinguent par leur contribution au PIB et par leurs conditions socio-économiques. En 2010 la région du littoral a contribué à hauteur de 80% au PIB du pays.

De nombreux chercheurs ont accordé une importance au rôle joué par les indicateurs de gouvernance (corruption, liberté d'expression, médias, etc.) sur le déclenchement de la révolution Tunisienne.

L'analyse effectuée ici, révèle deux grandes axes: la condition de vie des tunisiens et la mauvaise gestion des recettes publiques. La section II de ce chapitre 3 se concentre sur l'enrichissement de l'ancien Président déchu Ben Ali, et sa mauvaise gestion des ressources nationales durant son règne. Cette section permettra de lever le voile sur les pratiques douteuses du clan Ben Ali qui ont généré un climat de défiance au sein de la population. Comme l'a souligné le rapport de l'OECD (2015) «une gouvernance publique solide peut contribuer à restaurer la confiance des citoyens dans l'État, confiance qui aidera à son tour à instaurer un environnement propice à des réformes porteuses de croissance ».

II- La gouvernance publique

1. La désertion des investissements

En Tunisie, la réglementation d'entrée de nouvelles entreprises a été imposée par Ben Ali dans les intérêts de son clan. La famille ben Ali porte un intérêt majeur au monde des affaires dans un but de gain et d'enrichissement, engendrant ainsi des conséquences significatives sur l'économie du pays.

Selon le rapport sur le développement en Tunisie (2004) « l'investissement privé a perdu de sa dynamique depuis le milieu des années 1990 [...] sur la base de l'exercice antérieur, l'investissement était inférieur aux prévisions d'environ 0.5 point de pourcentage

du PIB par an et en moyenne de 1995 à 2001. Cette situation peut avoir privé la Tunisie d'environ 5 pour cent du PIB durant la même période, avec comme conséquence un "déficit d'emplois" de 205% de l'emploi total» (p. 11). Ce même rapport semble montrer qu'entre 1995 et 2001, 60 000 emplois auraient été supprimés.

En extrapolant les données obtenus entre 2002 et 2010, période durant laquelle l'investissement a enregistré une perte de dynamisme, les perspectives en termes d'emplois s'élevaient à 140 000, soit un effet cumulatif de 200 000 emploi entre 1995 et 2010.

Cette estimation aurait bien résorbé le nombre de chômeurs en 2010 (qui représentent 49.1000 personnes) et le taux de chômage aurait pu ainsi enregistrer une baisse de 4.4% en l'an 2010.

Ce même rapport souligne le fait que la désertion des investissements et la paralysie de la dynamique, apparaissent dans un contexte où les incitations fiscales et financières sont extrêmement importantes. En effet, les coûts des incitations fiscales et financières s'élèvent à environ 500 Milliards de Dinars par an depuis 1994. Il est sans doute utile de chercher les causes ailleurs.

Une enquête de l'institut d'économie quantitative auprès des chefs d'entreprise met en avant deux facteurs majeurs :

1.1 Le commerce parallèle

Résultant d'une ingérence économique et politique du gouvernement, le commerce parallèle est essentiellement constitué d'importation illégale de produits (selon l'enquête effectuée par l'institut d'économie quantitative en 2006). Ceci étant permis grâce à l'intervention de personnes hautement placées, ne payant ni douane effective, ni taxes, ni contribution à la sécurité sociale.

Comme l'activité informelle, ce commerce engendre des pertes de volume total des taxes perçues, nuisant ainsi à la qualité des services publics. Il implique également la corruption de fonctionnaires et une diminution de la protection des droits de propriété et de contrat (Johnson et al 1999).

Ceci inquiète plus de deux tiers des entreprises commercialisant leurs produits sur les marchés locaux. Les effets des pratiques déloyales telles que : la contrefaçon, l'évasion fiscale, exemption à la contribution à la sécurité sociale, réseaux de distribution informels et accords implicites étant les principales causes. Ce phénomène s'est amplifié entre 2005 et 2006 dans tous les secteurs de l'industrie.

1.2 Les difficultés et le coût élevé du financement

En Tunisie, le secteur financier est accaparé par les banques, entraînant ainsi l'inexistence de la bourse. La capitalisation boursière se monte à 5,4 milliards de dinars en

2006, soit à peine 14,7% du PIB. Cette année-là, la Jordanie, par exemple, possédait une capitalisation boursière s'élevant à 210,8% de son PIB, la Corée 94,1 %, l'Égypte 87 %. Il est à noter, que la capitalisation moyenne à l'échelle mondiale est de 113,9 %, celle des pays à faible revenu de 67 % et celle des pays à moyen revenu de 74,2 %.

Le secteur bancaire est ainsi le principal pourvoyeur de moyens financiers aux entreprises. Mais il est lui-même fortement affecté par des créances non recouvrées. Plusieurs rapport du FMI (2002, 2010), de la BM (2004) ou des agences de notation (Fitch Ratings, 2006a et 2007) mettent en évidence la gestion peu pertinente et efficace du risque qui caractérisent les banques tunisiennes. Le système bancaire tunisien compte parmi les systèmes les pays les plus non performants au monde et les affectés par le problème de risque de crédit. Standard and Poor's (2011) révèle « l'appétit du risque élevé » des banques tunisiennes.

La raison de ce phénomène, est la présence de débiteurs bien introduits ne craignant aucune poursuite judiciaire. Les pertes subies par les banques sont ainsi répercutées sur les emprunteurs. Selon l'adage bien connu, « privatisation des gains, socialisation des pertes », cette répercussion s'effectue à travers les taux d'intérêts qui atteignent 9 % en Tunisie, contre 4 % en Europe et moins de 2 % au Japon.

En les comparant aux pays du MENA et aux Moyen-Orient, sur la période 2000-2009, les banques tunisiennes affichent 19.7% du taux moyen des crédits non performant, l'Égypte présente un taux de 19.07%, le Maroc 13%, la Jordanie 10.56%, les Émirats Arabes Unis 9.53% et le Koweït 7.58% (FMI, 2007 et 2009; BM, 2000 et 2001).

A la même période, le taux moyen des crédits non performants en Australie, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, affichait respectivement, 1%, 1.7%, 2%, 3.88% et 4.1%, selon les mêmes sources.

Par ailleurs, les importants crédits non performants privent la Tunisie d'un traitement favorable sur les marchés internationaux de capitaux (Nabil & Chamlou, 2004) en lui imposant des coûts élevés sur les emprunts. Cet handicap financier limite le pouvoir des banques à octroyer des crédits notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME) (BM, 2005).

2. L'imprévisibilité du « climat des affaires »

L'absence de prévisibilité de la justice et le bafouement des règles de droit, entraînent une confrontation permanente des entreprises florissantes à des risques de prédation : en Tunisie on observe deux types de prédateurs, ceux qui se prétendent être des « helping hand » des facilitateurs pour les entreprises qui cherchent à tirer profit de

l'évasion fiscale. Ces facilitateurs, même si la somme spoliée est importante pour certaine entreprise, ne font pas le poids devant les grands prédateurs appelait « grabbing hands » (Hibbs Jr & Piculescu 2005).

La « mafia Trabelsi », le surnom que les tunisiens attribuent à la belle famille de Ben Ali, jouissait d'un pourcentage sur le bénéfice de chaque entreprise florissante.

Ainsi, des entreprises étaient amenées à verser une partie de leur bénéfice afin de pouvoir maintenir leur activité²⁸ (Bliss & Tella 1997). Les tunisiens n'osaient pas investir à cause de la mauvaise qualité du climat des affaires et par peur que les groupes proches du clan Ben Ali ne mettent la main sur leurs parts » explique le président de l'institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED, 2011)²⁹ Et tous les moyens étaient bons pour convaincre les récalcitrants : racket, intimidation, menaces, etc.

Renchérit El Mouhoub Mouhoud³⁰, professeur d'économie à Dauphine "Et ce qui était ponctionné n'était pas réinvesti dans l'économie tunisienne mais investi à l'étranger dans des secteurs oisifs non producteurs de valeur ajoutée, que ce soit des placements financiers en Suisse ou dans de l'immobilier, en France ou dans les pays du Golfe".

Selon la Banque mondiale (Group, W. B, 2011), sans l'emprise du clan Ben Ali, le taux de croissance de la Tunisie, de 4% par an, pourrait même atteindre 6 à 7%, se rapprochant de celui de l'Inde.

Hibou (2008) a souligné que le président Ben Ali utilisait les crédits comme moyen de pression et d'orientation politique des activités des acteurs économiques. Pour ce faire, les crédits sont octroyés sur la base de relations personnelles et d'allégeance envers le pouvoir en place. Les critères stricts de gestion du risque ne seront mise en œuvre que si le pouvoir n'intervient pas (Michalet & Sereni, 2006).

A la suite du renversement de l'ancien régime, Amen Invest (2011) atteste que 182 entreprises appartenant à la famille Ben Ali et ses alliés ont bénéficié d'un total de 2 367 millions de dinars tunisiens (soit à peu près 1 246 millions d'euro) de crédits dont 355 millions de dinars de créances classées.

²⁸ Ce clan réunit les deux familles du président Ben Ali. La famille de sa femme, Leila Trabelsi et sa propre famille. La famille Trabelsi est connue pour avoir racketté les grands hommes d'affaires tunisiens et étrangers. Une histoire des multiples exemples de racket a été racontée par Antoine Sfeir – directeur des cahiers de l'Orient sur la belle famille de Ben Ali lors d'une interview sur une chaîne d'info « Toutes les sociétés privées étaient victimes de la corruption de Ben Ali : «il rentrait dans une société, il demandait à voir le patron. Il lui disait : 'le notaire va vous appeler, nous sommes à 50/50 C'est tout, ça suffisait ».

²⁹ Interviewer dans le journal L'express. Disponible sur : (<http://lexpansion.lexpress.fr/>)

³⁰ Idem

2.1 La politique anticoncurrentielle

D'après le rapport de la banque mondiale (Group, W. B, 2014) « L'environnement réglementaire en Tunisie offre un terrain fertile au copinage, et d'autres pratiques anti-concurrentielles qui entravent la croissance du secteur privé et la création d'emploi dans le pays » (p.116).

D'autres théories, soutiennent l'idée selon laquelle la corruption constitue un investissement pour une firme. C'est ainsi qu'une entreprise plus au moins rentable assure son maintien sur son marché (Gauthier & Reinikka 2001).

Selon le Global financial integrity, dans un rapport publié en 2011, le coût estimé de la corruption en Tunisie entre 2000 et 2008 avoisine 2% du PIB par an (équivalent à presque 1,2 milliard de dollars par an).

La corruption coûte ainsi, à la Tunisie 110 \$ par personne et par an. Après la révolution, les biens confisqués au clan Ben Ali est estimé à environ 13 milliard de dollars (soit 1230\$ par personne).

Un récent rapport de la commission anti-corruption (commission nationale d'enquête sur la corruption et les malversations) a listé les secteurs les plus exposés à la corruption sous le régime de Ben Ali. Parmi ces secteurs, on retrouve: les entreprises publiques, les grands investissements publics, le marché public et l'attribution des concessions, ainsi que le secteur bancaire.

La prévalence de la corruption touchait aussi la justice, la fiscalité et la douane. Un détail très important marque les entreprises confisquées. En effet, bien qu'elles pèsent 3,2 % de la production du secteur privé et 21,3 % de tous les bénéfices nets du secteur privé tunisien, elles représentent seulement moins de 1 % de tous les emplois.

Ceci permet donc de dire que la part de richesse appropriée par ces entreprises (0,5 % du PIB en 2010) prouve le niveau de corruption.

En partant de cette hypothèse, le lien entre la corruption et la création d'emploi en Tunisie sera étudié. En effet, si les entreprises n'offrent pas d'emploi aux chômeurs, cela est dû d'une part au laisser-faire des autorités publiques face à l'évasion fiscale, et une absence totale d'engagement réel contre les agents corrompus. D'autre part, par les sommes colossales « rackettées » par le clan ben Ali, qui constituaient un grand fardeau pour les entreprises, empêchant l'extension de leur exploitation. La carence développée en Tunisie en matière de droit est un facteur inhibiteur de la création d'emploi.

Le trafic d'influence et l'instrumentalisation des institutions administratives et économiques par les personnes connectées proche du clan Ben Ali, est le phénomène le plus répandu en Tunisie.

C'est principalement, à cause de « l'état de confiance » que l'investissement souffre en Tunisie. La majeure partie des entreprises, si ce n'est la quasi-totalité, dénonçant l'existence d'un grave problème de « gouvernance » économique et politique. En outre du commerce parallèle et des problèmes de financement, il y a une instrumentalisation des institutions administratives et économiques par le régime au pouvoir, un manque de prévisibilité de la justice, une règle de droit souvent bafouée, une confrontation permanente des entreprises florissantes à des risques d'atteintes à leur droit de propriété.

2.2 L'économie sous Ben Ali

En cohérence avec les Théories de « l'emprise réglementaire » de Stigler (1971), la performance des entreprises connectées³¹ est sans doute l'exemple le plus concret. Le clan Ben Ali a manipulé des lois sur l'investissement afin de promouvoir ses propres intérêts commerciaux.

Force est de constater, l'importante réciprocité qui existait entre l'évolution des règlements sur l'investissement tunisien et les intérêts commerciaux de Ben Ali et son clan.

Compte tenu de l'association entre le succès des entreprises de Ben Ali et la réglementation, le président Ben Ali aurait donc manipulé le Code des investissements pour servir ses intérêts.

Une récente étude de la banque mondiale démontre que les réformes sur les lois d'investissements, dans un secteur d'activité donnée, sont nettement plus élevées lorsque les entreprises de Ben ALI œuvraient dedans.

La banque mondiale avait souligné dans son rapport publié en 2014 que la part de marché d'une entreprise appartenant au clan Ben Ali est de 6,3 % de plus que leurs pairs, et cette singularité émane des réglementations dans le secteur en question.

On remarque, à travers des exemples que nous citerons ci-dessous, que l'emprise réglementaire de l'État de Ben Ali a profondément souillé le climat des investissements privés locaux et étrangers.

Le succès soudain des membres de la famille proche du président, et surtout ses gendres, est fortement lié au lien de parenté de leurs entrepreneurs et non pas à leur sens des affaires. Prenons à titre d'exemple le gendre de Ben Ali, Sakr-El-Materi, qui a connu une réussite sans précédent de ses entreprises suite à son mariage avec Nesrine, la fille de Ben Ali, en 2004. Deux ans plus tard, il a racheté ENNAKL, le distributeur officiel de la marque Volkswagen en Tunisie créé en 1965, pour un montant de 22 millions de Dinars³²

³¹ Terme utilisé pour définir les entreprises sous la direction directe ou indirecte de Ben Ali.

³² En 2006 1 Euro = 1.69 dinars tunisiens.

(soit à peu près 13 millions d'Euro). Peu de temps après, les quotas d'importation de voitures attribués à ENNAKL a augmenté de près de quatre fois, et devient le deuxième plus grand importateur de la marque en Afrique. Un an avant le déclenchement de la révolution tunisienne, 40% du capital de la société a été vendue suite à une introduction en bourse dégageant 53 millions de dinars tunisiens. Sakr-El Materi a également obtenu l'autorisation du gouvernement tunisien afin de mettre en place un nouveau port de plaisance, exclusif à La Goulette³³ (Rijkers et al 2015).

Un autre exemple tout aussi intéressant, sur le nombre important d'entreprises qui deviennent plus rentables après avoir été inclus dans le portefeuille de clan Ben Ali. La « Carthage Cement », fondée en 2008 par Belhassen Trabelsi, un des beaux-frères de Ben Ali, est un cas type. Lourdemment endettée, l'entreprise de ciment "Grandes Carrières du Nord", autrefois propriété publique, a vu ses bénéfices exploser après avoir obtenu une autorisation exclusive d'exploitation du « Jebel Ressay »,³⁴ une carrière de granulats située au Sud-est de Tunis (Group, W. B, 2014).

L'entreprise "Carthage Cement" a également fait l'objet du décret n° 2.007 -2311 après sa création, stipulant l'obligation d'une autorisation gouvernementale pour toutes entreprises produisant du ciment (Rijkers et al, 2015, p. 23).

Quelques cas troublants, mettant en avant le lien de causalité entre les changements réglementaires et le développement des activités commerciales par les membres du clan Ben Ali, peuvent être rapportés. Tel que le décret n ° 96-1234 délivré en 1996, modifiant le code d'investissement, en introduisant l'autorisation aux entreprises de s'occupant de la manutention et du transfert de marchandises dans les ports, ainsi que le sauvetage de navires. Le décret a également introduit des restrictions aux I.E.D pour les entreprises impliquées dans le transport de viande rouge.

Cette même année, Afif Chiboub, oncle du beau-fils de Ben Ali, Mohamed Slim Chiboub, a fondé sa société « La Méditerranée pour le Commerce, le Transport et la Consignation » œuvrant dans l'expédition et la logistique du transport de produits réfrigérés. Il est à noter que tous ces décrets ont été émis par le président Ben Ali lui-même, le seul décideur. Plusieurs d'entre eux, mettent en évidence la mainmise de l'ancien régime sur la réglementation.

Ces exemples, permettent de démontrer la forte capacité des membres de la famille Ben Ali à naviguer dans la bureaucratie tunisienne. En alliant, une forte emprise sur la réglementation et le clientélisme, un très petit groupe d'entrepreneurs associés de près ou

³³ Une ville située au Nord-est de Tunis, capitale de la Tunisie

³⁴ Littéralement "montagne de plomb".

de loin à la famille du président, a été en mesure d'amasser une grande partie de la richesse de la Tunisie.

Malgré les incitations généreuses, le rythme de création d'entreprises n'a pas atteint les ambitions espérées. Bien au contraire, l'usage fréquent de corruption et de trafic d'influence, de clientélisme, et de favoritisme, ont fourvoyé ces privilèges de leur objectif, et ont fait jouir un certain nombre d'entreprises connectées, en particulier des entreprises off-shore.

Toutes les occasions étaient bonnes pour racketter et/ou abuser de ses pouvoirs. Même si leurs actions portent préjudices à l'ensemble de la société.

En effet, la tentative échouée de l'entrée de McDonald dans le marché du fast-food tunisien, est souvent utilisée pour illustrer la présence de la famille Ben Ali dans quasiment tous les secteurs. L'exclusion de McDonald a été suite à leur refus d'accorder l'exclusivité des ventes au clan Ben Ali. Le gouvernement tunisien a refusé à son tour d'accorder l'autorisation d'investir (Sahnoun et al, 2015, p. 111).

Au Maroc, l'enseigne McDonald³⁵ a permis la création de 2700 emplois directs depuis sa création en 1992, stimulant ainsi la croissance économique.

De toute évidence, les incitations fiscales ont servi les intérêts de Ben Ali lui-même, sa famille et ses serviteurs.

D'ailleurs, l'échec prémédité de cette politique passe en arrière-plan différents obstacles qui découragent les entrepreneurs à investir, et entravent la dynamique déjà en place. L'expérience internationale a montré que les incitations fiscales sont à la fois coûteuses, inutiles et perverses.

Autre préjudice du code d'incitation aux investissements, son coût colossal, principale cause de déficit de la balance de paiement, selon Rouine (2014) de l'Observatoire tunisien de l'économie (OTE). Sur une période de 10 ans (2002 à 2011), la moyenne des incitations fiscales représente 70% des recettes fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (Rouine, 2014, p. 4).

Ghazouani et al (2011) ont étudié l'impact du code des incitations sur l'investissement, la croissance et l'emploi en Tunisie, et ils ont conclu que le taux d'incitation expliquant la croissance économique n'est pas significatif et sa suppression renforce même le pouvoir explicatif des variables déterminantes de la croissance économiques.

³⁵ Site officiel McDonald Maroc (<http://www.mcdonalds.ma/>).

Rouine résume les résultats de l'étude de Ghazouani et al dans son bilan des incitations aux investissements en Tunisie « les incitations n'ont d'impact ni sur la croissance économique, ni sur l'emploi, ni sur l'investissement et ni sur l'IDE » (p.6).

Tout ceci permet de dire, que les effets néfastes du code s'étalent non seulement sur les contribuables tunisiens mais aussi sur la croissance, sur l'emploi et surtout sur l'investissement.

L'ampleur des coûts sur le budget et sur la balance des paiements a été révélée par une étude menée par l'observatoire Tunisien d'économie. L'étude de Rouine démontre que la création d'un emploi coûtait à l'État des sommes exorbitantes comme pour le cas des parcs d'activités économiques de Bizerte et Zarzis.

Ces deux parcs ont coûté à l'État tunisien la bagatelle somme de 200 mille dinars, ce qui est hors de prix, expliquait Rouine.

La même étude a confirmé que la totalité des emplois créés l'ont été dans les entreprises totalement exportatrices, plus connus sous le nom d'entreprises offshores.

Comme le souligne la Banque Mondiale (IFC & ECOPA, 2012), le montant le plus élevé de déduction fiscale, près de 260 million de dinars annuelle, est observé dans le secteur d'extradition, succédé par le secteur de la production et de la distribution de gaz et d'électricité, la fabrication du textile et la banque cumulé. Le montant global des déductions offertes chaque année à ces trois secteurs, s'élève à plus de 400 millions de dinars. Cette somme est équivalente au budget de dépense de développement du Ministère du développement et de la coopération internationale pour l'année 2014.

Pourtant, la manufacture légère, que ce soit la production textile ou l'assemblage mécanique, crée le moins d'emplois et embauche une main d'œuvre peu qualifiée, voir même sous-qualifiée.

Conclusion

Le cas de la Tunisie illustre l'affirmation d'Amartya Sen (2011) selon laquelle la croissance seule, sans des politiques structurées et des actions améliorant le bien-être et la qualité de vie de la population, ne conduit pas à un développement économique profitable.

En s'alignant avec la littérature sur la croissance économique, on estime que le développement économique traduisait un état d'euphorie au sein de la société. Kuznets & Smith (1971) expliquaient que « la croissance économique d'un pays peut être définie comme étant une hausse sur une longue période de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques».

Ranis et al (2000) et Stewart (2000) constatent eux aussi que la progression économique rapide est souvent accompagnée d'une amélioration du niveau de « bien-être général » conformément aux différentes dimensions du développement humain (le niveau de vie, le niveau d'éducation et la santé).

Or, et malgré la croissance enregistrée du PIB (Tableau 8, Annexes, p. 6), la Tunisie n'accomplit pas les progrès escomptés.

Une expression dans la dénomination antérieure des pays en voie de développement nous interpelle : le « sous-développement ». Contrairement au « développement », la définition apporté par Patrick Guillaumont (1985) « le sous-développement [...] est un gaspillage, une destruction des capacités humaines [...] un état auto-entretenu d'insatisfaction des besoins fondamentaux » (pp. 49-51), est le fondement de cette analyse. Ces attributs caractérisent la structure de l'économie Tunisienne.

En effet, l'accroissement du PIB est suivi d'une amélioration remarquable de l'indice de développement humain (IDH) passant de 0,44 en 1980 à 0,683 en 2010, soit une fois et demi le niveau de 1980.

Toutefois, le développement est une mesure multidimensionnelle qui ne tient pas compte seulement de l'aspect humain mais englobe à la fois le bien-être économique et le bien-être social qui définit la qualité de vie d'une population donnée.

Cette recherche se focalise sur la détermination et l'analyse des facteurs économiques et sociaux qui ont contribué à la fois à l'émancipation de la société Tunisienne et au désarroi populaire en 2011.

En utilisant la méthodologie proposée dans la première section de ce chapitre, une image plus claire sur les conditions sociales et économique de la Tunisie avant la révolution a été établie. Elle a permis d'aider à la compréhension des principales raisons de l'insurrection tunisienne, au-delà du rôle joué par les médias et les réseaux sociaux et indépendamment des statistiques de l'IDH indiquant une stabilité sociale et économique croissante.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'euphorie que suscite cette révolution n'a en réalité aucune authenticité sur le terrain. Des études empiriques, à l'échelle régionale, ont fait apparaître la face cachée de l'iceberg (Belhedi, 1994; Ayari et al, 2011; Zidi, 2013; Elloumi, 2013; Ali Najeh, 2015).

Cette situation a eu raison de la population qui souffre d'absence de développement dans les régions intérieures du pays, et des disparités dans la distribution de la richesse. Les troubles sociaux récurrents ayant secoué la Tunisie depuis des décennies, plus

particulièrement : la révolte du pain (1984), du bassin minier en 2008 et la révolution du 2010 illustrent l'état de désespoir des citoyens face à la nonchalance des politiques.

Nous avons approfondie notre analyse des causes de la révolution tunisienne, en procédant à sa comparaison à un événement similaire survenu 26 ans avant: la révolte du pain de 1983. Nos résultats sont très intéressants dans la mesure où ils démontrent des points de divergences et de convergences dans la modalité de leur déclenchement, les raisons et l'issue de chacune d'elle

Chapitre II : Étude comparative des deux révoltes tunisiennes de 1984 et 2011

Introduction

La première originalité révélée par les observateurs, est la spontanéité du mouvement révolutionnaire qui a secoué la Tunisie durant l'hiver 2010-2011. La révolution s'est déclenchée suite à l'acte de désespoir de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur de fruits et légumes, qui s'est immolé suite à la confiscation de sa marchandise par les autorités locales, l'empêchant ainsi de travailler.

Dès le 17 décembre 2010, des dizaines de jeunes se réunissent pour protester. Durant le week-end, les rassemblements s'amplifient ; la police tente de les disperser mais la situation dégénère : plusieurs agents et manifestants sont blessés, des interpellations ont lieu.

Le 22 décembre, un autre jeune se suicide par électrocution pour les mêmes motifs. Aussitôt, la révolte reprend plus violemment et s'étend aux villes voisines.

Le 24 décembre 2010, la révolte se propage dans le centre-du pays, pour atteindre la capitale Tunis le 27 décembre, avec environ mille citoyens exprimant leur solidarité avec les manifestants de l'intérieur du pays. Ce sont les troubles les plus importants auxquels le pays ait été confronté depuis les émeutes du pain, en 1984.

Avant l'effondrement de son régime, et dans une tentative d'apaisement, le président Ben Ali s'est adressé aux tunisiens à trois reprises sur la chaîne de télévision nationale, mais ses discours n'ont pas eu l'impact escompté.

À la fin de l'année 2010, les Tunisiens ne se laissaient plus duper par les promesses non tenues du président Ben Ali, et mettent fin à ses 23 ans de pouvoir.

Selon le président de la commission nationale d'investigation sur les abus et les violences, Taoufik Bouderbala (2011), la révolution tunisienne a fait 340 morts et 2.174 blessés. Un rapport de l'ONU a estimé le nombre des victimes à 300 morts et à 2800 blessés. (AFP³⁶ 2011 ; Isabelle Mandraud, 2011).

Ce rebondissement qui surgit après des années de répression du régime de Ben Ali, a réorienté notre recherche sur les conditions propices d'une révolution réussie. Une comparaison des deux révoltes en Tunisie, une réussite et l'autre manquée permettra d'affirmer, d'une part, la théorie sur les causes de déclenchement d'une révolution. D'autre part, déduire les singularités des deux régimes (Bourguiba et Ben Ali) à partir de leur manière à gérer les crises.

Contrairement aux pratiques coercitives du président Ben Ali, au nom du « miracle » économique, Bourguiba n'a cessé d'améliorer le climat des affaires et de promouvoir l'investissement en Tunisie.

Comme l'a témoigné Hibou dans ses recherches sur la Tunisie de Ben Ali « Ces pratiques [...] autorisent l'exercice d'une punition et d'une gratification, mais assurent également une sécurité économique et sociale et permettent simultanément contrôle et ascension, surveillance et création de richesse. C'est pour cela qu'il ne s'agit fondamentalement pas de répression et que si domination il y a, elle est souvent acceptée » (Hibou, 2005, p. 13).

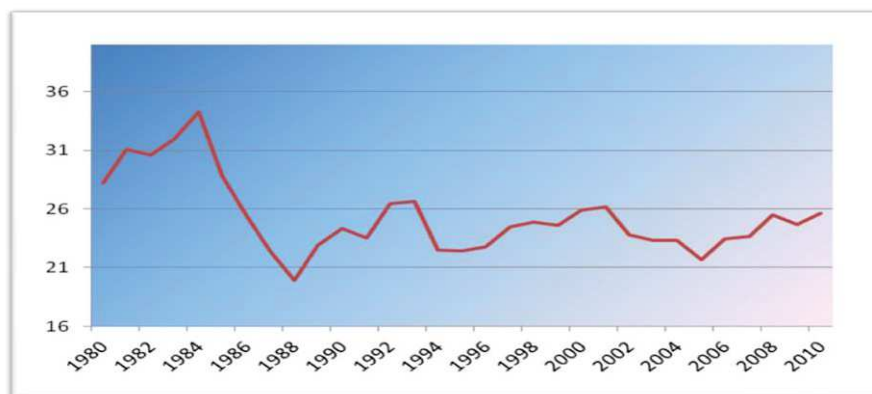
Section I : Contexte politique et économique.

I- Deux périodes, deux gouvernances

L'analyse de l'évolution des taux d'investissements totaux, démontre que la politique économique adoptée par Bourguiba était essentiellement l'élargissement du secteur privé. Ainsi, il favorise le développement d'une économie mixte orientée vers l'exportation et promulgue une multitude de codes spécifiques d'incitations à l'investissement et ce jusqu'en 1993, date d'adoption d'un code unique.

³⁶

Graphique 8: Évolution du taux d'investissement privé entre 1980 et 2010



Source : Banque mondiale et INS

L'État sous Bourguiba a renforcé la protection du marché local par l'application de droits de douanes élevés, par le contingentement des importations ou par l'obligation imposée aux importateurs d'obtenir une licence d'importation, comme il a augmenté les dépenses de la caisse de compensation dans le cadre du soutien aux produits de première nécessité afin de limiter les coûts salariaux. Aussi, afin d'inciter et d'orienter les investisseurs privés, plusieurs organismes étatiques ont été créés au cours de cette période :

- Le centre national des études industrielles en 1968 (CNEI)
- L'agence de promotion des investissements en 1972 (API)
- Le fonds de promotion et de développement industriel en 1973 (FOPRODI)
- L'agence foncière industrielle en 1973 (AFI)
- L'agence de promotion des investissements agricoles en 1982 (APIA)

Cet environnement institutionnel incitatif administré et fortement protégé, conjugué à une conjoncture économique internationale favorable (augmentation du prix du pétrole en 1974 et en 1979, liquidité internationale abondante et accès facile aux financements extérieurs) va permettre une augmentation substantielle du taux d'investissement qui va atteindre en moyenne 30 % au cours de la période 1970-1986 avec un pic de 34 % en 1982, jamais enregistré au cours de la longue histoire de la Tunisie.

En plus des avantages accordés par ces codes d'investissements, l'État a facilité l'accès aux crédits bancaires et maintenu des taux d'intérêts à des niveaux relativement bas. À la fin de cette première période (1983-1986), on peut dire que la politique d'assistance et d'incitation menée dans le cadre d'une économie administrée, fortement protégée et régulée par un État disposant de ressources financières relativement abondantes mais de type non reproductible (rente pétrolière), exogène (endettement extérieur) et fragile (impôt et taxes liés aux importations) a concouru à l'extension du secteur privé en Tunisie.

Cette politique d'aide s'est avérée très coûteuse pour la collectivité, et fortement préjudiciable pour la dynamique économique, dans la mesure où elle a largement contribué à l'enracinement d'une culture d'assistance, d'un comportement rentier et affairiste, et l'absence flagrante d'un esprit entrepreneurial en Tunisie.

Fondamentalement cette situation se présente comme le produit d'un rapport clientéliste favorisé par un État corporatiste destinée à entretenir une légitimité basée sur l'allégeance politique et combler de la sorte son déficit démocratique.

Cette politique d'assistance menée grâce aux multiples avantages fiscaux et financiers, à la tolérance de la fraude et l'évasion fiscale a débouché : sur un tissu économique désintégré ; une forte présence d'activités «offshore» déconnectées de leur environnement ; une multiplication d'entreprises familiales de faibles tailles surendettées et sous-encadrées ; une accumulation des créances douteuses ayant fragilisé le secteur bancaire et un niveau élevé d'endettement extérieur aggravé par une dépense de ressources au cours de la période 1981-1986.

Durant les dernières années du règne de Bourguiba, une augmentation du déficit budgétaire variant entre 5 et 6 % du PIB a été enregistrée, ainsi qu'un accroissement du déficit courant qui atteint environ 11 % du PIB en 1984, une inflation à deux chiffres et une augmentation spectaculaire de la dette extérieure qui a dépassé 50 % du PIB en 1984 pour atteindre environ 60 % en 1986 (Tableau 8, Annexes, p. 6).

Face à la détérioration de ces équilibres internes et externes, le gouvernement a été amené sous la pression des institutions internationales à adopter un Programme d'Ajustement Structurel qui comporte deux volets :

- Un premier volet visant l'amélioration des équilibres macroéconomiques ;
- Un deuxième volet d'ordre structurel visant le désengagement de l'État à travers la déréglementation, la libéralisation et la privatisation de l'économie.

Ces programmes favorisant la privatisation du secteur public et visent à réduire les déficits budgétaires (Harrigan et al, 2006).

La politique d'emprise réglementaire menée par Ben Ali, dans la seconde période (1986-2010) a favorisé la corruption et le népotisme, mais aussi le début de sa fin. En sus, face à l'échec de sa stratégie de développement, Bourguiba a contribué à l'émergence d'une société fortement dépendante, ignorant les conjonctures économiques mondiales.

L'examen des deux types de gouvernance permet d'identifier les points de divergences et de convergences des deux révoltes survenues dans deux intervalles distincts : l'une surnommée révolte du pain pendant l'ère Bourguiba en 1983-1984 et l'autre durant le règne de Ben Ali entre 2010 et 2011.

D'abord, les slogans des manifestants pendant ces deux révoltes portaient la même signature : « pain, liberté et dignité nationale ». Cette expression possède un pouvoir inaliénable, comme disait Reboul (1975) « un bon slogan est celui dont ses destinataires ont le sentiments qu'il va de soi » (p. 117).

Parmi ces slogans, on en retrouve un particulièrement destiné à Ben Ali pendant la révolution de 2010-2011, dénonçant la corruption de la famille Ben Ali « le travail est un droit, bande de voleurs ». Cet énoncé est une dénonciation explicite des pratiques mafieuses du clan Ben Ali. Pourtant, Bourguiba n'a jamais été confronté à ce type d'accusations. Son régime était sûrement autoritaire à parti unique, mais Bourguiba n'avait pas la réputation de s'enrichir de l'argent public. Comme l'a décrit Zaghouani-Dhaouadi (2006) « La première chose à laquelle il a toujours tenu est celle de la morale contre l'opportunisme politique. Il a toujours été égal à lui-même, il a vécu pauvre et est décédé chez lui, en résidence surveillée, riche du peu que lui léguaient ses parents. Il n'a jamais pillé le peuple ».

Des hommes politiques, comme John Fitzgerald Kennedy, Ronald Reagan et Bill Clinton ont aussi attesté sa droiture et dignité.

Malgré la similitude des revendications des deux crises, l'élément déclencheur reste spécifique à chacune d'elle. Les caractéristiques de chaque révolte seront étudiées. Les points de divergences et de convergences des deux révoltes intervenues sous les deux régimes différents, permettront de comprendre les raisons de l'échec de l'une (révolte du pain en 1983-1984) et la réussite de l'autre (révolution de 2010-2011).

II- La révolte du pain

La révolte du pain se déroule à la fin de l'année 1983, sous la pression du FMI, afin d'instaurer la « vérité des prix ». Résultat, le gouvernement de Bourguiba décide de cibler les produits subventionnés par l'État, en commençant par le pain et d'autres produits céréaliers comme la semoule. Le prix de la baguette flambe et coûte désormais le double (100 millimes, équivalent à 10 centimes en 1983, au lieu de 50). Le prix de la semoule augmente aussi de 70%³⁷.

Il faudrait préciser, qu'à la fin de la seconde guerre mondiale et face à la montée exponentielle des prix des produits alimentaires, Lamine Bey³⁸ a décidé la création d'une

³⁷ Dans « déclenchement des émeutes du pain en Tunisie », texte rédigé par l'équipe de Perspective monde. Disponible sur le site : (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=907>).

³⁸ Nom francisé de Mohamed el-Amine Bey est le dernier bey de la dynastie des Husseinites qui a régné sur le Tunisie de 1705 à 1957.

caisse générale de compensation (C.G.C) pour protéger le modeste pouvoir d'achat de ses sujets (Ben Hamida & Ayadi, 2014, p.52).

Après l'indépendance, plusieurs tentatives d'abrogation ont été entreprises sans succès. Différents amendements ont été apportés à la loi de finance³⁹ pour la gestion de cet instrument dans le but de « rationaliser les dépenses en matières de subvention » (Makhlouf, 2017, p.2).

Cet instrument a été utilisé par le gouvernement Bourguiba pour la mise en œuvre de sa politique sociale. Il a cherché à travers cet outil d'instaurer un climat de paix sociale. L'aide que proposait cette caisse exprime la générosité de l'État envers les plus démunies. En effet, ce système impactait directement les pauvres, plus de 20 % des tunisiens vivaient dans des bidonvilles en 1983 (Perspective monde).

Cette stratégie de vivre ensemble se force à combler les problèmes de chômage et de précarité dans certaines régions les plus défavorisées (Kasserine, Gabès, Douz. Etc). Le maintien de cet instrument est une fatalité, il acquiert avec le temps un aspect vital dans la vie des tunisiens.

« Ceci est valable partout et quel que soit le niveau de développement du pays, car chaque fois qu'une autorité politique a cherché à remettre en cause cet instrument la réponse populaire a, toujours, été violente. C'est ce qui explique l'extrême prudence des pouvoirs en place dans tous les pays du monde, vis-à-vis de cet instrument » (Makhlouf, 2017, p.2) .

C'est ainsi qu'avec sa tentative de suppression par les autorités publiques, que les premières contestations ont vu le jour au sud dans les villes de Kebelli et El Hamma et puis Kasserine. La majorité des tunisien considèrent cet acte comme une provocation annonçant ainsi une rupture du contrat social (Makhlouf, 2017, p.2)⁴⁰.

Ensuite, l'émeute a touché la moitié sud du pays elle s'est étendue dans le nord où des jeunes ont commencé à manifester leur solidarité aux habitants du sud. Elle s'est étendue vers le Nord-Ouest.

Ce n'est qu'au début du mois de janvier que la capitale fut ébranlée et toutes les classes sociales ont répondu présent. Les protestataires bravaient l'État d'urgence et le couvre-feu décrété le 1er janvier 1984. Dans les villes c'est la population ouvrière qui s'est soulevée. Et dans tout le pays ce sont les jeunes, lycéens, étudiants et surtout chômeurs qui ont été au centre des émeutes.

³⁹ La Caisse générale de compensation est un fonds spécial du Trésor, créée par la loi 26 du 29 mai 1970 et confirmée par la loi des finances 65-1970.

⁴⁰ Idem

Début janvier 1984, la révolte atteint son paroxysme lorsque la capitale se soulève également. Les émeutes se poursuivent durant trois jours, dans un climat de guérilla urbaine.

Devant cette contestation populaire, le président Bourguiba intervient le 6 janvier à la télévision nationale. Dans un court discours, il annonce que « toutes les augmentations sont annulées ».

Cette annulation est accueillie avec ferveur par la foule qui rendait hommage à Bourguiba. Interviewé en 1984, Mohamed Mzali, à l'époque chef du gouvernement, avançait le chiffre de 70 morts, plus de 400 blessés et environ 800 arrestations⁴¹.

Section II : Les points de convergence et de divergence des deux révoltes.

I- Richesse vs crise

1. Les ressources naturelles

Plusieurs études ont démontré que les ressources naturelles augmentent la longévité des régimes autocratiques. De ce fait, elles sont incompatibles avec les tentatives de transitions démocratiques. Ross (2001) a constaté que le pétrole et d'autres types de ressources naturelles, comme les minéraux non combustibles, entravent les perspectives de démocratisation (Voir aussi Boix, 2003; Jensen & Wantchekon, 2004).

Les richesses en ressources naturelles se transforment en moyen d'incitation ou d'attraction, plus encore un système d'« achat» d'éventuel groupe d'opposition, empêchant ainsi, le processus démocratique (Wintrobe, 1998).

L'exemple le plus récent de cette obstruction à la démocratisation, est le cas de l'Arabie Saoudite à la suite du soulèvement populaire en hiver 2010-2011. De peur d'un renversement imminent du régime, l'État saoudien a augmenté le salaire de tous ses citoyens de 15%, pour « Acheter » la paix sociale, et éviter le chaos Libyen (AOL News, 2011).

Smith (2004) a observé que les États riches en pétrole, même durant la crise pétrolière, ont pu éviter le chaos pendant les soulèvements populaires: « Les dirigeants ont investi l'argent provenant du pétrole dans l'établissements d'institutions et d'organisations politiques fiables qui pourraient les mener à bien le moment convenu » (p. 232).

⁴¹ Houpert, H. (2016). « Ce jour-là : le 29 décembre 1983 les émeutes du pain embrasent la Tunisie ». Jeune Afrique. Disponible sur le site : (<http://www.jeuneafrique.com/386581/societe/jour-2729-decembre-1983-debut-emeutes-pain-tunisie/>)

Beblawi (1987) note que les recettes provenant du pétrole permettent à l'État de « se procurer un consensus politique » (p. 7).

Les travaux de Knutsen (2012) indiquent que les revenus potentiellement élevés provenant du pétrole et du gaz, réduisent la probabilité d'une tentative de révolution « la croissance à long terme n'affecte pas la probabilité d'une révolution réussie, mais la croissance à long terme due au revenu de pétrole et de gaz peut réduire la probabilité d'une tentative révolutionnaire » (p. 3).

De tels arguments sont souvent utilisés pour justifier l'effet de causalité attribué à la richesse et les transitions démocratique, sans autant arriver à comparer deux situations comportant d'un côté un soulèvement avorté et un autre réussi dans les mêmes conditions au préalable. Smith (2004) a utilisé comme mesure de variable pétrolière l'exportation du pétrole/ PIB.

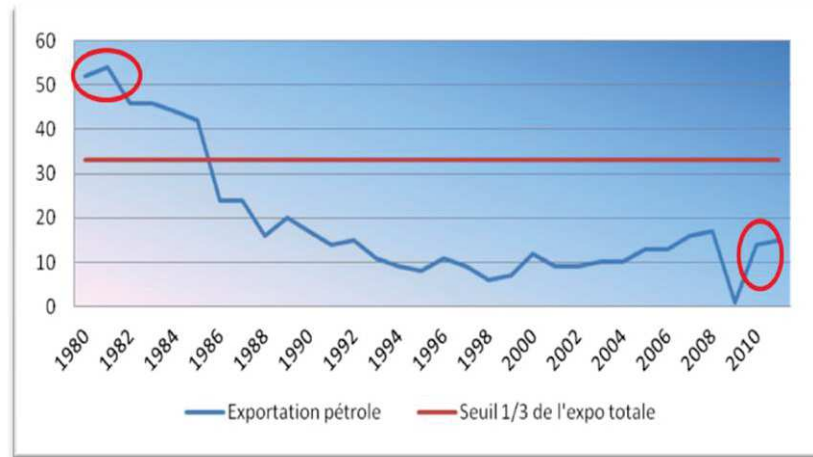
Un pays est potentiellement riche en pétrole si 10% de son PIB provient du pétrole. La mesure de la ressource naturelle, et particulièrement le pétrole, provient des études de Fearon & Laitin (2003). Si plus d'un tiers des recettes totales d'exploitation d'un pays proviennent du pétrole, il est considéré comme potentiellement riche en ressource naturelle, et le risque d'une révolution réussie est faible (Hegre et al, 2013; Berg, 2013).

L'application de cette méthode sur l'exportation du pétrole en Tunisie durant la période 1980-2010 révèle que pendant la révolte du pain en 1983-1984, l'exportation de pétrole était supérieure à un tiers de l'exportation totale de marchandise : 45.5% en 1983 et 52.49% en 1980.

En s'appuyant sur la littérature citée auparavant, on peut voir que la recette provenant du pétrole durant la révolte du pain, a permis à l'États de faire face au soulèvement populaire et d'empêcher l'état de chaos. En revanche, pendant la révolution de l'hiver 2010-2011, l'exportation du pétrole a enregistré un taux inférieur au seuil de 33% (14.18% en 2010).

Faute de ne pas pouvoir acheter la paix sociale, l'État a succombé aux mouvements de révolte et la chute était inévitable.

Graphique 9 : Exportation du pétrole entre 1980-2010



Source : Calcul de l'auteur, Banque mondiale

2. La crise alimentaire mondiale

Historiquement il existe de nombreux exemples d'émeutes politiques causées par la pénurie ou la hausse des prix des produits alimentaires (Riley et al, 1994).

Plusieurs études ont établi le lien entre la hausse mondiale des prix alimentaires et les troubles sociaux. (Smith 1994; Headey & Fan, 2008; Bush, 2010; Lagi et al, 2011; Natali Fytrou, 2011; Brinkman & Hendrix, 2011; Gana, 2012; Ansani & Daniele, 2012; Weyland, 2012; Werrell & Femia, 2013).

Marco Lagi et al (2011) suggèrent que l'augmentation des prix alimentaires coïncide avec les perturbations sociales.

Au début de 2008, Jacques Diouf, le directeur de l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré que « si les prix continuent d'augmenter, je ne serais pas étonné si nous commençons à voir des émeutes »⁴².

En 1983, lorsque le président Bourguiba a tenté de diminuer les subventions alimentaires, les émeutes se sont déclenchées à travers le pays. Des événements similaires se sont produits en Égypte en 1977.

À la fin des années 1970, les institutions financières internationales, FMI et la BM ont incité plusieurs pays dont la Tunisie et l'Égypte s'appuyant sur les subventions alimentaires pour assurer leur stabilité et la paix sociale, à rompre avec le système de subvention et adopter des programmes politiques plus libéraux afin de bénéficier d'aide alimentaire et de prêts (Fytrou, 2011).

Ibrahim Saif (2011) a déclaré que « dans les années 1950, l'Égypte sous le régime de Jamel Abdel Nasser, a commencé à subventionner le pain en échange de la paix sociale

⁴²

Déclaration du Jacques Diouf dans l'economicsBriefing.com, le 30 Octobre 2007,

» il ajouté que « c'était le système de parrainage qui régné pendant un certain temps : je suis l'État, je m'occupe de vous et vous ne contestez pas mon comportement politique ».

Les soulèvements populaires sont souvent associées à des tendances économiques défavorables ; la récession, la hausse du taux de chômage et les prix élevés ou la pénurie de nourriture (Headey & Fan, 2008; Bush, 2010).

En raison de l'adoption du PAS, les subventions gouvernementales des produits essentiels de base ont été supprimés, le gouvernement a baissé le nombre de ses fonctionnaires, les taxes à la consommation ont augmenté pour les citoyens, tandis que les investisseurs locaux et étrangers ont bénéficié d'une exemption d'imposition.

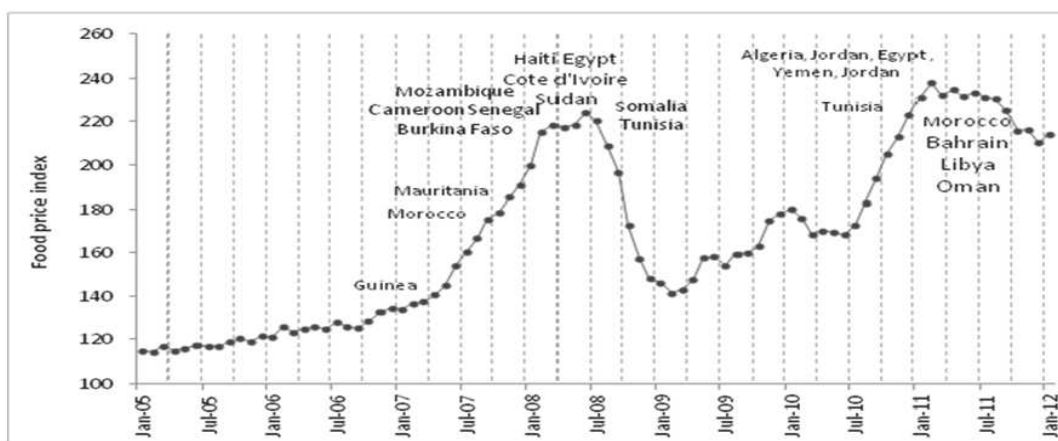
Ce programme a permis l'enrichissement des élites, qui grâce à la corruption ont réussi à accumuler une énorme richesse. Ainsi, le PAS imposé par le FMI et la BM n'a pas entraîné la richesse économique escomptée mais une nette disparité entre les classes sociales (kamal Eldin et al, 2011).

Ciezadlo (2011) a constaté que suite aux PAS, les pays du Nord-Afrique et du Moyen Orient (A titre d'exemple : l'Égypte, Maroc, Tunisie, Arabie Saoudite. etc.), autrefois connus sous le nom du « Croissant fertile », devenaient actuellement les pays les plus importateurs de produits agricoles. Selon Ciezadlo « Parmi les 20 premiers importateurs de blé pour l'année 2010, près de la moitié sont des pays de Moyen –Orient et du Nord-Afrique. La liste est recensée de régime renversé et d'État fragile : Égypte (1), Algérie (4), Irak (7), Maroc (8), Yémen (13), Arabie Saoudite (15), Libye (16), Tunisie (17)»⁴³.

Le recours au système d'approvisionnement alimentaire mondial suppose la soumission aux prix mondiaux des produits alimentaires. D'après les données obtenues, les deux révoltes coïncidentes avec un pic de l'indice du FAO.

⁴³ Cizella, A . (2011). « Let them Eat Bread: How Food Subsidies Prevent (and Provoke) Revolution in the Middle East». Foreign Affairs. Disponible sur le site: (<https://www.foreignaffairs.com/articles/tunisia/2011-03-23/let-them-eat-bread>).

Graphique 10: Évolution de l'indice des prix et déclenchement des émeutes entre 2005 et 2012.



Sources: FAO Food Price Index: ; Berazneva and Lee (2011); Lagi et al (2011), Ansani & Daniele (2012).

La Tunisie ayant adopté le PAS depuis le milieu des années 1980, a enregistré une augmentation de son PIB, permettant d'améliorer les conditions de vie de la population globale. Néanmoins, cela n'a pas permis une répartition équitable du revenu, d'où la disparité entre les régions et particulièrement celles de l'arrière-pays.

Ces politiques selon Sika (2012) ont instauré un climat d'austérité, déclenchant chez les plus marginalisées de la population un sentiment de frustration à l'encontre du régime en place. Cette indifférence envers les plus démunies, délégitime le pouvoir publique (Lynch, 2011).

De nombreuses recherches ont démontré que les gouvernements d'austérité déstabilisent forcément les régimes concernés (Riley et al, 1994; Sika, 2012; Lynch, 2011). D'autres études ont constaté que ces mesures d'austérités vont déstabiliser le pouvoir en augmentant le chômage et la pauvreté, ce qui favorise significativement les mouvements de protestations contre le régime (Harrigan et al., 2006).

II- Médias

1. Communication

L'analyse des discours d'apaisement des contestations prononcés par les deux présidents pendant les deux révoltes démontre une tendance particulière. D'abord, le discours de Bourguiba a été d'une extrême richesse oratoire, sobre et astreint à dire ce qu'on attendait de lui, notamment lors des circonstances dramatiques dans lesquelles il a été appelé à annoncer l'annulation de la hausse des prix du pain « toute les augmentations sont

annulées. Que Dieu bénisse le peuple tunisien » (intervention de Bourguiba le 6 janvier à la télévision nationale RTT⁴⁴ 1984).

Beaucoup de tunisiens ont été hypnotisé devant les discours de Bourguiba à l'heure de l'émission « Directives du Président ». Ils croyaient à ses paroles et avaient confiance en ses actes.

En effet, cette révolte qui a ébranlé le régime, a montré que le « contrat social » qui liait le Combattant Suprême a son peuple, était en voie d'être définitivement rompu (Bernard Ravenel, 1987, p. 941). Cette intervention in extremis de Bourguiba lui a octroyé un sursis.

En revanche Ben Ali, dans une optique de calmer les mouvements de protestations, a été d'une extrême maladresse, aggravant la situation. Non seulement parce qu'il s'est réfugié à deux reprises dans une vision mythique pour expliquer l'ampleur des manifestations « une minorité d'extrémistes et d'agitateurs », « actes terroristes impardonnables perpétrés par des voyous cagoulés ». Mais également parce qu'il a été rattrapé par son défaut majeur, la mépris « Promettant de conclure tout en ne concluant pas, annonçant une fin qui s'avérait un début, se répétant à plusieurs reprises et finissant par donner de lui-même l'image d'un président, faible, hésitant et incapable d'adapter sa parole aux nouvelles circonstances » (Hédi Khelil, 1984, p. 305).

En effet le président Ben Ali a annoncé une création globale de 300.000 emplois à la fin de l'année 2012, dont 50.000 dans le secteur privé en échange de réductions d'impôts et de cotisations sociales pour les employeurs pendant dix ans.

Il s'est engagé à donner plus de libertés aux tunisiens, à baisser le prix les produits de première nécessité et à ne pas se représenter à l'élection présidentielle de 2014. "Pas de présidence à vie, et je refuse de toucher à la limite d'âge fixée par la Constitution". Discours du président Ben Ali le 13 janvier 2011.

2. Internet et réseaux sociaux

De nouvelles avancées dans les sciences mettent l'accent sur les réseaux sociaux comme un phénomène qui peut motiver les gens et changer les vies (Westaby, 2011).

Romm Livermore (2012) de sa part, a stipulé que les réseaux sociaux facilitent la construction de nouvelles communautés pour l'action.

⁴⁴ Radiodiffusion-télévision tunisienne : La première diffusion télévisée en Tunisie daté du 15 décembre 1963

Les études sur les récentes révolutions dans le monde arabe démontrent l'influence des réseaux sociaux sur le déclenchement des mouvements de protestations.

De nombreux chercheurs ont mis l'accent sur le rôle joué par internet, et plus particulièrement les réseaux sociaux pendant la révolution tunisienne (Regourd & Hamdouni, 2012; Khondker, 2012; Gelvin, 2012; Lecomte, 2011; Chouikha & Gobe, 2011). Ils considéraient que les réseaux sociaux (facebook et twitter) étaient les principaux moteurs des mouvements de contestations déclenchés à Sidi Bouzid.

Whitlock (2012) a soutenu le même argument, dans son DVD « comment Facebook a changé le monde : printemps arabe ».

Faris (2012) a fait le même constat dans son ouvrage « le printemps arabe ». Dans « la révolution ne sera pas tweetée ». Alterman (2011) avait des idées convergentes sur le rôle clé des réseaux sociaux dans les révolutions arabes.

Des auteurs spécialisés en Cyber médias, comme Gelvin (2012), affirment qu'il y a eu une augmentation du nombre d'adhésion à Facebook en Tunisie et au Moyen-Orient, pendant le printemps arabe.

Ils affirment également que la technologie a créé une communauté de manifestants dans le cyberspace, puisque l'opposition n'était pas autorisée en Tunisie.

L'influence des réseaux sociaux sur la mobilisation se traduit par son pouvoir de transmettre l'information en temps réel, image à l'appui. L'affaire de l'immolation de Mohamed Bouazizi n'était pas inédite. Il y a eu avant lui un jeune homme de 22 ans auto-immolé le 12 Octobre à Sidi Bouzid même, en raison de la confiscation des cigarettes de contrebande qu'il revendait à la sauvette. A Monastir, en mois de mars 2010, neuf mois avant le déclenchement de la révolution tunisienne, un vendeur ambulant a mis fin à sa vie en s'immolant pour des faits similaires.

Notons que l'immolation de Mohamed Bouazizi a été filmée et diffusée sur les réseaux sociaux, spécialement Facebook. Empêchés par les policiers qui encadrés la zone de l'accident, les médias internationaux et locaux ont relayé les images publiées sur les réseaux sociaux. Quelques jours après, toute la Tunisie était au courant (Gelvin, 2012).

Toutefois, plusieurs études sont sceptiques quant au rôle joué par les réseaux sociaux. Prenons l'exemple des recherches d'Alterman sur les soulèvements populaires en Moldavie et en Iran en 2009. Malgré l'existence des réseaux sociaux, les insurrections ont été de courte durée, et n'ont pas réussi à renverser les deux régimes.

De plus, les chaînes d'information étrangères, en particulier la chaîne télévisée Al Jazeera, a contribué indirectement à informer la population de l'intérieur du pays la moins

connectée des manifestations se déroulant dans les autres régions (Chouikha & Gobe, 2011, pp. 222-223). D'après Alterman, cette chaîne d'information a joué un rôle plus important que les réseaux sociaux dans la diffusion d'information. Il a constaté que la maîtrise de la technologie était restreinte à un nombre limité de Cyberphiles. En plus, les régions intérieures de la Tunisie n'avaient pas accès à internet. Elles ont hérité une infrastructure archaïque à faible pénétration Internet. Regourd & Hamdouni (2012) soutiennent cet argument, et considèrent que les révolutionnaires des zones rurales et des banlieues pauvres ne sont pas forcément des utilisateurs de Facebook.

Concluant ainsi, que l'absence d'outil de propagande n'a pas eu d'impact sur la mobilisation révolutionnaire dans l'arrière-pays.

Bien avant le déclenchement de la révolution tunisienne en 2010-2011, le régime de Ben Ali a entrepris une action massive de censure à internet. Mesurant la menace que pourrait surgir d'un tel outil, le pouvoir public a décidé de filtrer et de censurer Internet.

Selon le rapport de 2010 de l'OpenNet Initiative « les autorités tunisiennes pratiquent différentes formes de surveillances sur l'utilisation d'Internet » (p.3). Par exemple, « dans certaines régions, les autorités surveillent les cybercafés, demandent aux internautes de saisir leur ID avant d'utiliser Internet » annonçait le même rapport.

Haugbølle & Cavatorta (2012) ont partagé la même conclusion, et soulignent que « le régime surveillé de très près les PubliNets, et bloqué périodiquement l'accès à un certain nombre de sites web » (p. 187).

Toutefois, le filtrage web était possible grâce à l'utilisation d'un logiciel, du nom SmartFilter, achetait auprès des États-Unis, comme le confirmait le rapport d'OpenNet Initiative. « SmartFilter est conçu pour afficher un message d'erreur : 403 « Forbiden » lorsqu'un utilisateur tente d'accéder à un site bloqué ; le gouvernement tunisien a remplacé ce message par la nouvelle norme : 404 « Fichier introuvable », qui ne donne aucun indice que le site demandé est activement bloquée » (p. 3). Cette dernière norme est plus connue en Tunisie sous le nom de « Ammar 404 » (Abid et al., 2011, p. 225).

Les principaux sites web bloqués par les autorités tunisiennes sont : le site www.Dailymotion.com, le 3 septembre 2007, puis Youtube.com, le 2 novembre de la même année. Les deux sites de partages les plus utilisés par les tunisiens durant la révolution. Notons aussi, que le site Web de l'OpenNet Initiative a été bloqué en 2008.

Une tentative de censure de Facebook a échoué suite à l'intervention du responsable de la sécurité de Facebook, Joe Sullivan. L'arrêt momentané de Facebook n'a duré que 15 jours. Joe Sullivan (2010) expliquait dans un article au *The Atlantic*, que les autorités

tunisiennes ont mis en place un système de « hackers » qui dérobent les mots de passes des utilisateurs de facebook en Tunisie. En réponse à la censure, Joe Sullivan déclarait que « de notre point de vue, il s'agissait d'un problème de sécurité et de vol de mot de passe, et nous devons faire en sorte que nos comptes et mots de passe soient protégés. Il s'agit d'une question de sécurité, à laquelle il fallait répondre 'blanc' ou 'noir', et non une question politique » Joe Sullivan⁴⁵ (2010).

Ces pratiques ont été reconnus par le président Ben Ali lors de ses interventions télévisée, avant sa fuite, où il avait promis la liberté « totale » pour l'information et Internet. (Derniers discours le 3 Janvier 2011).

« Peu après son discours, jeudi soir, les sites Internet qui étaient bloqués en Tunisie, notamment Dailymotion et YouTube, étaient en effet de nouveau accessibles » (AFP et Reuters, 2011).

Cependant, bien que le régime ait tenté d'empêcher l'émergence d'un groupe de révolutionnaires cherchant à le renverser, il n'a pas pu contrôler complètement les protestations sur le Web (Faris, 2012, p. 105).

En effet, une communauté de pirates tunisiens a continué à échanger des informations et publier des vidéos en utilisant des serveurs proxy. Ainsi, ils ont pu contourner la censure et sensibiliser les habitants des villes favorisées. Regourd & Hamdouni (2012).

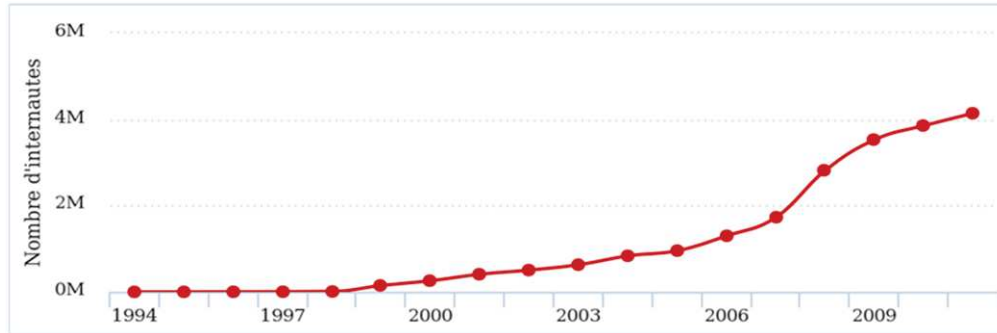
Graphique 11 : Évolution d'octobre 2010 à janvier 2011 des recherches relatives au mot « proxy » par les internautes en Tunisie



Sources : *anneemaghreb.revues.org*.

⁴⁵ Interviewé par Alexis Madrigal, C. (2011). « The Inside Story of How Facebook Responded to Tunisia Hacks ». The Atlantic. Disponible sur le site: (<https://www.theatlantic.com/technology/archive/2011/01/the-inside-story-of-how-facebook-responded-to-tunisian-hacks/70044/>).

Graphique 12: Évolution du nombre d'internautes en Tunisie entre 1994 et 2011



Source : Banque Mondiale.

Si internet est un moyen de propagation d'informations et de vidéos, il ne représente pas le facteur déclencheur de la révolution Tunisienne de l'hiver 2010-2011, il se limite seulement à la mobilisation dans certaines régions.

Le premier argument avancé pour minimiser l'effet des réseaux sociaux dans le soulèvement populaire tunisien, est qu'en 1983-1984, date à laquelle les tunisiens se sont mobilisés pour lutter contre la hausse de prix du pain, les réseaux sociaux n'étaient pas d'actualité. Pourtant les premiers mouvements de protestation fusent du Sud du pays et quelques jours après la capitale, Tunis, et sa banlieue s'embrasent.

Deuxième argument concerne l'origine des contestations. La ville de Sidi Bouzid où tout a commencé se situe au sud-ouest tunisien, une région la plus défavorisée et écartée de tout développement du pays. Longtemps considérée comme pauvre et en situation précaire, la plupart des « Bouzidiens » n'avaient pas accès à Internet.

Cependant, les cafés se sont transformés en espaces de partages d'informations et de mobilisation. Ceci permet de supposer que les réseaux sociaux ne sont pas indispensables au déclenchement d'une révolution.

III- Conflits internes

1. L'armée

L'armée tunisienne, qui n'a jamais été soumise au régime de Ben Ali, a démontré son impartialité et son indépendance pendant la révolution tunisienne de 2010.

Les généraux ont refusé d'affronter la foule des manifestants pour éviter un massacre. Mais elle a donné l'ordre de retenir les membres de la famille Trabelsi cherchant à fuir à l'étranger dans les aéroports. L'armée a préféré écarter le dictateur Ben Ali et se mettre du côté de la population.

Elle ressemble à l'armée qui a fait monter la révolution portugaise des Œillets en 1975 en renversant la dictature Salazar.

Elle avait comme objectif de rétablir l'ordre républicain après les affrontements. Elle a pu empêcher le chaos en s'interposant pour défendre les intérêts de la nation. Elle a préféré aider à la construction d'une démocratie plutôt que soutenir un dictateur.

Le président Bourguiba maintenait l'armée à l'écart des combats politiques. Il était important pour la Tunisie post indépendance de former une armée imprégnée d'un esprit bureaucratique. Le régime de Bourguiba a réussi à insuffler un élan de patriotisme exempt de toute implication dans les affaires politiques.

Bourguiba n'a cessé, dans ses discours, d'affirmer les missions fondamentales de l'armée. Pour lui « sa mission est de protéger le pays contre toute agression [...] décourager ceux qui s'attaquent à l'État [...]. Mais elle a aussi une mission sociale : elle doit être associée à la bataille contre le sous-développement à l'intérieurs du pays »⁴⁶.

La relation entre l'armée et Ben Ali a pris une autre tournure lors du coup d'État qualifié de « médical », lorsque Ben Ali, ancien militaire, a réussi à prendre le pouvoir en Tunisie le 7 novembre 1987. Il faut préciser que Ben Ali a recouru aux services de sécurité intérieurs et non à l'armée lors de son putsch et l'armée ne s'est pas mêlée.

Pendant 23 ans, l'appareil sécuritaire civil a vu son effectif s'agrandir et avoisiner 120.000 hommes, contre 35.000 militaires.

Cette affaire a atteint le prestige et le moral de l'armée tunisienne. Autrefois considérée comme protectrice du régime contre « la subversion intérieur »⁴⁷.

La réponse de l'armée ne se fait pas attendre pendant les événements du 14 janvier 2011, «le refus du générale Rachid Ammar d'obtempérer aux ordres de Ben Ali a incontestablement été déterminant dans l'aboutissement du mouvement populaire (Baduel, 2011). En revanche, au cours de la révolution du pain « l'armée intervient avec des blindés et rétablit l'ordre ».

2. Les événements de Gafsa en 1980 et en 2008

Les deux pics de l'indice des prix concordent avec deux événements qui ont secoué la Tunisie avant même le déclenchement des deux révoltes de 1983 et 2010.

En début d'année 1980, la ville de Gafsa a été prise en otage par un groupe armé de 300 hommes qui s'emparaient de la caserne. Leurs revendications n'avaient pas un

⁴⁶ Extrait du discours de Bourguiba en 1967

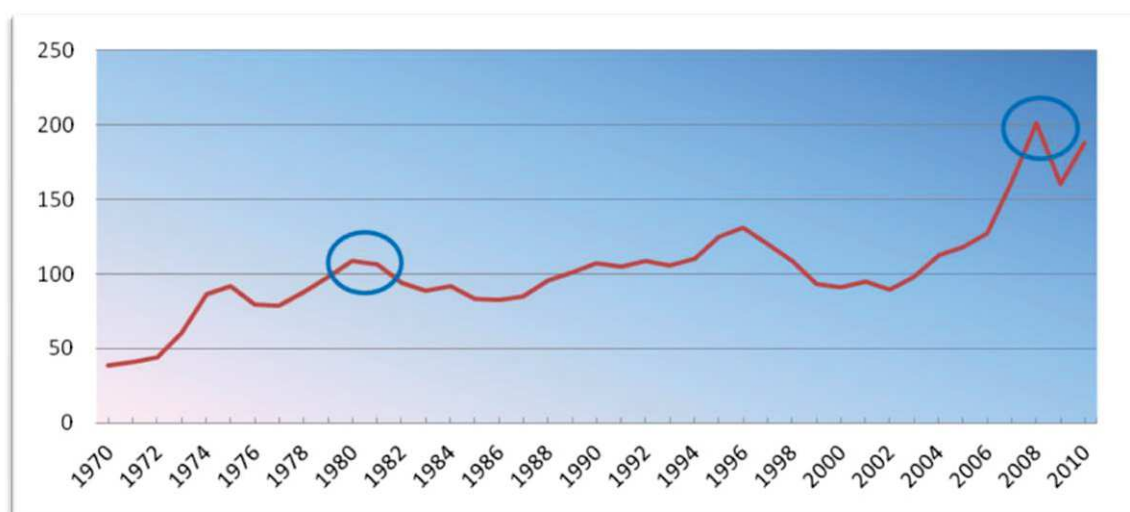
⁴⁷ Idem

caractère social ni économique. Les insurgés étaient appuyés par le gouvernement libyen du colonel Kadhafi et la complicité de l'entourage du président algérien Boumediene. Leur objectif était uniquement politique : renverser le régime de Bourguiba. Une semaine après, l'armée tunisienne a pu maîtriser la situation.

Vingt-huit ans après, la ville de Gafsa s'embrase encore pour la seconde fois, et des mouvements de protestation éclatent suite aux résultats jugés frauduleux du concours d'embauche dans la Compagnie de Phosphate de Gafsa (CPG). Les contestataires dénoncent des actes de népotismes et de clientélismes de la part du régime de Ben Ali.

Les slogans étaient identiques à ceux brandis deux ans après, et qui ont réussi à renverser le régime.

Graphique 13: Les deux pics du FAO enregistrés pendant les deux révoltes (1983-1984) et (2010-2011)



Sources: FAO Food Price Index FAO, calcul de l'auteur

Nous relevons plusieurs ressemblances entre la révolte du pain, avortée, et la révolte du jasmin réussie. Les deux épisodes ont été le fruit de deux événements perturbateurs qui ont fragilisés les deux régimes, même s'ils étaient de courte durée.

Une similarité remarquable de l'impact du choc des prix alimentaires est à noter. En effet, 3 ans avant le déclenchement de la révolte du pain, l'indice a enregistré un pic de 109 points, le plus élevé à cette date, depuis sa création. Cet indice marque un autre pic, 2 ans avant que la révolution du Jasmin n'éclate, il était 2 fois plus élevé que celui des années 1980, à savoir 201 points.

Par ailleurs, le noyau de propagation des ondes révolutionnaires, se trouvait dans les zones de l'arrière-pays, et s'est propagé vers la capitale en quelques jours, sans ou avec l'outil Internet.

Malgré ses trois interventions télévisées, Ben Ali n'a pas su contenir le mécontentement populaire, alors que Bourguiba avec une seule et unique allocution, nette et précise, à apaiser la foule et reprendre la situation en main.

La chute de Ben Ali a été le résultat d'une mobilisation obstinée et massive qui s'est opérée en dehors de toute organisation idéologique ou leader clairement identifié. C'est une révolution « du peuple », des plus démunies aux bourgeois qui « inventent une autre dynamique politique où l'ordre n'est pas préconstruit, mais en situation de se construire et d'évoluer au fil des événements » (Badie, 2011).

Conclusion Générale

Dans cette thèse, nous avons analysé les facteurs déclencheurs de la révolution tunisienne de l'hiver 2010-2011. Dans ce cadre, plusieurs voies de recherches ont été étudiées.

Dans un premier temps, nous avons essayé de définir de façon claire et précise, le phénomène révolutionnaire. Le traitement de cette question, longtemps accaparée par la science sociale, nous a permis d'expliquer les raisons pour lesquelles cette notion a été intégrée dans le champ d'étude de la science économique.

La plupart des progrès réalisés dans notre compréhension de la révolution au cours des trois dernières décennies résultent de l'interconnexion de deux notions : les états et les individus. Tout d'abord, des auteurs comme Olson (1970), Tilly (1978), Theda Skocpol (1979) et Goldstone (1991) ont exploré les déterminants politiques de la révolution, y compris les facteurs tels que: la crise financière, les pertes à la guerre et la sur-extension militaire. Ces arguments ont considérablement fait avancer notre compréhension des causes de la révolution.

Le constat le plus prometteur est la complémentarité de ces deux branches d'analyses, bien qu'elles soient non compatibles, peuvent être complémentaires. La plupart des arguments sociologiques sur la révolution sont des versions « matérialistes du structuralisme », totalement incompatible avec les hypothèses traditionnelles « d'intérêt instrumental » dans le choix rationnel. Edgar Kiser (1995). La théorie économique de son côté, a permis de mieux analyser la manière dont l'action d'un petit groupe d'individus peut provoquer des bouleversements de grande envergure. Ces types de modèles pourraient grandement améliorer notre capacité à expliquer les révolutions et peut-être même notre capacité à les prédire.

Plusieurs enseignements découlent de cette étude. Nous avons préalablement constaté que la révolution ne fait pas l'objet d'une définition précise, et qu'elle change de signification d'un auteur à un autre et d'une discipline à une autre.

Nous avons souligné que cette spécificité de diversification découle de la difficulté à la mesurer comme c'est le cas pour la corruption, la gouvernance, la liberté d'expression, etc. En s'attachant à la rationalité des comportements individuels, la théorie économique de la révolution à travers les travaux de Tullock (1971-1974), Roemer (1985) et Grossman (1991) a remarquablement amélioré notre conception des fondements microéconomiques de l'action révolutionnaire et des mécanismes d'agrégations.

Cette théorie a également permis d'aborder plusieurs problèmes souvent négligés par les analyses traditionnelles de part un manque d'outils analytiques adéquats. Le choix entre les régimes politiques, la volonté de modifier le statu quo, la participation au mouvement révolutionnaire, la soudaineté et l'ampleur du processus révolutionnaire s'explique de façon cohérente et systématique.

Ensuite, nous avons analysé les multiples théories portant sur les causes de déclenchement des révolutions. Ceci nous a permis d'identifier des facteurs à la fois économiques, sociologiques et politiques. En se basant sur des données, souvent issu d'un panel de pays dans le temps, ces théories parviennent à expliquer l'émergence d'un mouvement révolutionnaire mais ne prennent pas en compte la particularité de chaque pays. Il n'en est pas moins vrai que, la littérature théorique sur les révolutions a précisé ce caractère unique pour chaque révolution.

Autour de cette spécificité, l'idée centrale de notre thèse a été construite : Quelles sont les causes de la révolution tunisienne ? Nous pensons avoir répondu au moins partiellement, aux hypothèses centrales déterminées comme réponse à cette problématique. Premièrement, la transition démographique avec ses implications économiques et sociales conduisant à l'apparition d'une population à majorité jeune et instruite. Concomitamment, une augmentation du taux de chômage chez les diplômés à amplifier leur situation de précarité économique.

Deuxièmement, les inégalités régionales et l'élargissement de la fracture sociale entre la classe ouvrière et la bourgeoisie au fil des années n'ont pas été suivis d'une stratégie adéquate de développement de la part du régime en place.

Troisièmement, la mauvaise gouvernance du pays suite à l'emprise de l'économie par le clan Ben Ali et ses conséquences catastrophiques sur l'investissement et la création d'emplois.

La première partie de notre thèse a porté sur l'analyse des raisons d'adhésion des individus dans un mouvement rebelle et expliquer, à travers l'étude du modèle de Ginkel & Smith (1999) la dynamique révolutionnaire.

Dans le premier chapitre, il a été question de traiter la théorie du choix rationnel et de comprendre les motifs amenant des individus rationnels à s'engager dans un mouvement révolutionnaire. Ce paradoxe nous enseigne que la motivation personnelle et l'espoir d'améliorer leur situation actuelle, conjuguée à un état de désolation, permet aux individus de surmonter leurs peurs d'être punis ou tués. La mobilisation de masse ainsi formée

constitue l'étape cruciale suite à laquelle une révolution est née, et un renversement du statu quo est achevé.

En atteste de façon remarquable la rapidité avec laquelle les tunisiens ont mis en place un mouvement révolutionnaire, représentant la capacité d'auto-organisation de la société tunisienne.

Le second chapitre développe ce processus organisationnel. L'étude du modèle de seuil de Granovetter (1978) repris par Kuran (1989) et Yin (1998) a amélioré notre compréhension de la mobilisation de masse. Ces deux auteurs traitent la relation entre le nombre d'individus participant à une mobilisation révolutionnaire, et le seuil à franchir pour que cette action aboutisse à une révolution réussie. Deux principaux enseignements ont pu être tirés de ces modèles.

Sur le plan théorique, l'enseignement qu'on a pu conserver est que les révolutions dépendent du type de société. Il peut être considéré comme un indice sur la probabilité de réussite d'une révolution.

Sur le plan empirique, la divergence autour de la définition d'une révolution réussie peut être ramenée au nombre de participations à un mouvement révolutionnaire, comme c'est le cas pour les guerres, indexées aux nombres de morts par bataille (plus ou égale aux 1000 morts par bataille).

La deuxième partie de notre travail porte sur le cas empirique. Bien que de nombreuses recherches ont analysé de différentes manières les causes des révolutions (théories des jeux, données de panel, modèles économétriques), la méthode d'analyse en composante principale serait, à notre connaissance, la première contribution dans l'étude des révolutions. L'application de cet outil dans le premier chapitre, nous a permis de tirer le maximum d'informations retenues dans un ensemble de variables multidimensionnelles, et éviter d'éliminer ex ante, des données qui nous semblent au premier abord sans valeur ajoutée.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques de l'ACP, nous avons proposé une nouvelle lecture des variables initialement traitées. L'ACP nous a permis de différencier deux facteurs dotés d'une meilleure appréciation de la conjoncture économique et sociale de la Tunisie avant la révolution, et qui interprètent significativement les causes du renversement du régime de Ben Ali.

Le premier facteur interprète principalement des indicateurs socioéconomiques et démographiques. Le deuxième comprend les indicateurs de gouvernance.

La révolution rend ainsi compte de transformations majeures d'une société tunisienne qui a connu de profonds changements sociologiques, anthropologiques pendant les trente dernières années. Trois ramifications caractérisent le 14 janvier 2011, trois révolutions d'ordre sociologique et sociétal, nous semblent particulièrement importantes : une révolution démographique, une révolution de l'alphabétisation et une révolution des attentes.

Notre analyse a été approfondie dans le chapitre deux, en procédant à la comparaison de la révolution tunisienne de 2011 à un événement similaire survenu 26 ans avant: la révolte du pain de 1983. Les constatations démontrent des points de divergences et de convergences dans la modalité de leur déclenchement. Le contexte politique et économique ont défini l'issue de chacune d'elle.

Bibliographie

Abid, N., Aouadi, M., Mohamed, M. B., Bakhti, A., Djemali, J., Jmila, H., and others (2011). “Le rôle des médias et des tic dans les «révolutions arabes»: l’exemple de la Tunisie”. *Chimères*, (1), 219–235.

Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2001). “The colonial origins of comparative development: An empirical investigation”. *American economic review*, 91 (5), 1369–1401.

Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2002). “Reversal of fortune: Geography and institutions in the making of the modern world income distribution”. *Quarterly journal of economics*, 117 (4), 1231–1294.

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2000). “Why did the west extend the franchise? democracy, inequality, and growth in historical perspective”. *Quarterly Journal of Economics*, 115 (4), 1167–1199.

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2001). “A theory of political transitions”. *American Economic Review*, 91 (4), 938–963.

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2005). “Economic origins of dictatorship and democracy”. *Cambridge University Press*.

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2013). “Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty”. *Crown Business, New York*.

Alouane, L., Abdallah, B. I. B., Maatoug, S. B., Sellami, A., Zarrouk, A., & Wided, B. C. (2002). “Les changements des modes de consommation en Tunisie”. *CIHEAM-Options Méditerranéennes*, B (41), 7-27

Alterman, J. B. (2011). “The revolution will not be tweeted”. *Washington Quarterly*, 34 (4), 103–116.

Ansani, A., & Daniele, V. (2012). "About a revolution: The economic motivations of the arab spring". *International Journal of Development and Conflict*, 2 (03), 1250013.

Applebaum, A. (2011). "The arab revolutions of 2011 are more like europe in 1848, not 1989". Disponible sur le site :

"www.slate.com/articles/news_and_politics/foreigners/2011/02/every_revolution_is_different.html".

Aprile, S. (2015). "La révolution inachevée (1815-1870)". *Belin*.

Ayari, B. M., Geisser, V., & Krefa, A. (2011). "Chronique d'une révolution [presque] annoncée". *L'année du Maghreb*, (VII), 359–387.

Ayeb, H. (2011). "Géographie sociale et géopolitique de la révolution tunisienne: la révolution de l'alfa". *Maghreb-Machrek*, (4), 61–77.

Azaïez, T. L. (2000). "Tunisie: changements politiques et emploi, 1956-1996". *Harmattan*

Azam, J.-P. (2006). "Should you arm your future victims?". *Economics & Politics*, 18 (3), 313–338.

Bacharan, N. (1994). "Histoire des noirs américains". *Complexe*.

Backhouse, R. E. (2005). "The rise of free market economics: economists and the role of the state since 1970". *History of Political Economy*, 37 (1), 355–392.

Backhouse, R. E., & Medema, S. G. (2007). "Defining economics: Robbins's essay in theory and practice". March, 11. Disponible sur le site :
"<http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.969994>".

BAD, & FAD. (2013). "Conseils des gouverneurs". Rapport annuel 2012.
Disponible sur le site :
"www.afdb.org/fr/about-us/organisational-structure/board-of-governors".

Badie, B. (2011). "Printemps arabe: un commencement". *Études*, 415 (7), 7–18.

Baduel, P. R. (2011). “Tunisie : le rôle complexe et déterminant de l’armée”. Disponible sur le site:

“www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/10/tunisie-le-role-determinant-de-l-armee_1477640_3232.html”.

Baechler, J. (1972). “Les modèles révolutionnaires”. *Études internationales*, 3 (3), 299–317.

Banerjee, A. V. (1992). “A simple model of herd behavior”. *Quarterly Journal of Economics*, 107 (3), 797–817.

Beblawi, H. (1987). “The rentier state in the arab world”. *Arab Studies Quarterly*, 9 (4), 383.

Bechaux, A. É. J. (1894). “Les revendications ouvrières en France”. *Paris, Guillaumin*.

Becker, G. S. (1968). “Crime and punishment: An economic approach”. *Journal of Political Economy*, 76 (2), 169-217.

Becker, G. S., & Tomes, N. (1976). “Child endowments and the quantity and quality of children”. *Journal of political Economy*, 84 (4, Part 2), S143–S162.

Belhedi, A. (1994). “L’inégal développement régional en Tunisie: Accumulation spatiale et littorisation”. *Cahiers de la Méditerranée*, 49 (1), 133–156.

Benhamou, F. (2011). “Beaucoup d’étudiants, peu d’emplois : en Tunisie, l’éducation est frustration”. Disponible sur le site :

“<http://blogs.rue89.nouvelobs.com/en-pleine-culture/2011/01/17/beaucoupdetudiants-peu-demplois-en-tunisie-leducation-est-frustration->”

Ben Hamida, E & Ayari, A. (2014). « Le débat sur la Caisse générale de compensation : Au-delà de la sémantique géostratégique et géoéconomique, notre modèle ! ». Disponible sur le site de leconomistemaghrebin.com, juillet, 2014.

- Bennani-Chraïbi, M., & Fillieule, O. (2012). “Pour une sociologie des situations révolutionnaires”. *Revue française de science politique*, 62 (5), 767–796.
- Berg, L.P. (2013). “Inequality, Collective Action and Democratic transition: A refined investigation of the relationship between inequality and democratization”. Thèse. University of Oslo, Oslo.
- Bikhchandani, S., Hirshleifer, D., & Welch, I. (1992). “A theory of fads, fashion, custom, and cultural change as informational cascades”. *Journal of Political Economy*, 100 (5), 992–1026.
- Blanchet, D. (2001). “L’impact des changements démographiques sur la croissance et le marché du travail: faits, théories et incertitudes”. *Revue d’économie politique*, 111 (4), 511–564.
- Bliss, C., & Tella, R. D. (1997). “Does competition kill corruption?”. *Journal of Political Economy*, 105 (5), 1001–1023.
- Boix, C. (2003). “Democracy and redistribution”. *Cambridge: Cambridge University Press*.
- Borge-Holthoefer, J., Baños, R. A., González-Bailón, S., & Moreno, Y. (2013). “Cascading behaviour in complex socio-technical networks”. *Journal of Complex Networks*, 1 (1), 3–24.
- Bouzaiene, S. (2006-2007). “Les problèmes d’insertion professionnelle des diplômés tunisiens de l’enseignement supérieur : Diagnostics d’une exclusion”. *La Découverte*.
- Bozarslan, H., & Demelemestre, G. (2016). “Qu’est-ce qu’une révolution?: Amérique, France, monde arabe (1763-2015)”. *Cerf*.
- Brinkman, H.-J., & Hendrix, C. S. (2011). “Food insecurity and violent conflict: Causes, consequences, and addressing the challenges”. World Food Programme.
- Brinton, C. (1938). “The anatomy of revolution”. *Revue française de science politique*, 6 (1), 169-173.

Brown, G. F. (2007). "Tunisia: The debut of family planning". In *Global Family Planning Revolution: three decades of population policies and programs*, 59. *World Bank*. Washington, D.C.

Brunetti, A., Kisunko, G., & Weder, B. (1998). "Credibility of rules and economic growth: Evidence from a worldwide survey of the private sector". *World Bank Economic Review*, 12 (3), 353–384.

Buchanan, J. M. (1979). "Cost and choice: an inquiry in economic theory". *University of Chicago Press Economics Books*.

Buchanan, J. M. (1987). "The qualities of a natural economist". *Democracy and public choice*, 9–19. New York: Blackwell

Buchanan, J. M., & Tullock, G. (1962). "The calculus of consent". *Ann Arbor, University of Michigan Press*.

Bush, R. (2010). "Food riots: Poverty, power and protest". *Journal of Agrarian Change*, 10 (1), 119–129.

Camau, M., & Geisser, V. (2003). "Le syndrome autoritaire: politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali". *Paris, Presses de Sciences Po*.

Cartwright, P. A., Delorme, C. D., & Wood, N. J. (1985). "The by-product theory of revolution: Some empirical evidence". *Public Choice*, 46 (3), 265–274.

Cattell, R. B. (1966). "The scree test for the number of factors". *Multivariate Behavioral Research*, 1 (2), 245–276.

Charmes, J. (1990). "Mesurer la pauvreté, identifier les groupes vulnérables: enquêtes et méthodes utilisées en Tunisie". *Stateco*, 63, 57–83.

Chong, D. (1991). "Collective action and the civil rights movement". *University of Chicago Press*.

Chouikha, L., & Éric, G. (2015). "Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance". *La Découverte*.

Chouikha, L., & Gobe, É. (2011). "La force de la désobéissance: retour sur la chute du régime de Ben Ali". *Revue Tiers Monde* (5), 219–226.

Christopher, A. (2010). "Tunisia: Stability and reform in the modern Maghreb". *Abingdon: Routledge*.

Ciezdlo, A. (2011). "How food subsidies prevent (and provoke) revolutions in the Middle East". Disponible sur le site: "www.foreignaffairs.com/articles/tunisia/2011-03-23/let-them-eat-bread".

Cincotta, R. P. (2008). "How democracies grow up". *Foreign Policy*, (165), 80–82.

Coleman, J. (1990). "Foundations of social theory". *Belknap Press of Harvard University Press*.

Cottrell, M., Letrémy, P., Rousset, P., & Ibbou, S. (2003). "Cartes auto-organisées pour l'analyse exploratoire de données et la visualisation". *Journal de la société française de statistique*, 144, 67–106.

Courbage, Y., & Todd, E. (2007). "Le rendez-vous des civilisations". *Seuil*.

Daucé, F. (2008). "Révolution (s) à l'est de l'Europe". *Centre d'Histoire" Espaces et Cultures"*, (27).

Davies, J. C. (1962). "Toward a theory of revolution". *American Sociological Review*, 27 (1), 5–19.

De Mesquita, B. B., & Smith, A. (2009). "Political survival and endogenous institutional change". *Comparative Political Studies*, 42 (2), 167–197.

De Mesquita, B. B., & Smith, A. (2010). "Leader survival, revolutions, and the nature of government finance". *American Journal of Political Science*, 54 (4), 936– 950.

- DeNardo, J. (1985). "Power in Numbers". *Princeton, NJ: Princeton University Press*.
- Deutsch, K. W. (1964). "External Involvement in Internal War". In *Internal War: Problems and Approaches*.
- Doran, M. S. (2011). "The impact of new media: the revolution will be tweeted". In *The Arab Awakening: America and the Transformation of the Middle East*, edited by Kenneth M. Pollack & al., 39-47. *Washington, D.C.: Brookings Institution Press*.
- Draoui, D. M. (2016). "Fatima Mernissi (1940-2015): la lutte pour un féminisme sans tutelle". *Nouvelles Questions Féministes*, 35 (2), 154–155.
- Ehrenberg, A. (2008). "Le cerveau « social »". *Esprit* (341), 79–103.
- Elloumi, M. (2013). "Trois ans après: retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne". *Confluences Méditerranée*, (4), 193–203.
- Faris, D. M. (2012). "La révolte en réseau: le «printemps arabe» et les médias sociaux". *Politique Étrangère*, (1), 99–109.
- Fearon, J. D., & Laitin, D. D. (2003). "Ethnicity, insurgency, and civil war". *American Political Science Review*, 97 (1), 75–90.
- Feierabend, I. K., & Feierabend, R. L. (1966). "Aggressive behaviors within polities, 1948-1962: A cross-national study". *Journal of Conflict Resolution*, 249–271.
- Filiu, J.-P. (2011). "La révolution arabe: dix leçons sur le soulèvement démocratique". *Fayard*.
- Filmer, D., & Pritchett, L. (1999). "The effect of household wealth on educational attainment: evidence from 35 countries". *Population and Development Review*, 25 (1), 85–120.
- Fleury, J.-B. (2009). "L'extension de la science économique hors de ses frontières traditionnelles: le cas américain (1949-1992)". *Thèse, Université Lumière-Lyon II*.

Foster, J. E., Lopez-Calva, L. F., & Szekely, M. (2005). "Measuring the distribution of human development: methodology and an application to Mexico". *Journal of Human Development*, 6 (1), 5–25.

Fourastié, J. (1979). "Les trente glorieuses: ou la révolution invisible de 1946 à 1975". *Fayard*.

Fytrou, N. (2015). "World food crisis and the arab spring". Disponible sur le site: "www.academia.edu/5743155/World_food_crisis_and_the_Arab_Spring".

Gana, A. (2012). "The rural and agricultural roots of the tunisian revolution: When food security matters". *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19 (2), 201–213.

Gasiorowski, M. J., & Power, T. J. (1998). "The structural determinants of democratic consolidation: Evidence from the third world". *Comparative Political Studies*, 31 (6), 740–771.

Gastineau, B. (2012). "Transition de la fécondité, développement et droits des femmes en Tunisie. Les Cahiers d'EMAM". *Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, (21), 75–94.

Gauthier, B., & Reinikka, R. (2006). "Shifting tax burdens through exemptions and evasion: An empirical investigation of uganda". *Journal of African Economies*, 15 (3), 373–398.

Gautier, A. (2004). "Les politiques de planification familiale: cinq expériences nationales".

Geisser, V. (2000). "Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs: trajectoires sociales et itinéraires migratoires". *CNRS*.

Gelvin, J. L. (2015). "The arab uprisings: what everyone needs to know?". *Oxford University Press, USA*.

Ghazouani, K., et al. (2010). “Les incitations à l’investissement pour le développement régional en Tunisie: Une évaluation”. *Region et Developpement*, 31, 169–200.

Ghenania, Z. (2011). “Aux origines de la révolution tunisienne, l’héritage de Bourguiba”. Disponible sur le site :

“<https://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20110427.RUE1978/aux-origines-de-la-revolution-tunisienne-l-heritage-de-bourguiba.html>”.

Gherib, B. (2012). “Économie politique de la révolution tunisienne”. *Revue Tiers Monde*, (4), 19–36.

Ginkel, J., & Smith, A. (1999). “So you say you want a revolution: A game theoretic explanation of revolution in repressive regimes”. *Journal of Conflict Resolution*, 43 (3), 291–316.

Goldstone, J. A. (1991). “Revolution and rebellion in the early modern world”. *University of California Press*, 2 avr.

Goldstone, J. A. (1994). “Is revolution individually rational? Groups and individuals in revolutionary collective action”. *Rationality and Society*, 6 (1), 139–166.

Goldstone, J. A. (2001). “Toward a fourth generation of revolutionary theory”. *Annual Review of Political Science*, 4 (1), 139–187.

Gollier, C. (2005). “Les déterminants socio-économiques des comportements face aux risques: Commentaire”. *Revue Économique*, 417–421.

Granovetter, M. (1978). “Threshold models of collective behavior”. *American journal of sociology*, 83 (6), 1420–1443.

Grossman, H. I. (1991). “A general equilibrium model of insurrections”. *American Economic Review*, 912–921.

Grossman, S. J., & Hart, O. D. (1982). “Corporate financial structure and managerial incentives”. In *The economics of information and uncertainty* (pp. 107–140). *University of Chicago Press*.

Group, W.B, et al. (2012). “World development indicators 2012”. *Washington, DC: World Bank*.

Group, W. B., & FMI. (2002). “Mesures visant à renforcer le suivi des dépenses publiques pour la réduction de la pauvreté dans les pays pauvres très endettés (PPTTE)”. *Washington, DC: World Bank*.

Group, W. B. (1980). “Dynamique de l’emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires”. *Washington, DC: World Bank*.

Group, W. B. (2004). “République de Tunisie, revue des politiques de développement : Tirer parti de l’intégration commerciale pour stimuler la croissance et l’emploi”. *Washington, DC: World Bank*.

Group, W. B. (2014). “La révolution inachevée. Créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les tunisiens”. *Revue des politiques de développement*. Rapport n° 86179-TN, mai, 1-40.

Group, W. B. (2011). “Learning for all. investing in people’s knowledge and skills to promote development”. *World Bank Education Strategy 2020*.

Guillaumont, P. (1985). “Economie du développement: dynamique interne du développement”. *Paris, Presses Universitaires de France-PUF*, 2.

Gupta, D. K., & Singh, H. (1992). “Collective rebellious behavior: An expected utility approach of behavioral motivations”. *Political Psychology*, 13 (3), 379–406.

Gurr, T. R. (1970). “Why men rebel”. *Princeton. NJ: Princeton University*.

Haddad, R. (1995). “Parole de femme”. *Elyssa*.

Haggard, S., & Kaufman, R. R. (1992). “The politics of economic adjustment: International constraints, distributive conflicts, and the state”. *Princeton University Press*.

Hamermesh, D. S., & Soss, N. M. (1974). “An economic theory of suicide”. *Journal of Political Economy*, 82 (1), 83–98.

Harrigan, J., El-Said, H., & Wang, C. (2006). "The IMF and the world bank in Jordan: A case of over optimism and elusive growth". *Review of International Organizations*, 1 (3), 263–292.

Hartog, T. (2011). "La caraïbe, un espace pluriel en questions: au marqueur d'archipels, hommage au professeur Maurice Burac". *KARTHALA*, 8.

Haugbølle, R. H., & Cavatorta, F. (2012). "Vive la grande famille des médias tunisiens: Media reform, authoritarian resilience and societal responses in Tunisia". *Journal of North African Studies*, 17 (1), 97–112.

Headey, D., & Fan, S. (2008). "Anatomy of a crisis: the causes and consequences of surging food prices". *Agricultural Economics*, 39 (s1), 375–391.

Hegre, H., Karlsen, J., Nygård, H. M., Strand, H., & Urdal, H. (2013). "Predicting armed conflict, 2010–2050". *International Studies Quarterly*, 57 (2), 250–270.

Hibbs Jr, D. A., & Piculescu, V. (2005). "Institutions, corruption and tax evasion in the unofficial economy". Working Paper, *Gotenborg University*..

Hibou, B. (2005). "Économie politique de la répression: le cas de la Tunisie". *Raisons politiques*, 20 (4), 9–36.

Hibou, B. (2006). "La force de l'obéissance: économie politique de la répression en Tunisie". *Paris, La Découverte*.

Hibou, B. (2008). "Nous ne prendrons jamais le maquis". *Politix*, 21 (84), 115–141.

Honwana, A. (2013). "Youth and revolution in Tunisia". *London, Zed Books*.

Hotelling, H. (1933). "Analysis of a complex of statistical variables into principal components". *Journal of educational psychology*, 24 (6), 417.

Houle, C. (2009). "Inequality and democracy: Why inequality harms consolidation but does not affect democratization". *World politics*, 61 (4), 589–622.

Huber, J., Ogorzalek, T. K., & Gore, R. (2011). "Democracy, targeted redistribution and ethnic inequality". Working Paper, Department of *Political Science*, Columbia University.

Hubert, R. (1938). "Esquisse d'une doctrine de la moralité". *Paris, Vrin*.

Humphreys, M., & Weinstein, J. M. (2006). "Who rebels? The determinants of participation in civil war". Paper presented at the annual meeting of the *American Political Science Association, Philadelphia, PA*.

Huntington, S. P. (1991). "Democracy's third wave". *Journal of democracy*, 2 (2), 12–34.

IFC, & ECOPA. (2012). "Tunisie: Coût/bénéfice des incitations fiscales et financières à l'investissement". *Washington, DC: World Bank*.

Inglehart, R., & Welzel, C. (2010). "Changing mass priorities: The link between modernization and democracy". *Perspectives on Politics*, 8 (2), 551–567.

INS. (2013). "Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages 2000". *Résultats de l'enquête sur le budget des Ménages, A*.

INS. (2012). "Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie, 2000-2010". *Washington, DC: World Bank*.

Institut national de statistique : Enquête population emploi, 1997, 2008, 2010, 2011. *Tunisie*

Ireland, T. (1967). "The rationale of revolt". *Public Choice*, 3 (1), 49–66.

Jensen, N., & Wantchekon, L. (2004). "Resource wealth and political regimes in Africa". *Comparative Political Studies*, 37 (7), 816–841.

Jolliffe, I. T. (1986). "Principal component analysis and factor analysis". *Principal component analysis*. 115–128.

Joly, P. (1987). "Les principaux déterminants de l'investissement productif dans les modèles macro-économiques". *Revue d'Économie Industrielle*, 40 (1), 37–48.

- Josephson, J., & Wärneryd, K. (2008). "Long-run selection and the work ethic". *Games and Economic Behavior*, 63 (1), 354–365.
- Kaempfer, W. H., & Lowenberg, A. D. (1992). "International economic sanctions: A public choice perspective". *Boulder, CO : Westview press*.
- Kamoun, A., & Périssé, J. (1979). "Le prix de la satiété. Etude à partir des données de l'enquête nationale de consommation et budget des ménages tunisiens". *FAO*.
- Kaplan, A. (1950). "Power and society: A framework for political inquiry". *New Haven: Yale University Press*.
- Kéfi, R. (2006). « Et Bourguiba libéra la femme ». *Jeune Afrique*. Disponible sur le site : (<http://www.jeuneafrique.com/62898/archives-thematique/et-bourguiba-lib-ra-la-femme/>).
- Kennedy, R. (2010). "The contradiction of modernization: A conditional model of endogenous democratization". *Journal of Politics*, 72 (3), 785–798.
- Kergueris, J. (2002). "Les déterminants de l'investissement". Disponible sur le site: "www.senat.fr/notice-rapport/2002/r02-035-notice.html".
- Khondker, H. H. (2011). "Role of the new media in the arab spring". *Globalizations*, 8 (5), 675–679.
- Kiser, E. (1995). "What can sociological theories predict? Comments on Collins, Kuran, and Tilly". *American journal of sociology*, 100 (6), 1611–1615.
- Knutsen, C. H. (2014). "Income growth and revolutions". *Social Science Quarterly*, 95 (4), 920–937.
- Kotowski, C. (1984). "Revolution in social science concepts". *A Systematic Analysis*, Beverly Hills.
- Kresta, J. V., MacGregor, J. F., & Marlin, T. E. (1991). "Multivariate statistical monitoring of process operating performance". *Canadian journal of chemical engineering*, 69 (1), 35–47.

Kuran, T. (1987). "Preference falsification, policy continuity and collective conservatism". *Economic Journal*, 97 (387), 642–665.

Kuran, T. (1988). "The tenacious past: Theories of personal and collective conservatism". *Journal of Economic Behavior & Organization*, 10 (2), 143–171.

Kuran, T. (1989). "Sparks and prairie fires: A theory of unanticipated political revolution". *Public choice*, 61 (1), 41–74.

Kuran, T. (1991). "Now out of never: The element of surprise in The East European revolution of 1989". *World Politics*, 44 (1), 7–48.

Kuran, T. (1995). "The inevitability of future revolutionary surprises". *American Journal of Sociology*, 100 (6), 1528–1551.

Kuran, T. (1997). "Private truths, public lies: The social consequences of preference falsification". Harvard University Press.

Kuznets, & Smith, S. (1971). "Economic growth of nations: Total Output and Production Structure". Cambridge (USA): Harvard University Press.

Lachaud, J.-P. (2002). "Les déterminants de la survie des enfants et la pauvreté au Burkina Faso: une approche micro-économétrique". *Face à Face, Regards sur la santé : Inégalité et santé*, 4.

Lafay, J.-D. (1989). "La théorie « économique » de la révolution et les révolutions dans les pays arabes". "www.lecercledeconomistes.asso.fr/IMG/pdf/S07-Lafay-03.pdf".

Lafay, J.-D. (1991). "L'analyse économique de la révolution: synthèse des développements récents" (1991), *Economie et sociétés, série Oeconomia*, PE n° 14 (janvier), 27-55.

Lagi, M., Bertrand, K. Z., & Bar-Yam, Y. (2011). "The food crises and political instability in North Africa and the Middle East". *New England Complex Systems Institute*, Cambridge, USA.

Lazear, E. P. (2000). "Economic imperialism". *Quarterly Journal of Economics*, 15 (1), 99–146.

Leahy, E., Engelman, R., Vogel, C. G., Haddock, S., & Preston, T. (2007). "The shape of things to come: why age structure matters to a safer more equitable world?". *Population Action International, Washington DC*.

Le Bon, G. (1995). "Psychologie des foules (1895)". *Paris, Alcan*.

Lecomte, R. (2011). "Révolution tunisienne et internet: le rôle des médias sociaux". *L'Année du Maghreb*, VII, 389–418.

Leites, N., & Wolf Jr, C. (1970). "Rebellion and authority: An analytic essay on insurgent conflicts". *Chicago: Markham*.

Lepage, H. (1978). "Demain le capitalisme". *Librairie générale française*.

Le Tallec, C., Tallès, O., & Verdier, M. (2011). "Les sept raisons de la colère du monde arabe". Disponible sur le site: "www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-sept-raisons-de-la-colere-du-monde-arabe-NG-2011-02-21-563835".

Levine, R., & Renelt, D. (1992). "A sensitivity analysis of cross-country growth regressions". *American Economic Review*, 942–963.

Lichbach, M. I. (1994). "What makes rational peasants revolutionary? Dilemma, paradox, and irony in peasant collective action". *World Politics*, 46 (3), 383–418.

Lichbach, M. I. (1995). "The rebel's dilemma: Collective action and collective dissent". *Ann Arbor: University of Michigan Press*.

Lichbach, M. I. (1998). "The rebel's dilemma". *University of Michigan Press*.

Lipset, S. M. (1959). "Some social requisites of democracy: Economic development and political legitimacy". *American Political Science Review*, 53 (1), 69–105.

Livermore, C. R. (2012). "E-politics and organizational implications of the internet: Power, influence, and social change: Power, influence, and social change". IGI Global.

- Lohmann, S. (1993). "A signaling model of informative and manipulative political action". *American Political Science Review*, 87 (2), 319–333.
- Lohmann, S. (1994). "The dynamics of informational cascades: The monday demonstrations in Leipzig, East Germany, 1989–91". *World Politics*, 47 (1), 42–101.
- Lohmann, S. (1997). "Why did The East Germans rebel?". *Independent Review*, 2 (2), 303–310.
- Longuenesse, É. (1998). "Les diplômés du technique à l'heure des réformes économiques : Formation et emploi". *Égypte/Monde arabe*, (33), 125–146.
- Lorraine, D.-V. (2005). "Analyse économique des causes de la délinquance juvénile". *Thèse, Université Paris*.
- Lynch, M. (2011). "After Egypt: The limits and promise of online challenges to the authoritarian Arab state". *Perspectives on Politics*, 9 (2), 301–310.
- MacCulloch, R. (2003). "The taste for revolt". *Economics Letters*, 79 (1), 7–13.
- MacCulloch, R. (2004). "The impact of income on the taste for revolt". *American Journal of Political Science*, 48 (4), 830–848.
- MacGregor, J. F., & Kourti, T. (1995). "Statistical process control of multivariate processes". *Control Engineering Practice*, 3 (3), 403–414.
- Maddison, W. P., Midford, P. E., & Otto, S. P. (2007). Estimating a binary character's effect on speciation and extinction". *Systematic Biology*, 56 (5), 701–710.
- Madrigal, A. C. (2011). "The inside story of how facebook responded to tunisian hacks". Disponible sur le site:
 "www.theatlantic.com/technology/archive/2011/01/the-inside-story-of-how-facebook-responded-to-tunisian-hacks/70044/".

Makhlouf, S. (2017). “La caisse générale de compensation”. Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), mai 2017.

Mandraud, I. (2011). “En Tunisie, la révolution est en ligne”. Disponible sur le site : “www.lemonde.fr/afrique/article/2011/01/17/en-tunisie-la-revolution-est-en-ligne_1466624_3212.html”.

Marrakchi, R. (2003). “Radhia Haddad: le courage au féminin”. Disponible sur le site: “www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-sept-raisons-de-la-colere-du-monde-arabe-_NG_-2011-02-21-563835”.

Marschak, J. (1965). “Economics of language”. *Systems Research and Behavioral Science*, 10 (2), 135–140.

Marshall, A. (1927). “Principles of economics: an introductory volume”. *London: Macmillan*.

Marwell, G., & Oliver, P. (1993). “The critical mass in collective action”. *Cambridge University Press*.

Marx, K. (1970). “Les luttes de classes en France (1848-1850)”. *Paris, Sociales*.

McDonald, J. F., & Moffitt, R. A. (1980). “The uses of Tobit analysis”. *Review Of Economics And Statistics*, 318–321.

Michalet, C., & Sereni, J. (2006). “L’articulation gouvernance publique-gouvernance privée au Maghreb et son impact sur l’investissement privé. Les cas de l’Algérie et de la Tunisie”. *Paris, OCDE*.

Milano, S. (1992). “La pauvreté dans les pays riches : du constat à l’analyse”. *Paris, NATHAN*.

Modica, B. (2016). “Histoire de la Tunisie depuis l’indépendance”. Disponible sur le site: “www.clio-cr.clionautes.org/histoire-de-la-tunisie-depuis-l-independance.html”.

Moore, B. (1966). “Social origins of democracy and dictatorship”. *Boston, Beacon*.

- Morozov, E. (2011). "Response to Philip N. Howard's review of the net delusion: The dark side of internet freedom". *Perspectives on Politics*, 9 (4), 897.
- Mueller, D. C. (1976). "Public choice: A survey". *Journal of Economic Literature*, 14 (2), 395–433.
- Muller, E. N., & Weede, E. (1994). "Theories of rebellion: Relative deprivation and power contention". *Rationality and Society*, 6 (1), 40–57.
- Murtin, F., Wacziarg, R., et al. (2011). "The democratic transition". *Discussion Papers. NBER wp*, 17432.
- Myatt, D. P., & Wallace, C. (2008). "When does one bad apple spoil the barrel? An evolutionary analysis of collective action". *Review of Economic Studies*, 75 (2), 499–527.
- Nabil, M.K., & Chamlou, N. (2004). "Gender and development in the Middle East and North Africa: women in the public sphere". *Washington, DC: World Bank*.
- Najeh, A. (2015). "Aux sources des disparités géographiques en Tunisie: la contribution du modèle de développement socio-économique, de la croissance économique et du facteur institutionnel". *Thèse, Université Montpellier*.
- OCDE. (2015). "Tunisie un programme de réformes à l'appui de la compétitivité et de la croissance inclusive". *Politiques meilleures*. Mars 2015.
- Oliver, P., Marwell, G., & Teixeira, R. (1985). "A theory of the critical mass: I. Interdependence, group heterogeneity, and the production of collective action". *American journal of Sociology*, 91 (3), 522–556.
- Olson, M. (1965). "The logic of collective action: Public goods and the theory of groups". New York: Schocken Books.
- Olsson-Yaouzis, N. (2010). "Revolutionaries, despots, and rationality". *Rationality and Society*, 22 (3), 283–299.

Olsson-Yaouzis, N. (2012). “An evolutionary dynamic of revolutions”. *Public Choice*, 151 (3), 497–515.

Oueslati, B. (2016). “Disparités régionales et inégalités sociales en Tunisie”. Disponible sur le site:

“www.espacemanager.com/disparites-regionales-et-inegalites-sociales-en-tunisie.html”.

Palfrey, T. R., & Rosenthal, H. (1984). “Participation and the provision of discrete public goods: a strategic analysis”. *Journal of public Economics*, 24 (2), 171–193.

Papaioannou, E., & Siourounis, G. (2008). “Democratisation and growth”. *Economic Journal*, 118 (532), 1520–1551.

Piot, O. (2013). “La révolution tunisienne. dix jours qui ébranlèrent le monde arabe: Dix jours qui ébranlèrent le monde arabe”. *Les petits matins*.

PNUD. (2000). “Rapport mondial sur le développement humain 2000”. Disponible sur le site:

“www.hdl.handle.net/123456789/30415”.

PNUD. (2004). “Stratégie de réduction de la pauvreté. étude du phénomène de pauvreté en tunisie”. *Tunis, Bureau du coordinateur résident en Tunisie*.

Ponticelli, J., & Voth, H.-J. (2011). “Austerity and anarchy: Budget cuts and social unrest in Europe, 1919-2008”. Discussion Paper. *Centre for Economic Policy Research*, 8513

Popkin, S. L. (1979). “The rational peasant: The political economy of rural society in Vietnam”. *University of California Press*.

Poussou, J.-P. (2004). “Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques: 1773- 1802”. *Paris, Armand Colin*.

Przeworski, A. (2010). “Democracy and the limits of self-government”. *Cambridge University Press*, 9.

Przeworski, A., & Limongi, F. (1997). "Modernization: Theories and facts". *World Politics*, 49 (2), 155–183.

Radnika, D. (2011). "Tunisie: Restructuration à chaud de l'état après une tentative d'insurrection démocratique incomplète". Disponible sur le site: "www.libcom.org/library/tunisie-restructuration-%C3%A0-chaud-de-l%E2%80%99%C3%A9tat-apr%C3%A8s-une-tentative-d%E2%80%99insurrection-d%C3%A9mocratiqu".

Ranis, G., Stewart, F., & Ramirez, A. (2000). "Economic growth and human development". *World Development*, 28 (2), 197–219.

Ravenel, B. (1987). "Tunisie: le maillon faible?". *Politique Etrangère*, 52(4), 935–950.

Reboul, O. (1977). "Le slogan". *Paris, PUF*.

Regourd, S., & Hamdouni, S. (2012). "Les régimes arabes dans la tourmente: «révolutions», communications et réactions internationales". *Paris: Publisud*.

Richards, A., & Waterbury, J. (1991). "A political economy of the middle east, state, class, and economic development". *Middle East Journal*, 45, 356–357.

Rijkers, B., Baghdadi, L., & Raballand, G. (2015). "Political connections and tariff evasion evidence from Tunisia". Working Paper. *World Bank: Policy Research*, 7336.

Rijkers, B., Freund, C., & Nucifora, A. (2014). "All in the family: state capture in Tunisia". Working Paper. *World Bank: Policy Research*, 6810.

Riley, S. P., Parfitt, T. W., Walton, J., & Seddon, D. (1994). "Economic adjustment and democratization in Africa". In *Free Markets & Food Riots: Politics of Global Adjustment*, 135–170.

Robbins, L. C. R. (1935). "An essay on the nature and significance of economic science". *Political Science Quarterly*, 48 (3), 463-465

Roemer, J. E. (1985). "Rationalizing revolutionary ideology". *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 85–108.

Rosenau, J. N. (1964). "Internal war as an international event". In J. N. Rosenau (ed.), *International Aspects of Civil Strife*. Princeton: Princeton University Press.

Ross, M.L. (2003). "Oil, drugs, and diamonds: How do natural resources vary in their impact on civil war". In Karen Ballentine & Jake Sherman , eds, *Political Economy of Armed Conflict: Beyond Greed and Grievance*. Boulder, CO: Lynne Rienner, 47–70.

Ross, M.L. (2001). "Does oil hinder democracy?". *World Politics*, 53 (3), 325–361.

Rouine, C. B. (2014). "Bilan des incitations aux investissements en Tunisie". Disponible sur le site :

"www.economie-tunisie.org/fr/observatoire/analyseconomics/bilan-incitations-investissements-tunisie".

Roy, S. N. (2009). "L'étude de cas". In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 159-189. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Rupnik, J. (1990). *L'autre Europe – Crise et fin du communisme*.

Russell, D. E. (1974). "Rebellion, revolution, and armed force: A comparative study of fifteen countries with special emphasis on Cuba and south Africa". *New York, Academic Press*.

Sahn, D. E., & Stifel, D. (2003). "Exploring alternative measures of welfare in the absence of expenditure data". *Review of Income and Wealth*, 49 (4), 463–489.

Sahn, D. E., & Stifel, D. C. (2000). "Poverty comparisons over time and across countries in africa". *World Development*, 28 (12), 2123–2155.

Sahnoun, H., Keefer, P., Schiffbauer, M., Sy, A., & Hussain, S. (2014). "Jobs or privileges: unleashing the employment potential of the Middle East and North Africa". *Washington DC, World Bank*.

Saif, I. (2011). "Challenges of Egypt's economic transition". *Lebanon: Carnegie Middle East Center*.

Salih, K. E. O. (2013). "The roots and causes of the 2011 Arab uprisings". *Arab Studies Quarterly*, 35 (2), 184–206.

Schelling, T. C. (1958). The strategy of conflict. prospectus for a reorientation of game theory". *Journal of Conflict Resolution*, 2 (3), 203–264.

Scott, J. C. (1977). "The moral economy of the peasant: Rebellion and subsistence in south east asia". *Yale University Press*.

Sen, A. (2011). "Peace and democratic society". *Cambridge, Open Book*.

Sika, N. (2012). "Youth political engagement in Egypt: from abstention to uprising". *British Journal of Middle Eastern Studies*, 39 (2), 181–199.

Silver, M. (1974). "Political revolution and repression: An economic approach". *Public Choice*, 17 (1), 63–71.

Singer, J. D., & Small, M. (1972). "The wages of war, 1816-1965". *A statistical Handbook*. New York, John Wiley.

Singer, J. D., & Small, M. (1982). "Resort to arms: International and civil wars, 1816-1980". *Sage, Beverly Hills, CA*.

Skocpol, T. (1979). "States and social revolutions: A comparative analysis of France, Russia and China". *Cambridge University Press*.

Smelser, N. J. (1962). "Theory of collective behavior". *New York, Free Press*.

Smith, B. (2004). "Oil wealth and regime survival in the developing world, 1960–1999". *American Journal of Political Science*, 48 (2), 232–246.

Smith, B. C. (1994). "Food rioters and the american revolution". *William and Mary Quarterly*, 51 (1), 3–38.

Smith, A. (1776). “Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations”. *Paris, Flammarion*.

Souter, R. W. (1933). “The nature and significance of economic science” in recent discussion”. *Quarterly Journal of Economics*, 47 (3), 377–413.

Spagat, M., Simons, K. L., & Overland, J. R. (2000). “Political instability and growth in dictatorships”. *Public Choice*, 125(3–4):445–70.

Stigler, G. J. (1971). “The theory of economic regulation”. *Bell Journal of Economics and Management Science*, 2 (1971), 3–21.

Tanter, R., & Midlarsky, M. (1967). “A theory of revolution”. *Journal of Conflict Resolution*, 11 (3), 264–280.

Taylor, M. (1989). “Structure, culture and action in the explanation of social change”. *Politics & Society*, 17 (2), 115–162.

Tazdaït, T., Nessah, R., et al. (2008). “Les théories du choix révolutionnaire” . Paris, La Découverte, « Repères ».

Teorell, J. (2010). “Determinants of democratization: Explaining regime change in the world, 1972–2006”. *Cambridge University Press*.

Tilly, C. (1978). “From mobilisation to revolution”. *New York, Newberry Award Records*.

Tissot, P. (2011). « Comment va la Tunisie, un mois après la chute de Ben Ali ? ».

L’express. Disponible sur le site :

(https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/comment-va-la-tunisie-un-mois-apres-la-chute-de-ben-ali_962731.html).

Tobich, F. (2015). “Les statuts personnels dans les pays arabes: De l’éclatement à l’harmonisation”. *Presses universitaires d’Aix-Marseille*.

Tocqueville, A. d. (1856). “L’ancien régime et la révolution”. *Paris, Gallimard*.

Tommasi, M., & Ierulli, K. (1995). "The new economics of human behaviour". Cambridge University Press.

Toutain, S., et al. (2009). "Analyse factorielle simple en sociologie". *De Boeck Université, Ouvertures Sociologiques*.

Trèpère, G. (2015). « 1964-1968, la révolte des ghettos ». *Revue l'Anticapitaliste*, (68).

Tullock, G. (1967). "The welfare costs of tariffs, monopolies, and theft". *Economic Inquiry*, 5 (3), 224–232.

Tullock, G. (1971). "Public decisions as public goods". *Journal of Political Economy*, 79 (4), 913–918.

Tullock, G. (1974). "The social dilemma: The economics of war and revolution". *Center for the Study Of Public Choice, Fairfax, VA*.

Tullock, G., & Buchanan, J. M. (1972). "Book review: W. A. Niskanen, Bureaucracy and representative government". *Public Choice*, 12(1): 119–124.

Tullock, G., & Rowley, C. K. (2005). "The social dilemma: Of autocracy, revolution, coup d'état, and war". *Indianapolis: Liberty Fund*.

Tuncer, N. T. (2010). "Incentives to revolt: An economic theory of revolution". *Ankara, Journal of Economics and Administrative Sciences*, 28, (1). 37-57.

UNESCO. (2014). "Enseigner et apprendre: atteindre la qualité pour tous". *Rapport Mondial de Suivi sur l'EPT (Education Pour Tous)*, 201, 3/4.

Vennesson, P. (2008). "12 case studies and process tracing: theories and practices". In *Approaches and Methodologies in the Social Sciences: A Pluralist Perspective* Eds Della-Porta, D, Keating, M, pp 223–240. *Cambridge, Cambridge University Press*.

Von Neumann, J., & Morgenstern, O. (1947). "Theory of Games and Economic Behavior". *Princeton: Princeton University Press*.

Voros, L. (2010). "Rapport, Mike. 1848: Year of revolution". *Austrian History Yearbook*, 41, 280–282.

Walton, J. (1984). "Reluctant rebels: comparative studies of revolution and underdevelopment". *Columbia University Press*.

Weede, E., & Muller, E. N. (1998). "Rebellion, violence and revolution: A rational choice perspective". *Journal of peace research*, 35 (1), 43–59.

Werrell, C. E., & Femia, F. (2013). "The Arab spring and climate change: a climate and security correlations series". *Center for American Progress*. Disponible sur le site "www.americanprogress.org/issues/security/report/2013/02/28/54579/the-arab-spring-and-climate-change/".

Westaby, J. D. (2012). "Dynamic network theory: How social networks influence goal pursuit". *Washington, DC, American Psychological Association*.

Weyland, K. (2012). "The Arab spring: Why the surprising similarities with the revolutionary wave of 1848?". *Perspectives on Politics*, 10 (4), 917–934.

Whitlock, E., Kemp, D., Pollack, R., Pritchard, T. and Husain, M. (2011): "How Facebook changed the world: Arab spring [DVD]". *Mississauga, ON: McNabb & Connolly*

Wildschut, T., Bruder, M., Robertson, S., van Tilburg, W. A., & Sedikides, C. (2014). "Collective nostalgia: A group-level emotion that confers unique benefits on the group". *Journal of Personality and Social Psychology*, 107 (5), 844.

Wintrobe, R. (1998). "The political economy of dictatorship". *Cambridge, New York & Melbourne, Cambridge University Press*.

Wold, S., Geladi, P., Esbensen, K., & Öhman, J. (1987). "Multi-way principal components-and pls-analysis". *Journal of Chemometrics*, 1 (1), 41–56.

Wolf, E. R. (1969). "Peasant wars of the twentieth century". *University of Oklahoma Press*.

Yin, C.-C. (1998). "Equilibria of collective action in different distributions of protest thresholds". *Public Choice*, 97 (4), 535–567.

Zaghouani-Dhaouadi, H. (2006). "La francophonie de Habib Bourguiba: Essais d'analyse de discours 1960-1970". *Thèse, Université Saint- Etienne*.

Zidi, F. (2013). "Politiques économiques et disparités régionales en Tunisie: une analyse en équilibre général micro-stimulé". *Thèse, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III*.

Zimmermann, E. (1990). "On the outcomes of revolutions: some preliminary considerations". *Sociological Theory*, 33–47.

Zouari, S. (2014). "Employment policies and active labour market programmes in Tunisia". *Turin, Italy: ETF*. Disponible sur le site: "www.voced.edu.au/content/ngv:62892".

Annexes

Variables démographiques:	
La tranche d'âge entre 15 - 24 ans (POP).	Banque mondiale et UNESCO
La tranche d'âge entre 25 - 29 ans (POPP).	
La tranche d'âge entre 30 - 35 ans (POPPP).	
Variables économiques:	
Le Produit Intérieur Brut par habitant (PIB/H).	Banque mondiale, Cntsdata, Perspective sherbrook et Knoema.com
Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).	Journal officiel de la république tunisienne calcul de l'auteur
Le taux de chômage (CHOM).	INS calcul de l'auteur
Le taux d'investissement total (INVT).	Knoema.com et datamarket.com
Nombre d'inscrit au secondaire (SECOND).	Barro. R et J W. Lu, 1980-2010
Nombre d'inscrit au supérieur (SUPER).	Cntsdata.com et UNESCO
Variable sociale :	
L'Indice de développement humain (IDH).	African union socio-economie et database 2012

Tableau 1: Sources des variables

<p>Kaiser-Meyer-Olkin factor adequacy</p> <p>Cal: KMO</p> <p>Overall MSA = 0.79</p> <p>MSA for each item = SMIG PIBH Second Super CHOM POP POPP POPPP Invtol IDH</p> <p>0.92 0.87 0.72 0.75 0.62 0.75 0.72 0.83 0.80 0.82</p>

Tableau 2: La qualité de représentation

Bartlett test of homogeneity of variances

Bartlett's K-squared = 4227.9, df = 9, p-value < 2.2e-16

Tableau 3: Homogénéité de variance

	<i>SMI</i> <i>G</i>	<i>PI</i> <i>BH</i>	<i>Se</i> <i>cond</i>	<i>Su</i> <i>per</i>	<i>C</i> <i>HOM</i>	<i>PO</i> <i>P</i>	<i>P</i> <i>OPP</i>	<i>P</i> <i>OPPP</i>	<i>nvtoI</i>	<i>DH</i>
<i>S</i> <i>MIG</i>	1									
<i>P</i> <i>IBH</i>	0,9 327565	1								
<i>S</i> <i>econd</i>	0,8 59938	0, 855432	1							
<i>S</i> <i>uper</i>	0,9 282751	0, 973688	0, 918038	1						
<i>C</i> <i>HOM</i>	- 0,0255005	- 0,114204	0, 107238	- 0,101232	1					
<i>P</i> <i>OP</i>	0,8 303438	0, 804406	0, 992487	0, 875131	0, 148516	1				
<i>P</i> <i>OPP</i>	0,9 1999	0, 923831	0, 950823	0, 942108	0, 168473	0,9 320008	1			
<i>P</i> <i>OPPP</i>	0,8 332568	0, 804229	0, 950998	0, 849344	0, 344032	0,9 514733	0, 963898	1		
<i>I</i> <i>nvtoI</i>	- 0,5537883	- 0,55906	- 0,759088	- 0,613582	= 0,419036	- 0,7738418	- 0,78182	- 0,8383		
<i>I</i> <i>DH</i>	0,8 546254	0, 850708	0, 955732	0, 873981	0, 266002	0,9 482249	0, 973585	0, ,9788	0,819	

Tableau 4: La matrice de corrélation

	Valeur Pro	Contributi	% cumulé
comp 1	7,9700388	79,7004	79,7004
comp 2	1,3779706	13,7797	93,4801
comp 3	0,3320053	3,32005	96,8001
comp 4	0,1802524	1,80252	98,6027
comp 5	0,072195	0,72195	99,3246
comp 6	0,0384971	0,38497	99,7096
comp 7	0,016271	0,16271	99,8723
comp 8	0,0075027	0,07503	99,9473
comp 9	0,0043829	0,04383	99,9912
comp 10	0,0008842	0,00884	100

Tableau 5 : Les valeurs propres

	Composantes	
	1	2
SMIG	10,4354	4,622926
PIBH	10,36342	7,895309
SECOND	11,96209	0,044558
SUPER	11,10914	6,249713
CHOM	0,324253	63,98164
POP	11,59269	0,086301
POPP	12,3971	0,002549
POPPP	11,84372	2,954016
INVT	7,918439	13,10223
IDH	12,05375	1,060759

Tableau 6: La matrice des composantes